

pagne des Bieds par Arnuse au bord du ruisseau du même nom. »

De telles altérations des noms propres sont surtout fâcheuses dans des livres intitulés *Manuel ou guide du voyageur*. Le voyageur a le droit d'exiger une parfaite exactitude de son *guide*. Représentez-vous un étranger, demandant, et encore avec un accent étranger, à un habitant de Neuchâtel où est *Chazel*, ou à un habitant de Colombier où est *Arnuse* : il n'y aura pas moyen pour eux de s'entendre ; l'un pourra prendre l'autre pour un fou, et réciproquement, si même ils ne se prennent pas de querelle. Et l'on peut penser jusqu'à quel point de telles erreurs doivent se reproduire et se multiplier dans les journaux de voyage des *Touristes*. Et en voici de plus graves à relever dans le *Manuel* d'Ebel, en voici qui portent non plus simplement sur des mots, mais sur des choses. « La source de la Combe près de Travers donne tous les jours trois pintes d'asphalte. » Les fermiers de la mine d'asphalte consentiraient à bien d'autres conditions que celles qui leur ont été faites, s'ils pouvaient puiser cette substance dans un ruisseau au lieu de la tirer à grand'peine d'un rocher. Si Ebel avait dit que le Pactole coule au Val de Travers, cela ne serait certainement pas plus absurde.

Un assez grand nombre de nos lecteurs, ceux de la Châtellenie de Thièle, trouveront sans doute une erreur encore plus grossière et plus inconcevable dans la phrase suivante, qui leur donnerait quelque droit de poursuivre M. Ebel en dommages et intérêts attendu le tort qu'il peut leur faire pour la vente de leurs vins. « C'est dans le district de la ville de Neuchâtel, au-dessus des villages de Peseux, Corcelles et Cormondrèche, que croît l'excellent vin de Neuchâtel. Le rouge de Cortailod et de Faverge va de pair avec le meilleur Bourgogne. » Pourquoi, diront-ils, cette préférence pour le vignoble à l'ouest de Neuchâtel ? Oublier le quartier des Fourmilières, celui d'Hauterive, et surtout le vin blanc de Champréveyre ! Mais

au-dessus de Peseux, de Cormondrèche et surtout de Corcelles, ajouteront-ils sans doute avec un peu d'humeur, c'est la forêt ! Et, sans nous faire juge du débat, nous pouvons dire en toute sûreté que si M. Ebel avait dit ici *au-dessous* au lieu d'*au-dessus*, cela eût pu aller, pourvu toute fois qu'il n'eût pas oublié le vignoble à l'est de la ville.

M. Depping auteur de plusieurs ouvrages très-estimés, a publié un *Voyage de Paris à Neuchâtel* fait dans l'automne de 1812. Nous ne nous arrêterons pas, en signalant les erreurs qu'on trouve dans cet ouvrage, à des noms baroques tels que ceux-ci, *Noiret*, *Foran* (Nous passâmes auprès d'un hameau appelé *Noiret* — Le temps était beau grâce au *Foran*). Les citations suivantes feront comprendre pourquoi nous ne nous arrêterons pas à relever des erreurs de ce genre. « Il y a deux fois par jour service divin à Neuchâtel. *On trouve chaque fois les églises pleines.* — On trouve dans la liturgie des prières . . . pour des circonstances particulières . . . pour l'exécution d'un criminel. Ce doit être une scène touchante de voir *les pieux se rassembler dans le temple pour prier au moment que la justice va verser le sang d'un criminel* retranché de la société civile. Cette coutume doit laisser des impressions profondes et salutaires dans l'âme de tous les habitans de la ville. » — Chacun sait que cette *coutume de se rassembler dans le temple* lors de l'exécution d'un criminel n'a jamais existé. —

« Le pasteur fit un sermon dans lequel il appuyait beaucoup sur la solennité du lendemain, et exhortait les fidèles au jeûne et aux prières. Mais une exhortation qui ne me plut pas beaucoup, ce fut celle qu'il adressa aux marchands de ne rien vendre dans la matinée, et surtout de refuser de donner à manger et à boire avant quatre heures après midi. » Il y a dans ce paragraphe plus d'un genre d'erreurs qu'il serait superflu de relever.

« Le lendemain sur toute la route on voyait



LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX
DE NEUCHÂTEL
pour l'an de grace 1845



POPULATION DE LA PRINCIPAUTÉ EN 1845.

	Masculin.	Féminin.	Total.
Sujets de l'état.	20,604	21,840	42,444
Heimatlozes	170	180	350
Suisses d'autres cantons.	8,782	8,890	17,672
Etrangers non Suisses . .	2,591	1,912	4,505
Sommaire général.	32,147	32,822	64,969
A la fin de 1842, la population était de . . .	51,615	32,624	64,257
Donc en 1845 elle a augmenté de.	554	198	752
Les juridictions dont la population a augmenté sont celles de :			
1. Neuchâtel	71		} 1,058
2. Landeron	8		
3. Val-de-Travers	197		
5. Thielle	15		
4. Chaux-de-Fonds	415		
5. La Sagne	48		
7. Verrières	102		
8. Brévine	45		
9. Travers	57		
10. Lignièrès.	15		
11. Ponts.	85		
Celles dont la population a diminué sont celles de :			
1. Valangin	75		} 526
2. Boudry	60		
5. Locle	65		
4. La Côte	65		
5. Brenets	6		
6. Gorgier	41		
Reste.			752

Quelques faits d'armes des Neuchâtelois dans les guerres des Suisses contre les Français.

En 1444 cinquante Neuchâtelois firent partie du secours que les Confédérés envoyèrent à Bâle contre l'armée de Louis XI, roi de France, et mêlèrent leur sang à celui des autres Suisses dans la fameuse journée de Saint-Jaques. Voici ce qu'on lit sur ce sujet dans la chronique des Chanoines de Neuchâtel :

Deux des chanoines, Antoine de Chauvirey et Henri Purry de Rive,

se trouvant alors au concile de Bâle, pour affaires de leur chapitre, se hâtèrent de les terminer à l'approche de l'armée française, et de s'en revenir chez eux. Vers le soir de leur première journée, ils rencontrèrent ce fameux bataillon de seize cents Suisses, détaché du camp des Confédérés avec ordre de se jeter dans Bâle à tout prix. Henri Purry, historiographe du chapitre, s'exprime ainsi dans son vieux langage :

« Grandement ébahis et marris fuimes-nous, trouvant ycelle bande tant petete, au demourant joyeuse et advenante; oncques nese vid juvenesse plus merveilleusement belle et accorte. Des nôtres étoient là cinquante sousordonnance de Albert de Tissot, vaillant chevalier, nous témoignant force aise et contentement de notre improrise advenue. De ce advisey tout d'abord aulcung des principaux des Lignes, yceulx nous requinrent leur bailler devisement des choses à nous cognues à l'endroit de Basle. Sur ce leur remontrâmes, que l'ost (l'armée) du Dauphin comportait vingt-cinq, voire trente mille Armagnacs champoyants et spoliants monts et vaulx par alentour la ville et circoiut d'ycelle, et semblait ugne entreprinse non humaine de voloir avecque se petetre confort gaigner les portes à l'encontre de cette épevanta-ble moultitoude. Ung des Seigneurs des Lignes (et sembloit ycelui chevalier, par grave et superbe prestance, avoir autoritey) répondit : Si faut-il que ainsi soit fait demain, et ne pouvant rompre à la force les dicts empes-

chements, nous baillerons nos âmes à Dieu, et nos corps aux Armaignacs.» — Ils périrent presque tous en effet; un seul des Neuchâtelois, nommé Jehan Fevre, échappa; mais, dit le chroniqueur, «comme il fut reconnu sans de corps, non fêris ne mortis, a été moult onni et déjetté de tous comme vilain et déléal, debvant bien plutôt aller lui aussi de vie à trépassement, que de laisser les bandières des Lignes ensemble ses braves compagnons et frères occis.»

Dans la même Chronique on lit encore à la suite du récit des batailles de Grandson et de Morat, qui furent livrées en 1476, celui d'un événement moins connu.

«Obmis ne doit être le beau faict d'armes de nos Montaignons, et vault illec à ramentevoir aussy bien que les aultres. Deux jours après la fête de la nativité de notre Dame passèrent le Doux six cents (aucuns disent octe cents) Bourguignons, desseignant faire sacs et pilliaiges ès Brenets, Locle et lieugx proches, aussy ès maix et cernils le long des Chax; de quoy incontinent adverti Jehan Droz, bon et saige notable compaignon, alla promptement sonner la cloche au moustier du Creux (le Locle) disant à tous hommes forts de courre aux armes et se parassembler en certain lieug dedans les bois. Semblablement furent tost advertis par messagers les gens de bien de long et de large, délibérant le dict Droz pour plus assuré profict de laisser commode voye aux dicts Bourguignons, à celle fin les assaillir, alors

3 que débandés seroient par esbaste-
ments et pilliaiges. Si dict, si faict. 3
Les Bourguignons cuidant regagner le pontenaige et retourner en leur pays panse pleine et butin dessus l'eschine, nos Montaignons leur saultent rudement au corps, que deça, que delà, avecque piques, partuisaines, aussy couleuvrines, sans octroyer bague ne vie: Tant et tant furent dépeschés, moult aussy déjettés dans le Doux, toutefois aucuns nagèrent et gagnèrent la rive delà, aucuns aussy se saulvant contre mont la rivière treuvèrent deux battaux, et passés qu'ils furent ces pauvres Bourguignons fouioient-ils à force, et cuide fouient encore. Par ainsi nos gens reprindrent tout bestail et butin, mesmement vingt et deux hommes vielx et chenulx que les dits Bourguignons menoient par delà; et fut prinse et gagnée à toujours leur bandière, et ycelle plantée par gratitude en l'Eglise du Seigneur; de quel faict et prouesse fust fort parlé ès pays des Lignes, et loanges baillées aux dicts Montaignons, comme juste.

—
«*Plante des arbres, Jacob; une fois plantés ils croîtront, même pendant ton sommeil.*»

(Conseil d'un paysan écossais à son fils)

Dans toutes nos montagnes, l'usage général est d'enclorre de murs secs les possessions et surtout les pâturages; méthode très-convenable sans doute dans les terrains qui de-

mandent à être débarrassés de pierres; mais il est affligeant de voir que partout où les pierres manquent, on supplée aux murs secs par des palissades ou clôtures en bois. Passe encore, si l'on n'employait à cela que le bois destiné au chauffage; car il n'y a pas plus d'inconvénient à le faire sécher sous la forme de barrière que sous tout autre forme; mais si, comme il arrive le plus souvent, au lieu d'enlever et de brûler chaque année le bois séché de cette manière, on le laisse pourrir sur place, c'est là une perte réelle, et d'autant plus fâcheuse, que ces barrières sont assez ordinairement faites de beaux jeunes sapins coupés au moment où la dent du bétail ne pouvait plus les atteindre. Pour éviter cette perte, on a proposé un mode de clôture qui loin de diminuer nos richesses forestières, les accroîtrait considérablement: ce serait d'entourer les fermes et domaines de montagnes, d'une ou deux rangées de jeunes sapins, qui ne tarderaient pas à former une haie impénétrable au plus petit bétail, et deviendraient même, au bout de quelques années, assez forts et assez serrés, pour défendre contre les loups les troupeaux renfermés dans leur enceinte. Un particulier qui a fait établir une pareille clôture autour d'un petit domaine de montagne, où les pierres n'étaient pas abondantes, m'a assuré qu'elle lui avait coûté moins que la construction d'un mur sec.

Dans la saison des neiges, on est obligé de border les chemins de montagne de piquets ou jalons, au moyen

desquels les voyageurs puissent en tout temps distinguer leur route. Mais ces piquets, sujets à être brisés, renversés ou enlevés, viennent souvent à manquer au moment où leur secours serait le plus nécessaire. Il serait avantageux, à plus d'un égard, de remplacer ces piquets par des arbres. 1^o Les chemins en seraient beaucoup mieux et plus solidement jalonnés. 2^o Le nombre des arbres du pays s'en trouverait augmenté d'autant. 3^o Si l'on choisissait pour cela des frênes, érables, sorbiers, etc., on pourrait mettre à profit leur feuillage pour la nourriture du bétail. 4^o Ces arbres, et d'autres encore, loin de nuire aux prés et aux champs, passent pour engraisser le terrain où ils croissent. D'ailleurs, si l'on permettait aux pauvres de les dépouiller chaque automne de leur feuillage et de leurs menues branches, leur ombre ne pourrait jamais être bien nuisible. 5^o Ces mêmes arbres embelliraient singulièrement le paysage dans nos montagnes.

Chacun sait combien il est utile d'affermir par des arbres et des buissons les bords des eaux, ainsi que les talus des routes; aussi le pratique-t-on dans bien des endroits; mais dans bien d'autres il reste encore beaucoup à désirer.

Je proposerais aussi de rompre l'aride uniformité de plusieurs pâturages communaux par quelques bocages ou quelques arbres isolés, qui en offrant au bétail un abri contre l'ardeur du soleil, le garantiraient en même temps de la persécution des

mouches. Que si l'on craint les accidens causés par la foudre, on peut en bannir complètement les sapins, et y multiplier les hêtres, sur lesquels il n'y a, dit-on, pas d'exemple que la foudre soit jamais tombée.

—
Les fous et ceux qui leur ressemblent.

Entre tous les différens malheurs qui peuvent fondre sur un mortel pendant son passage sur la terre, il n'en est pas, je pense, de plus redouté ni de plus redoutable que celui de perdre la raison. De quelque côté qu'on le considère et l'envisage, il paraît également affreux.

On a vu quelquefois des hommes marcher intrépidement à la mort, et même à d'atroces supplices. Je ne sais s'il s'en trouverait un qui pût se résigner à l'avance à la *perte de sa raison*. S'il était donné aux tribunaux humains de prononcer sur un coupable cette sentence de dégradation qu'une *voix des cieux* prononça autrefois sur l'orgueilleux Nébucadnézar : *On te chasse d'entre les hommes* etc. ; si les tribunaux, dis-je, pouvaient condamner un criminel à *perdre sa raison*, comme on le condamne à perdre ou ses biens ou sa liberté, ou sa vie..... je ne sais en vérité quel homme aurait le courage d'attendre tranquillement l'exécution de cet épouvantable arrêt ; et ne préférerait tout autre supplice.

Comment se fait-il donc qu'il se soit trouvé dans tous les tems des

gens assez barbares pour maltraiter gratuitement les pauvres fous, pour *ajouter* tout ce qu'il dépendait d'eux d'ajouter à cette *affliction*, la plus épouvantable de toutes, pour abuser indignement de la supériorité que leur donnait sur ces malheureux la raison qu'ils avaient conservée, et que beaucoup plus qu'eux ils auraient mérité de perdre !

Cependant il s'est trouvé dans tous les tems de ces âmes barbares. Il y a même eu un tems où *tout le monde* se montrait plus ou moins barbare à l'égard des pauvres fous ; c'est-à-dire, où ceux qui les aimaient le plus sincèrement, se croyaient obligés à les maltraiter aussi, persuadés qu'ils étaient que les moyens de guérison les plus inhumains étaient les plus efficaces, et même les seuls qui présentassent quelque chance de succès. Témoin ces vers dans lesquels un poète nous a décrit la méthode curative employée par les meilleurs amis du fameux Roland, pour guérir ce chevalier de sa folie.

Les paladins, pleins de compassion,
De pain et d'eau nourrissaient leur malade,
Et lui donnaient de grande affection
Quatorze fois par jour la bastonnade.
On trouvera le remède cruel !
Sans lui Roland courrait les champs encore ;
Car pour ce mal il n'est d'autre ellébore,
Pain sec, eau claire et bâton éternel.

Dieu soit loué, ce temps est passé ; il n'est plus question aujourd'hui de guérir les cerveaux malades par des moyens qui feraient perdre la raison au plus sage. Les soins les mieux entendus, les plus bienveillans, les

plus charitables ont remplacé les coups, les fers, les cachots infects, et les tourments d'une faim prolongée.

Cependant, même au temps où nous vivons, deux choses me peinent et me choquent encore dans la manière dont on est généralement disposé à traiter et envisager les pauvres fous. D'abord, on leur suppose et on leur attribue une méchanceté dont ils étaient certes très-éloignés avant que de perdre la raison. «Croyez m'en, je l'ai bien observé; il est encore bien plus méchant que fou,» entend-on dire et répéter partout, dès qu'un pauvre insensé manifeste quelque malice. Et l'on oublie, en disant cela, une considération qui mériterait pourtant bien de n'être point oubliée, c'est que la malice est *inséparable* de la folie; qu'elle en est le symptôme le plus habituel, le plus constant, le plus nécessaire, qu'il est tout aussi naturel aux fous d'être *malins* que de *déraisonner*.

En effet, on n'a peut-être jamais vu de fous complètement exempts de malice; je n'en connais du moins pas d'exemple. Ce que j'ai vu souvent au contraire, ce sont des gens que jamais auparavant on n'aurait accusés d'être malins, et qui, dès que leur cerveau se dérangeait, prenaient tout-à-coup une malice remarquable, d'autant plus remarquable qu'elle disparaissait *avec et en même temps que la folie qui en était la cause*. Dès que l'on parvenait à guérir ces malheureux, on les retrouvait aussi simples et débonnaires qu'aupara-

vant. Ne soyons donc pas si prompts à accuser d'une noire méchanceté de cœur tout pauvre fou qui montre un peu de malice.

Mon second reproche sera d'une application moins générale; mais il sera beaucoup plus grave. Je l'adresserai aux soi-disant sages qui se complaisent à provoquer, à chicaner, à exciter un pauvre fou, pour le sot plaisir de le voir et de l'entendre extravaguer au delà de toute mesure. Or, je ne vous demanderai pas, lecteur, si une pareille conduite est charitable et morale, mais simplement si elle vous paraît sensée? Oui; vous semble-t-il que ceux qui se donnent le sot plaisir de se moquer d'un pauvre fou, et d'en faire leur jouet, soient eux-mêmes bien raisonnables? fassent preuve de beaucoup de bon sens? Ne pourrait-on point, sans leur faire bien du tort, dire de ces gens-là, qu'en imitant ainsi les pauvres fous, ils descendent à leur niveau, et deviennent en quelque sorte leurs associés ou leurs semblables? ... Telle était du moins l'opinion d'un bon homme qui me racontant une scène de ce genre dont il venait d'être témoin, me disait dans son indignation. «N'est-il pas vrai, voisin! que les pauvres fous sont bien à plaindre de trouver partout tant de *concurrents*?

Tour de filouterie.

M. Lenoir, directeur de la police de Paris, étant chez M. le duc d'Or-

léans, la conversation tomba sur les différents tours des filous, dont on raconta beaucoup de traits extraordinaires. Le prince soutint qu'en évitant les foules, ou en s'y tenant sur ses gardes, on ne pourrait pas en être victime. M. Lenoir lui répondit qu'il était moins que tout autre en état d'en juger, étant toujours orné de ses décorations, entouré de sa cour, ne pouvant être approché que de ceux qui avaient l'honneur d'être connus de lui, et la foule s'écartant dès qu'il se présentait; mais que s'il paraissait quelquefois en public sans que rien le distinguât d'un simple particulier, et sans qu'il prît aucune précaution extraordinaire, on lui escamoterait très-aisément sa montre ou sa boîte dans sa poche, sans qu'il s'en doutât. Le prince offrit de parier qu'on ne le volerait pas, se réservant seulement de ne pas aller dans les foules, et le défi fut accepté. Dès le lendemain M. Lenoir vint chercher le prince, qui se revêtit d'une simple redingote, et ils allèrent ensemble dans l'un des endroits les moins fréquentés des boulevards de Paris. Ils mirent pied à terre et passèrent la barrière, où ils laissèrent leur suite. Une conversation intéressante et la solitude du lieu où ils se trouvaient firent bientôt oublier au prince le but de la promenade; mais à peine eurent-ils fait deux cents pas dans la campagne qu'ils aperçurent auprès d'une cahute une femme du peuple, qui battait avec la plus grande inhumanité son enfant âgé d'environ dix ans. M. le duc d'Orléans,

qui était bon et extrêmement sensible, alla tout de suite à cette femme, et lui représentant sa barbarie, tâcha de l'adoucir; mais cette mégère en fureur s'écria: Ah! Monsieur! ne prenez pas son parti, vous ne savez pas toutes les sottises qu'il me fait; c'est un petit coquin, etc. Le jeune enfant, qui portait une figure intéressante, vint se jeter tout en larmes dans les bras de son intercesseur pour se mettre à l'abri des coups de sa mère, qui à la fin se laissa fléchir. «Eh bien! Monseigneur! lui dit M. Lenoir, vous croirez dorénavant à l'adresse des filous. Comment donc?» répondit le prince. — Regardez dans votre poche.» Le duc d'Orléans se fouille et ne trouve plus sa boîte. Indigné de ce qu'un enfant aussi jeune recevait une telle éducation, il voulut le retirer du crime, ainsi que de la prison, d'où M. Lenoir l'avait fait sortir pour jouer cette scène, et se chargea de le faire élever dans une pension. Mais il est bien difficile que le germe du vice, développé dès le plus bas âge ait été totalement détruit.

Conseil de discipline. Gardenationale de Paris.

(Impressions de voyage).

Au nom de Boachelin, un grand monsieur qui porte des lunettes vertes se présente gravement à la barre, il est vêtu d'un paletot de castorine à larges poches, d'une cravate dite à cachenez, et il porte avec négligence sur son bras un ample manteau de voyage. Lorsque, sur l'invitation du président, il ôte sa casquette, on

découvre sur son chef un bonnet de soie noire qui descend assez bas pour lui clore hermétiquement les oreilles et lui cacher les sourcils. Ce costume d'hiver fait sourire tout l'auditoire.

Le Président. Vous êtes monsieur Boachelin ?

Boachelin. En personne ! Il y a une heure que je suis descendu de diligence. Ma femme m'a appris que le conseil de discipline me faisait l'honneur de me demander, et je me suis empressé de venir ...

Je vous prie d'excuser mon accoutrement... vous savez ce que c'est qu'un voyageur ?

Le Président. Depuis un an vous trouvez toujours des excuses pour vous exempter de monter la garde. Votre sergent-major a pris sur lui plusieurs fois d'admettre vos raisons, mais cela se prolongeant trop longtemps, il a dû faire son rapport au conseil.

Boachelin. Cet honorable officier a fait son devoir, je ne l'en blâme pas, moi, je suis très-bon citoyen, je suis grand partisan de la garde nationale, je ne saurai trop engager mes camarades à faire exactement leur service ; mais moi.. cela m'est difficile, vous comprenez, un voyageur !

Le Président. Vous êtes voyageur ?

Boachelin. Comme le juif errant ! Depuis un an, j'ai presque fait le tour du monde ; je vis en diligence, je suis un véritable touriste ; les grandes routes, voilà ma patrie !

Le Président. Vous étiez pourtant à Paris, quand on vous a envoyé votre dernier billet de garde.

Boachelin. C'est ma foi vrai, mais ma place était arrêtée ; le surlendemain je devais me mettre en route pour l'Espagne.

Le Président. Ainsi vous étiez en Espagne au commencement de ce mois ?

Boachelin. J'y étais.

Le Président. On assure pourtant, vous avoir vu à Paris.

Boachelin. Je n'étais pas en Espagne, moi ! Je n'étais pas en Espagne !... Mais où est donc mon témoin ? J'ai fait citer un caporal de ma compagnie qui m'a vu monter en diligence !

Le caporal vient attester la vérité de ce fait.

Le Président. Du reste votre obligation sera facile à vérifier.

Boachelin. Parbleu ! Ah ! je n'étais pas en Espagne ? mais j'étais là quand Valence a fait son *pronunciamento*. Ah ! je n'étais pas en Espagne ? Mais j'ai vu Barcelone et le fort *Monjuich* ; j'ai vu débarquer *Narvaez* et *Concha* ; j'ai vu *Zurbano* ; j'ai vu *Espartero* ; j'ai vu la *Junte* ; je les ai vu toutes, les *Juntas*. Voyons, voyons, qui est-ce qui ose dire encore que je n'étais pas en Espagne. Mais j'ai été pillé sur la route de Pampelune par des voleurs, j'ai reçu une volée de huit ou dix soldats espartéristes à L'Érida.

Le Président. Vous voyagez pour affaire ?

Boachelin. Non, monsieur, pour mon agrément.

Le Président. Vous avez votre passe-port.

Boachelin. Le voici !

Le Président. Eh bien ! ne le remettez pas si vite dans votre portefeuille ! Faites le passer au Conseil ?

Boachelin. Permettez, messieurs, ceci est du ressort des gendarmes, vous ne voudriez pas être assimilés à la gendarmerie.

Le Président. Je vous demande votre passe-port.

Boachelin très vexé. Ces choses là ne se font que sur la grande route.

Le Président. Ce n'est pas là du tout un passe-port pour l'étranger. Qu'on rappelle le témoin ? Caporal, vous persistez à soutenir que vous avez vu monter M. Boachelin en diligence.

Le Caporal. Je l'affirme.

Le Président. Faites bien attention à vos paroles, n'induisez pas le Conseil en erreur.

Le caporal. Je suis certain de ce que je vous dis.... La preuve, c'est que c'était la voiture de Clichy-la-Garenne.

Boachelin. Eh bien oui !... je ne voyage que par petites étapes pour être mieux à même d'observer les constitutions morales et politiques de chaque contrée.

Le Président. Mais ce n'est pas là la route d'Espagne.

Boachelin. Bah ! tout chemin conduit à Rome.

Le Conseil condamne M. Boachelin à 24 heures de prison.

Boachelin. Ça m'est égal, je pars demain pour Saint-Pétersbourg.

MESSAGER BOITEUX Almanach historique.

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois. Le cours du Soleil et de la Lune. Les principales foires de la Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoie, etc. Enfin, un recueil d'histoires et d'anecdotes accompagnées de planches. POUR L'AN DE GRACE

MDCCCXLV.

Et le XLV^{me} du XIX^{me} Siècle.

Par ANTOINE SOUCI, Astronome et Historiographe.

Comput ecclésiastique

Nombre d'or. 3
Cycle solaire. 6
Indiction romaine 3
Lettre dominicale E
Depuis la création du monde 5794
Depuis le nouv. cal. 26

QUATRE TEMPS.

12 Février. — 14 Mai
17 Septembre. 17 Décembre.
Epacte XXII.
Entre Noël et le Carême il y a 6 semaines.



FÊTES MOBILES.

Septuagésime 19 Janv.
Mardi gras 4 Février
Les Cendres 5 Février
Pâques. . . . 25 Mars
Les Rogations 27 Avril
Ascension. . . . 1 Mai
Pentecôte. . . . 11 Mai
La Trinite 18 Mai
La Fête-Dieu 22 Mai
Premier Dimanche de l'avent 30 Novembre
Entre la Pentecôte et l'avent 28 Dimanche.

A NEUCHÂTEL,

Chez PRINCE-WITTNAUER, Libraire.

Les jours
a pied
Les jours
rears

Mois.	JANVIER.	ELECTIONS.	LUNATIONS.
1	Mercre Circoucision	☿ 9	☾ à 3 h. 49 m. ap. m.
2	Jeudi s Abel.	♄ 23	☾ On ☐ ♀ ☉ appar.
3	Vendre s Isaac. Genev.	♁ 7	☐ ♀ ☐ ♀ beau t.
4	Samedi s Tite, évêque.	♁ 21	♂ ♀ ne peut sercin
	1. Lever du sol. 7 h. 47 m.		Couch. du sol. 4 h. 52 m
5	Diman E s Siméon.	♁ 6	satis- ☾ ☉, ☉
6	Lundi Les 5 Rois	♁ 21	☾ ♀ ♀ ☐ ♀ ♀
7	Mardi s Lucien, m.	♁ 6	faire ♀ * ☉ Perig
8	Mercre s Appollin.	♁ 21	☾ à 7 h. 10 m. av. m
9	Jeudi s Julien, l'hosp.	♁ 6	☾ ses passions orage
10	Vendre s Guillaume	♁ 20	☾ qu'au, ☐ ♀, orage
11	Samedi s Hygin, pape.	♁ 4	dépend ♀ * ☉
	2. Lever du sol. 7 h. 44 m.		Couch. du sol. 4 h. 33 m
12	Diman E 1 s Satyre,	♁ 18	☾ ☐ ☉ ☐ ♀ humide
13	Lundi s Hil. 20 jours	♁ 1	de son ☐ ♀ vari-
14	Mardi s Félix.	♁ 14	bouheur. ☐ ♀ able
15	Mercre s Maure.	♁ 27	☾ à 9 h. 10 m. av. m.
16	Jeudi s Marcel.	♁ 9	☾ Gâter ☐ ♀ var.
17	Vendre s Antoine	♁ 21	un enfant ☐ ♀, ☉
18	Samedi s Chaire de S. P.	♁ 2	☾ ☉ ♀ ♀, ♀ en
	3. Lever du sol. 7 h. 40 m.		Couch. du sol. 4 h. 43 m.
19	Diman E Septs Sulpice.	♁ 14	☾ ♀ en ☉, ♀ * ☉
20	Lundi s Fab. s Seb,	♁ 26	☉ en ☉, ♀ en ☉
21	Mardi s Agnès, mart.	♁ 8	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ * ☉
22	Mercre s Vincent	♁ 20	c'est lui près s'éclaircit
23	Jeudi s Raimond.	♁ 2	à 2 h. 48 m ap. m.
24	Vendre s Timothée, év.	♁ 15	☾ parer ☐ ♀ sercin
25	Samedi Convers. Paul	♁ 27	☾ l'infé- ☐ ♀, beau
	4. Lever du sol. 7 h. 33 m.		Coucher du sol. 4 h. 55 m.
26	Diman E Sex. s Polic.	♁ 10	riorité, ☐ ♀ froid
27	Lundi s Jean Chrisost.	♁ 23	et le malheur.
28	Mardi s Amédé, évêque	♁ 6	♂ ♀, ☐ ♀, vent
29	Mercre s Fr. de S.	♁ 19	☾ ☐ ☉ ☐ ♀, froid
30	Jeudi s Martine, mart.	♁ 3	☾ ☐ ♀, sercin
31	Vendre s Pierre Nolasq.	♁ 17	☾ à 2 h. 23 m. av. m.

Dernier quart.
le 1, à 3 h 49 m.
après midi amène
de beaux jours.

Nouvel e lune
le 8, à 7 h. 40 m.
av mi peut amener
de l'orageux
et de l'humide.

Premier quart.
le 15, à 9 h. 18
m. av. m. appari-
tion du Soleil.

Pleine lune le
23, à 2 h. 48 m.
ap. midi continue
au beau.

Dernier quart.
le 31, à 2 h. 23 m.
av. m variable.

JANVIER,
vient de Janus, à
qui les Romains
consacraient le
premier jour de
l'année.

Le 20 du mois
le soleil entre
au signe du Ver-
seau.

Du 1 jus-
qu'au 31 Jan-
vier les jours
ont cru de 64
minutes

Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier 1845.

Berne	7	chés aux chevaux 4	Moudon, c. Vaud 6	Vevey, c. Vaud 21
Cossonay, c. Vaud 9	11. 18 et 25.		Orbe, c. Vaud 27	Yverdon, c. Vaud 28
Locle, c. Neuch. mar-	Morges, c. Vaud 1		Payerne, c. Vaud 2	

Foires du mois de
JANVIER 1845.



Aarbourg c. Argovie	13		
Aeschi canton de Berne	14		
Aix en Savoye	2		
Albeuve canton Fribourg	13		
Altorf c. Uri	30		
Ambérieux (Ain)	17		
Appenzell	8		
Arinthod (Jura)	23		
Baden canton d'Argovie	28		
Bauma c. Zurich	15	Lagnieu (Ain)	22
Belfort h. rhin	6	Lauffenburg c. Argovie	17
Berne	7	Lons-le-Saunier (Jura)	15
Bischofzell c. Turgov.	30	Lucerne	27
Blamont (Doubs)	6	Martigny c. Valais	27
Bletterans (Jura)	27	Massevaux h. rhin	20
Bremgarten c. Argov.	27	Megève en Savoye	3
Brigue canton du Valais	17	Mellingen canton Argovie	20
Bulach c. Zurich	14	Meyenberg c. Argovie	25
Bulle canton de Fribourg	9	Montmelian	27
Büdingen (Baden)	16	Mont sur Vaud	20
Coire c. Grisons	2	Morges c. de Vaud	8
Clerval (Doubs)	14	Morteau (Doubs)	28
Dannebriaric h. rhin	7	Neu-Brisach h. rhin	17
Delle h. rhin	20	Neuchâtel (Suisse)	29
Echenz c. Turgovie	30	Neustadt forêt noire	20
Eglisau c. Zurich	8	Nidau canton de Berne	28
Ellg c. Zurich	15	Olten c. Sol.	27
Etisvyl c. Lucern	28	Orgelet (Jura)	24
Faucogney haute Saone	2	Passavant.	18
Fribourg en Suisse	4	Port sur Saone (Doubs)	30
Gessenai canton de Berne	3	Porentrui c. Berne.	20
Girromagny h. rhin	14	Rapperswil c. S. Gall.	29
Grenoble (Isère)	22	Rheims.	11
Gruyères c. Fribourg	28	Rheinfelden c. Argov.	29
Héricourt (Doubs)	30	Romalé	31
Ilanz canton des Grisons	14	Romont canton Fribourg	14
Klingnau c. Argovie	7	Ronchaud	22
Knouau canton Zurich	6	Rougemont c. Vaud	17
Küblis c. Grisons	17	St. Amour (Jura)	3
		St. Claude (Jura)	13
		Ste. Ursanne c. Berne	13
		Salins	30
		Schaffhausen	7
		Schiersch c. Grisons	2
		Schwitz	27
		Seewen c. Soleure	29
		Seignclégier c. Bern	27
		Sempach canton Lucerne	2
		Soleure	21
		Stein am Rhein c. Sch.	29
		Sursee canton Lucerne	13
		Tagninge en Savoye	7
		Untersœen canton B. 3 et	29
		Uznach canton St. Gall	21
		Versoix canton Genève	14
		Vevey c. Vaud	21
		Weinfelden c. Thurg.	29
		Winterthur c. Zurich	30
		Yverdon c. Vaud	28
		Zoffingen c. Argovie	6

1 Samedi	s Brigide. Ignace.	1	☾ ☽, ♂ ♀, neige	
5. <i>cinquante</i>	Lever du sol. 7 h. 25 m.	25	Couch. du sol. 7 h. 25 m.	Nouvelle lune le 6, à 7 h. 5 m. ap. midi annonce une température humide.
2 Diman	E Purificat, N.D.	15	☿ ♀ ♀ nuageux	
3 Lundi	s Blaise, évêque.	0	Faites-vous vent	
4 Mardi	Mardigras s Vér.	14	♂ ♀ ♂ ♀ ☾ Périg.	
5 Mercredi	Les Cend. Agathe	29	☿ plus gr. éloig. occid.	
6 Jeudi	s Dorothee.	19	☾ à 7 h. 3 m. ap. m.	Premier quart. le 14, à 5 h. 27 m. av. m. engendre une température variable.
7 Vendre	s Hélène.	24	☾ un ☿ * ☽	
8 Samedi	s Salomon.	18	prin- ☐ ♂ neige	
6.	Lever du sol. 7 h. 15 m.	2	Couch. du sol. 7 h. 15 m.	
9 Diman	E. Inv. s Appol.	26	⊕ cipe humide	
10 Lundi	s Scholastique,	9	♂ ♀, ♀ ☽ calme	Pleine lune le 22, à 7 h. 14 m. av. m. occasionne du vent et de la pluie.
11 Mardi	s Séverin abbé	22	☐ ♀ de ne serein	
12 Mercredi	4 Temps s Damien	5	♀ en ☐ ♀ humide	
13 Jeudi	s Jonas Cast.	17	♀ en ☐ ☽ pluie	
14 Vendre	s Valentin, mart.	29	☾ à 5 h. 27 m. av. m.	
15 Samedi	s Faustin, mart.	11	☾ ☽ ☽ vent	Ce mois n'a point de dernier quart.
7.	Lever du sol. 7 h. 4 m.	4	Couch. du sol. 7 h. 4 m.	
16 Diman	E. Rem. s Julien.	22	♂ ♂ ♀ j * ☽ ☾ Ap!	
17 Lundi	s Sylvain, év.	4	♀ * ☽, ☐ ☽ neige	
18 Mardi	s Simeon évêque	16	☾ en ☽ orageux	
19 Mercredi	s Boniface, év.	28	mais écouter ☽ humide	FÉVRIER. vient de l'ebrouare, qui signifie faire des expiation
20 Jeudi	s Euc. év.	11	♂ ♀, ♂ ♀, ♂ ☽.	
21 Vendre	s Léon.	25	☾ ♀ ♂ ☽ ☽.	
22 Samedi	Ch. s Pierre	6	☾ à 7 h. 14 m. av. m.	
8.	Lever du sol. 6 h. 52 m.	52	Couch. du sol. 6 h. 52 m.	
23 Diman	M. Ocul. s Josué.	19	☐ ♂, votre pre-va-	Le 18, le soleil fera son entrée au signe du Poisson.
24 Lundi	Matthias	3	♂ ♀, mier ria-	
25 Mardi	s Victor.	16	☩, mouve-ble	
26 Mercredi	s Nestor.	0	⊕, ment. vent	
27 Jeudi	s Sara	14	☐ ♀, ☐ ☽, serein	
28 Vendre	s Romain, abbé.	28	☾ ☽, ☐ ♀ pluie	Depuis le 1 au 28 février les jours ont cru de 93 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Février 1845.

Berne	4	chés aux chevaux	1.	Moudon, c. Vaud	3	Vevey, c. Vaud	25
Cossonay, c. Vaud	15		8.	15.	22.	Orbe, c. Vaud	24
Locle, c. Neuch. mar-		Morges, c. Vaud	5	Payerne, c. Vaud	6		

Foires du mois de FÉVRIER 1845.

Aarau c. Argovie	23	Erstein (b. rh.)	24		
Aarberg c. Berne	12	Estavayer c. Frib.	19		
Abbevillers	4	Etiswyl c. Luc.	18		
Aiguebelle en Sav.	6	Faucogney (h. S.)	6		
Altkirch (h. rh.)	13	Ferrette (h. rh.)	11	25	
Altorf c. Uri	27	Frauentfeld c. Th.	3		
Appenzell	5 et 26	Fribourg en B.	5		
Arbois Jura	14	Fribourg en Suisse	21		
Audeux Doubs	8	Frick Arg.	3		
Avenches c. Vaud	7	Gebweiler (h. rh.)	24		
Balstall c. Sol.	3	Gigny (Jura)	10		
Bauma c. Zurich	19	Giromagny h. rh.	11		
Belfort h. rhin	5	Gossau c. S. Gall	3		
Bellinzone c. Tessin	3	Grandvillard h. r.	11		
Benfelden	24	Greenchen	10		
Berne	4	Gruningen c. Zur.	18	Munster c. Lucen.	6
Berthoud c. Berne	27	Habsheim (h. rh.)	10	Orbe c. Vaud	10
Besançon Doubs	3	Haguenau h. rh.	4	Orgelet (Jura)	24
Bienne c. Berne	6	Hérisau c. Appenz.	7	Ornans (Doubs)	18
Blamont (Doubs)	4	Hundwyl c. App.	4	Oyzelley	26
Bolzano (Tyrol)	24	Ilanz c. Grisons.	18	Payerne c. Vaud	13
Bourg (Ain)	6	Laferté	28	Pfaffenhofen	11
Breitenbach c. Sol.	18	Lagnieu (Ain)	17	Pfäfersikon c. Zurich	4
Brugg c. Argovie	11	Landser (h. rhin)	12	Poligny	13
Bulle c. Fribourg	13	Langnau c. Berne	26	Pontarlier Doubs	13
Bulach Zur.	25	Langres.	15	Porentruai c. Berne	17
Buren c. Berne	26	Laufen c. Berne	3	Romont Frib.	25
Cerlier c. Berne	5	Lausanne c. Vaud	8	Rolle c. Vaud	28
Châlons s. Saone	28	Lenzburg c. d'Ar.	6	Rue c. Fribourg	5
Château d'Oex c. V.	6	Liechtensteig s. Gal	3	Ruffach h. rhin	14
Chaumont sur Fran:		Liestal c. Basle	12	S. Amour (Jura)	3
en Savoye	6	Lons-le-Saunier	15	S. Claude.	12
Clairvaux (Jura)	20	Loerach d. de Bade	19	S. Triphon c. Vaud	21
Clerval Doubs	11	Meyenfeld c. Gris.	5	S. Triviers de Cour.	24
Collonge (Ain)	15	Mettmenstetten c. Z.	6	Sancens (Savoie)	4
Colmar h. rhin	13	Montbéliard Doubs	10	Schaffhausen	11
Coire c. Grisons	6	Montbozon	3	Schwellbrunn c. A.	11
Delémont c. Berne	8	et tous les lundis		Seewis c. Grisons	6
Delle h. rhin	17	de carême		Seillères	6
Diessenhofen c. Th.	5	Monthey c. Valais	1	Sidwald c. St. Gall	27
Dôle	6	Montriond Sav.	3	Sierre c. Valais	3
Eglisau c. Zurich	4	Morat c. Fribourg	12	Soleure	11
Ellg c. Zurich.	12	Morges c. Vaud	26	Sulz (h. rh.)	19
				Staefa c. Zurich	27
				Tervai le Château	11
				Thann h. rhin	24
				Thun c. Berne	8
				Thiengen	3
				Uberling. lac de C.	12
				Unterhallau	3
				Uttznach c. St. G.	8
				Vesoul le 6, et tous	
				les samedis usqu'à	
				l'Ascension.	
				Vercel (Doubs) 7 et	
				tous les samedis jus-	
				qu'à l'Ascension.	
				Vius en Sallaz en Sav.	4
				Waldenbourg c. B.	21
				Waldshut (forêt.)-	
				5 et 26	
				Wangen c. Berne	13
				Willisau c. Luc.	3
				Wyl c. St. Gall	11
				Zoffingen c. Arg.	4
				Zweisimmen c. Bern	5



1 Samedi	s Aubin	 12	 à 10 h. 41 m. av. m.	
9.	<i>Lever du sol. 6 h. 40 m.</i>		 C. du sol. 5 h. 46 m.	Dernier quart.
<i>Clavier</i> 2 Diman	E. Laet s Simplic.	 26	 ♂♂ Le frais	le 1. à 10 h. 41 m.
3 Lundi	s Marin.	 10	moyen □ ♃ Périg.	av. m. est venteux
4 Mardi	s Adrien.	 24	le plus ♃ ⊕, frais	et froid.
5 Mercredi	s Eusèbe	 9	♀ en ♃♂♀, vent	Nouvelle lune
6 Jeudi	s Fridolin.	 23	♂♀, sûr, désagrèab.	le 8, à 7 h. m
7 Vendre	s Thomas d'Aq.	 7	 ♀ * ♃, ♂ en ♃	av. m. orageux
8 Samedi	s Jonathan	 21	 à 7 h. 4 m. av. m.	Premier quart.
10.	<i>Lever du sol. 6 h. 26 m.</i>		<i>Couch. du sol. 5 h. 56 m.</i>	le 16, à 2 h. 20 m.
9 Diman	E. Jud. 40 Mart	 4	prompt ♂ ♃ ⊕	av. midi annonce
10 Lundi	s Françoise	 17	d'augmenter incons-	un temps humide
11 Mardi	s Cumbert.	 0	sa for- tant	
12 Mercredi	Grégoire	 12	□ ♃, lune sombre	Pleine lune le
13 Jeudi	s Nicephore, év.	 25	est d'e ☾ ☽,	25. à 8 h. 46 m.
14 Vendre	s Mathilde, reine.	 7	□ ♀, diminuer	ap. m. est de mê-
15 Samedi	s Longin.	 18	☾, □ ♀, humide	me.
11.	<i>Lever du sol 6 h. 13 m.</i>		<i>Couch. du sol 6 h 5 m.</i>	Dernier quart.
16 Diman	E. Rameau s H.	 0	 à 2 h. 20 m. av. m.	le 30, à 5 h. 28
17 Lundi	Gertrude	 12	□ ♃	m. ap. m. éclaircit
18 Mardi	s Gabriel, arch.	 24	ses besoins. ♂♂,	le temps.
19 Mercredi	Joseph	 6	La mo- ♃	
20 Jeudi	s Joachim.	 19	 en ♃ jour et n. ég.	MARS, était
21 Vendre	s Benoit, abbé.	 2	rale a ♃	consacré au dieu
22 Samedi	s Nicolas de Flue	 15	♀ en ♃ le de- ♂♀,	Mars par Romu-
12.	<i>Lever du sol. 5 h. 5 m.</i>		<i>Couch. du sol. 6 h. 14 m.</i>	lus. C'était le pre-
23 Diman	E. PAQUES s Thé.	 28	 à 8 h. 46 m. ap. m	mier mois de l'an-
24 Lundi	Lundi s. s Simé.	 12	♂ ♃, □♂, vent	née martiale.
25 Mardi	Annunciation ND.	 26	voir pour ♃ pluie	Le 20 de ce m ^s .
26 Mercredi	s César. N. D. de C.	 10	base □ ♃, pluie	le soleil fera son
27 Jeudi	s Lydie	 24	☾ ☽, serein	entrée au signe du
28 Vendre	s Ruppert.	 8	☾, et non □ ♀ Périg.	Bélier.
29 Samedi	s Eustache.	 23	♀ * ♃, ♂♂	Du 1 au 31
13.	<i>Lever du sol. 5 h. 45 m.</i>		<i>Couch. du sol. 6 h. 24 m.</i>	de ce mois les
30 Diman	E. Quasi. s Quir.	 7	 à 5 h. 28 m. ap. m	jours ont cru de
31 Lundi	s Balline.	 21	 l'intérêt. □ ♃, □ ♀	111 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Mars 1845.

Berne 4	Locle c. Neuch. mar-	Morges c. Vaud	5	Payerne, c. Vaud	6
Cossonay c. Vaud	13	ché aux chevaux	1	Moudon, Vaud	3
Lausanne c. V.	8	8. 15. 22 et 29.		Orbe, c. Vaud	31
				Yverdon; c. Vaud	24

Foires du mois de MARS 1845.

Aarberg c. Berne	12	Dissenhofen Thurg.	25	Massevaux h. rhin	24	Rumilly en Sav.	20
Aarbourg c. Arg.	19	Echallens c. Vaud	27	Mayence	4	Säckingen c. Arg.	6
Abbevillers Doubs.	18	Erlenbach c. Berne	11	Mirecourt Vosges	3	Saillans Drôme	18
Aigle canton Vaud	12	Faucogney h. S.	6	Montbeliard Doubs	10	S. Amour.	4
Albert-Ville en Sa.	15	Ferrière Neuch.	4	Montfaucon c. Ber	4	S. Aubin c. Neuch	26
Altkirch h. r.	15	Ferrette h. r.	26	Monthey c. Valais	26	S. Blaise c. Neuch.	3
Ambérieux Ain	19	Feuernthalen c. Z.	25	Monlozon les lundis		S. Claude	12
Anet c. Berne.	19	Flawyl c. S. Gall	12	de carême.		S. Gall c. st. Gall.	13
Arancy en Sav.	17	Fontaines c. Neuch.	18	Montmélan	26	S. Genis	12
Arbois (Jura)	21	Francfort sur Mein	30	Morges c. Vaud	6	S. Jean d'Aulph	26
Arbon c. Thurg.	12	Frauenfeld c. Th.	3	Morteau Doubs)	4	S. Julien Savoye	6
Arwangen c. Berne	15	Frutigen c. Bern	7	Motiers-travers	13	S. Lupicin	3
Aubonne c. Vaud	18	Gaillard en Savoye	21	Moulon c. Vaud	5	S. Ursanne c. Berne	3
Ballon	19	Gais c. Appenzell	4	Moutiers en T	12	Salanches en Savoye	5
Belfort h. rhin	3	Celterkinden c. Ba.	5	Mulhausen h. rh.	4 25	Schinznach c. Arg.	11
Belvoye	1	Gessenai c. Berne	14	Munliswyl c. Sol.	31	Schleitheim c. Sch.	10
Berchier c. Vaud	14	Gex Ain	1 et 25	Munster G. T. h. r.	12	Schlettstadt (b. rh.)	4
Besançon (Doubs)	31	Girromagny h. rhin	11	Muttenz c. Basle	26	Schwitz	17
Bex c. Vaud	27	Grandson Vaud	12	Neu-Brisach.	19	Seengen Argovie	11
Bienne c. Berne	6	Granvillard h. rh.	11	Neustadt soiét. n.	3	Seewis c. Grisons	4
Blamont Doubs	6	Graysse c. Frib.	19	Neuveville c. Berne	26	Selongey c. d'or	17
Bonneville Savoye	14	Habere Lullin Sav.	26	Nidau c. Berne	18	Signau c. Berne	13
Bons en Savoye	3	Heizogenbuch. c. B.	12	Niedersept h. rhin	5	Soleure	4 25
Bourg (Ain)	4	Horgen c. Zurich	13	Nyon c. Vaud	6	Stantz c. Unterw.	27
Bremgarten c. Arg.	25	Hulhwyl c. Berne	12	Olten c. Soleure	17	Stein am rhein	26
Brigue c. Valais	27	Hanz c. Grisons	18	Orchamp.	20	Etra-bourg	26
Bulle c. Fribourg	11	Ingweiler (b. rhin)	15	Orgelet Jura	24	Summiswald c. B.	14
Bandel b. rhin	4	Jougne Doubs	17	Ornans Doubs	18	Tagninge	6
Barouge c. Genève	13	Klingnau c. Argov.	19	Payerne c. Vaud	27	Tassenières	28
Champagni	27	Kœlliken c. Argov.	19	Petites Chiettes	10	Teuffien c. Appen.	10
Chancy c. Genève	26	Kulm c. Argovie	14	Pontarlier Doubs	27	Tour-ronde en Sav.	26
Chaumergé	10	Kyburg c. Zurich	19	Pont de Boide	3	Travers c. Neuc.	10
Chaussin	10	Lachen c. Schwyz	26	Pont du Bourg	17	Untersœen c. Berne	5
Chaux de ronds	11	Lagnieu Ain	17	Potentriui c. Berne	17	Uznach c. S. G.	1 2 3
Chesne-Thonex	3	Landeron c. Neuch.	10	Port s. Saone	26	Vercel (Doubs) le 1.	8
Chietres c. Frib.	27	La Sarraz c. Vaud	4	Pully c. Vaud	20	15 22 et 29	
Cerval Doubs	11	Lauffenburg c. Arg.	26	Ragatz c. S. Gall	24	Verrières c. Neuch.	31
Cluses en Savoye	26	Laupen c. Bern	27	Rahon	7	Vilmergen c. Arg.	22
Coligni Ain	18	Lauterbourg b. rh.	13	Rapperschwyl S. G.	26	Villerfarlai	20
Coppet c. Vaud	26	Levier	13	Rechetobel c. App.	14	Waldshut f. n.	12
Constance (Baden)	31	Lichtensteig S. G.	31	Regensberg c. Zur.	18	Wegenstetten c. A.	17
Cortailloc c. Neuch	11	Lignières c. Neuch.	24	Reichensee c. Luc.	17	Weiningen c. Zur.	3
Cossonai Vaud	15	Loche c. Neuchâtel	26	Rhims en Champ.	26	Wilchingen c. Sch.	3
Courrendlin c. Ber.	17	Lons-le-Saunier	15	Rheinau c. Zurich	26	Zoffingen c. Arg.	26
Courtemaiche c. B.	17	Lucerne	4 26	Romainmôtier c. V.	28	Zug c. Zug	26
Delémont c. Berne	19	Maillerai c. Berne	13	Rougemont c. V.	13	Zurzach c. Argovie	1
Delle h. rh.	17	Marignat.	24	Rue c. Fribourg	12	Zwei-immen c. Bern	27

1	Mardi	s Hugues, évêque		5	♀ en	Evi- humide	
2	Mercre	s Nisier Fr. Paul		19	♂ ♄, tez le ♀	carac- ♀ apparition	Nouvelle lune le 6, à 8 h. 8 m.
3	Jeudi	s Eugène		3	♂ ♄, ♀ ♄	te- ♀ ♄ b. temps	ap. midi annonce de la neige où de la pluie.
4	Vendre	s Isidore évêq.		16	♂ ♀; ♀ ♄ ♄, ♀ en		
5	Samedi	s Christian		0			
14.		Lever du sol. 5 h. 32 m.				Couch. du sol. 6 h. 53 m.	
6	Diman	E Mis. dom. s Six.		13		à 8 h. 8 m. ap. m	Premier quart: le 14, à 9 h. 51 ap. m. amène du variable.
7	Lundi	s Alexandre		26		♄ ♄ ♄, ♂ ♄ ♄ ♄	
8	Mardi	s Prochore		8	re plai- ♂ ♀		
9	Mercre	s Dionisius		20	♄ ♄, ♂ ♄ ♄ ♄		
10	Jeudi	s Ezechiel.		2	♄ ♄, ♀ ♄ ♄ ♄	sant, humide	Pleine lune le 22, à 7 h. 40 m.
11	Vendre	s Léon, Pape.		14	♄ ♄ ♄ ♄ ♄ ♄	celui ♄ ap. ♄ Apog.	av. m. occasionne de la pluie et de l'orage.
12	Samedi	s Jules I. Pape		26		Couch. du sol. 6 h. 43 m.	
15.		Lever du sol. 5 h. 18 m.					
13	Diman	E. Jub. s Justin		8	qui fait trouble		
14	Lundi	s Tiburce		20	♄ ♄ ♄ ♄ ♄ ♄	à 9 h. 51 m. a: m.	Dernier quart. le 28, à 11 h. 47 m. ap. m. promet du beau.
15	Mardi	s Olympe.		2	♄ ♄, ♄ ♄, ♄ ♄		
16	Mercre	s Daniel		14	rire se ♄ ♄, nébuleux		
17	Jeudi	s Rodolph		27	fait ra- ♄ pl gr. el		
18	Vendre	s Apoline.		10	♄ ♄ ♄ ♄ ♄ ♄	remement occi.	
19	Samedi	s Sévère. Léon.		23	estimer. pluie		
16.		Lever du sol 5 h. 7 m.				Couch. du sol. 6 h. 53 m.	
20	Diman	E Cant. s Sulp.		7	♄ en	La serein	A V R I L vient d'Aperire qui signifie ouvrir. Les germes commencent à ouvrir le sein de la terre.
21	Lundi	s Anselme		21	♄ ♄, ♄ ♄, incons-		
22	Mardi	Sot. Caj. Pap.		5	♄ ♄ ♄ ♄ ♄ ♄	à 7 h. 40 m av. m.	
23	Mercre	s George		19	♄ ♄ ♄ ♄ ♄ ♄	morale ♄ ♄ ♄ ♄ ♄ ♄	Le 20 de ce mois le soleil entrera au signe du taureau.
24	Jeudi	s Albert.		4	est ♄ eu		
25	Vendre	s Marc évang.		10	♄ la sa-, variable		
26	Samedi	s Amélie.		3		Couch. du sol. 7 h. 2 m.	
17.		Lever du sol. 4 h 55 m					
27	Diman	E. Rog. s Anast		18	gesse ♄ ret. ♄ ♄ ♄ ♄		Depuis le 1 jusqu'au 30 Avril les jours ont cru de 104 minutes.
28	Lundi	s Vital, martyr		2	à 11 h. 47 m. ap. m.		
29	Mardi	s Robert.		16	des ♂ ♄ ♄ ♄ ♄ ♄ ♄		
30	Mercre	s Quirin		29	♄ nations. agréable		

Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril 1845

Berne	1	Locle, c. Neuch. marchés	Moudon, c. Vaud	14	Payerne, c. Vaud	3	
Cossonay, c. Vaud	10	aux chevaux 5. 12. 19 26.	Neuchâtel	10	Vevey, c. Vaud	1 29	
Lausanne, Vaud	12	Morges, c. Vaud	2	Orbe, c, Vaud	28	Yverdon, c: Vaud	29

Foires du mois d'Avril 1845.

Aarberg c. Berne	25	Gais c. Appenzel	1
Abondance (chapelle)	25	Gendrey	16
Aigle canton Vaud	16	Gex (Ain)	28
Albeuve c. Frib.	28	Gigny Jura	10
Annemace, Savoye	5	Giromagny h. rhin	8
Anney en Savoye	28	Glaris	25
Attalens c. Frib.	28	Glise c. Valais	29
Baden c. d'Arg.	23	Grandson c. Vaud	25
Bauma c. Zurich	4	Grandvillard h. rh.	8
Belfort h. rhin	7	Grezi	25
Berne	1	Gross-Hochstetten	9
Berneck S. G.	29	Gruningen c. Zur.	29
Bevaix c. Neuch.	1	Heiden c. Appenz.	25
Bienne c. Berne	24	Herisau	25
Bischofzell c. Thur.	28	Hitzkirch c. Lucer	21
Blamont (Doubs)	5	Hermance c. Gen.	25
Bletterans	11	Hundwyl c. Appen.	15
Bœtzen c. Argovie	28	Ilanz c. Grisons	15
Bons en Savoye	7	Jussi	25
Bourg (Ain)	21	Kaisersberg h. rh.	7
Cernier c. Neuch.	10	Kloten c. Zurich	8
Chapelle d'Abond.	25	Knonau c. Zurich	28
Charmey c. Frib.	30	Koestenholz h. r.	25
Châtel St. Denis	21	Kublis	3
Clairvaux (Jura)	21	Langenbruck c. Ba.	30
Clerval Doubs	8	Langnau c. Berne	30
Collane c. Neuch.	28	Lasagne c. Neuch.	1
Collonges (Ain)	23	Lasarraz c. Vaud	29
Cruseilles	12	Leipsig	13
Dagniersellen c. L.	14	Les Bois c. Berne	7
Dannemarie h. r.	1	Les Rousses (Jura)	25
Delémont c. Berne	23	Lindau lac de Cont.	11
Delle h. rhin	28	Lons le Saunier	15
Divonne (Jura)	21	Lucens c. de Vaud	4
Dole (Jura)	18	Lucerne	22 et 28
Durnten c. Zurich	1	Martigny-ville	28
Eglisau c. Zurich	29	Megève en Savoye	4
Elgg c. Zurich	50	Meilen c. Zurich.	24
Erlinsbach c. Sol.	1	Mirecourt (Vosges)	9
Ermatingen c. T.	15	Montbeillard (D.	21
Estavayer c. Frib.	2	Morteau (Doubs)	1
Faucogney (h. S.)	3	Mossnang c. s. Gall	50
Ferney Voltaire	19	Moutherot Doubs	4
Fideris c. Grisons	15	Neuenkirch c. Sch	21
Fribourg en B.	7	Oensingen c. Sol.	28
		Orbe c. Vaud	7



Orgolet (Jura)	24	Schwiz	38
Omans Doubs	15	Sidwald c. S. Gall	24
Oron c. de Vaud	2	Serre-les-sapins D.	12
Planfayon c. Frib.	16	Sempach c. Lucerne	7
Poligni (Jura)	3	Sissach c. Basle	2
Pontarlier (Doubs)	24	Soleure	22
Porentrui c. Berne	14	Sonceboz c. Berne	10
Reichenau	25	Sonvillerse. Berne	28
Reinach Argovie	3	Steckborn c. Th.	24
Rheineck c. St. G.	21	Stein am Rhein c. S.	50
Richterswyl c. zur.	29	Sursée c. Lucerne	28
Rigney	14	Süs c. Grisons	12
Romont c. Frib.	22	Tagninge en Savoie	25
Rue c. Fribourg.	30	Tamins c. Grisons	1
Rumilly en Savoye	50	Tavannes c. Berne	30
S. Amarin h. rhin	28	Thaingen c. Schaf.	25
S. Amour	2	Thoirette	17
S. Claude (Jura)	12	Thonon en Savoie	2
S. Croix G. T. (h. r.)	2	Tramelan c. Berne	2
St. Gal.	23	Urnäsch c. App.	24
S Gervais en Sav.	7	Uster c. zurich	24
S. Gingolph (Sav.)	7	Valendas c. Gris.	22
S. Joire en Sav.	1	Vesoul	24
S. Laurent	7	Vevey c. Vaud	29
S. Lupicin	21	Wädenschweilc. Z.	3
S. Ursanne c. Berne	21	Weggis c. Lucerne	25
Sæckingen c. Arg.	25	Wiedlisbach c. B.	25
Samoens en Savoye	4	Winterthur c. Zu.	24
Seewis c. Grisons	1	Yverdon c. Vaud	1

1 Jeudi	Ascension s. Ph.	15	Ceux qui	beau	
2 Vendre	s Athanase, évêq.	26	croient	clair	Nouvelle lune
3 Samedi	Inv. s. Croix	9	que	jours de	le 6, à 10 h. 25 m.
18.	Lever du sol. 4 h. 44 m.		Couch. du sol. à 7 h. 11 m.		av. m. produit une
4 Dimanch	St. Florian	22	♂ ♀.	prim-	éclipse visible de
5 Lundi	s Pie V.	4	☐ ♂. l'ar-	temps.	soleil, à laquelle
6 Mardi	s Jean Bapt. L.	17	à 10 h. 25 m. av. m.		suivra de la pluie.
7 Mercredi	s Stanislas	29	☾ ☽, ☽ ☽, ☽ ☽.		Premier quart.
8 Jeudi	Apparition S.M.	11	et passages		le 14, à 2 h. 36 m.
9 Vendre	s Beal.	23	☽ ☽, ☽ ☽, ☽ ☽.		ap. m. est variable.
10 Samedi	s Sophie.	5	☽ ☽, ☽ ☽, ☽ ☽.		Pleine lune le
19.	Lever du sol. 4 h. 33 m.		Couch. du sol. 7 h. 20 m.		le 21, à 4 h. 26 m.
11 Dimanch	s Genegon	16	gent	vari-	ap. midi produit
12 Lundi	Lundi s Geng.	28	☐ ♀. fait	able.	une éclipse de lu-
15 Mardi	s Gevais, évêq.	10	☐ ♀, ♂ ♀.	humide	ne invisible pour
14 Mercredi	s Ts Boniface,	22	à 2 h. 36 m. ap. m.		nous, à laquelle
15 Jeudi	s Isidore, labour.	5	☾ tout, ☐ ♀.		suivra du beau
16 Vendre	s Pèlerin	18	sont		temps.
17 Samedi	s Pascal Bayl.	1	sujets à tout		Dernier quart.
20.	Lever du sol. 4 h. 25 m.		Couch. du sol. 7 h. 29 m.		le 18, à 6 h. 55
18 Dimanch	s Th.	15	faire	vari-	m. av. m. produit
19 Lundi	s Potentiane	29	♂ ♀.	able.	pluie et vent.
20 Mardi	s Bernardin.	13	☐ ♂.		
21 Mercredi	s Félix, cap.	28	à 4 h. 26 m. ap. m.		
22 Jeudi	s Jul.	13	☽ ☽, ☽ ☽, ☽ ☽.		MAI vient de
23 Vendre	s Samuel.	28	(d. 21. ☽ ☽.		Majus il était dé-
24 Samedi	s Jeanne	13	pour	agré-	dié aux plus an-
21.	Lever du sol 4 h. 18 m.		Couch. du sol. 7 h. 37 m.		ciens citoyens ro-
25 Dimanch	s Ulman	28	☐ ♀. de	able.	maines nommés
26 Lundi	s Philippe de N.	12	♂ ♂, ♂ ♀. ☉ appa-		Majores; il étoit
27 Mardi	s Lucien	26	rition.		le 3 ^e mois.
28 Mercredi	s Germain	10	à 6 h. 53 m. av. m.		Du 1 au 31
29 Jeudi	s Maximilien	23	☽ ☽, ☽ ☽, ☽ ☽.	va-	Mai, les jours
30 Vendre	s Felix, pr.	6	Par-	ria-	ont augmentés
31 Samedi	s Pétronelle, v.	19	gent.	ble.	de 79 minutes

Untersee
Seeu

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai 1845.

Berne	6 Moudon, c. Vaud.	5 Payerne, c. Vaud.	2
Cossonay, c. Vaud.	8 Neuchâtel,	8 Vevey, c. Vaud.	27
Morges, c. Vaud.	7 Orbe, c. Vaud.	26 Yverdon, c. Vaud.	27

Foires du mois de Mai 1845.

Aarau c. Argovie	28	Cluses en Savoye	13	Lons-le Saunier	15	St. Hilaire (Doubs)	3
Aarbourg c. Argovie	25	Coire c. Grisons	12	Lottstetten d. Baden	5	Ste Marie aux mines	
Abbewillers Doubs)	20	Coligny Ain	19	Lucerne	13	h. rhin.	7
Abondance N. D.	27	Colmar h. rhin.	15	Marthalen c. Z.	5	St. Maurice c. V.	26
Aix en Savoye.	3	Concise c. Vaud	8	Martigny c. Valais	12	St. Triviers de C.	19
Albert-Ville en Sav.	2	Cornol c. Berne	5	Massevaux h. rhin	7	St. Vit	27
Allinges en Savoye	28	Cortailod c. Neuch.	21	Massonger c. Val.	13	Salins Doubs	5
Altkirch (h. rhin)	5	Cossonnai c. Vaud	29	Megève en Savoye	19	Sallanches en Sav.	2
Altorf c. Uri	8	Couvet c. Neuch.	31	Meilingen c. Argov.	13	Sarnen c. Unterw.	15
Altstädten c. S. Gall	14	Cudrefin c. Vaud	5	Meyringue c. Berne	20	Saverne b. rhin	7
Ambérieux Ain	7	Dannemarie h. rh.	13	Mezières c. Vaud	6	Schaffhausen	13
Aoste en Piémont	15	Davos c. Grisons	22	Mirecourt Vosges	31	Schlettstadt b. rhin	6
Appenzel	7	Delle h. rhin	26	Moirans Isère	5	Schœftland c. Arg.	2
Arbois Jura	2	Dombresson c. Neuc.	19	Montbéliard Doubs	5	Schwarzenbourg c. R.	8
Arbon c. Thurgovie	7	Dôle (Jura)	29	Montfaucon c. Berne	21	Schweilbrunnen c. Ap	3
Arinthod Jura	28	Echelles	28	Montriché c. Vaud	2	penzell	13
Aubonne c. Vaud	13	Einsisheim h. rhin	2	Morat c. Fribourg	14	Sciez en Savoye	21
Audoux (Doubs)	8	Erlenbach c. Berne	2	Morez Jura	5	Seeven c. Soleure	14
Avenches c. Vaud	9	Erschweil c. Soleure	12	Morteau (Doubs)	6	Seewis c. Grison	2
Bagnes c. Valais	20	Eschlazmatt c. Luc.	12	Moudon c. Vaud	21	Seignelégier c. B.	3
Balstall c. Soleure	19	Ettiswyl c. Lucerne	13	Moustiers en Tar.	3	Selongev c. D'or	3
Bassecourt c. Berne	19	Evian en Savoye	12	Mulhouse h. rhin	13	Semsales c. Frib.	5
Beaufort en Savoye	26	Faucogney h. Saone	2	Münster c. Lucerne	16	Sentier [le] c. Vaud	16
Beaulme c. Vaud	2	Faverge en Savoye	7	Munster G. T.	12	Signau c. Berne	2
Begnins c. Vaud	19	Ferrette h. rhin.	13	Neu-Breisach h. rh.	2	Sion c. Valais	5 26 et 31
Belfort h. rhin	5	Flumet en Sav.	5	Neustatt f. noire	5	Soleure	13
Berthoud c. Berne	29	Flums c. St. Gall	27	Neuveville c. Berne	27	Steckborn, Thurg.	2
Besançon Doubs	5	Frangi en Sav.	3	Niedersept h. rhin	7	Stein am Rhein	26
Bevaix c. Neuchâtel	28	Fribourg en Suisse	3	Nyon c. Vaud	2	Sulz h. rhin.	21
Bex c. Vaud	2	Frick c. Argovie	5	Ollon c. Vaud	16	Summiswald c. B.	9
Briançon	2	Gebweiler h. rh.	5	Olten c. Sol. ure	5	Sursée c. Lucerne	6
Blamont Doubs	5	Gersan c. Schwitz	5	Orbe c. Vaud	5	Thaingen c. Sch.	2
Bois d'Amont Jura	19	Gex Ain	2	Orgelet [Jura]	24	Thann h. rhin.	8
Bolzano (Tyrol.)	23	Gimel c. Vaud	26	Ormont dessous	12	Thône en Savoye	9
Bons en Savoye	2 et 15	Giromagny r. rhin	13	— — dessus	19	Thoun c. Berne	14
Bornand gr. Sa.	7 et 27	Glaris	5	Ornans Doubs	20	Tiefenkasten c. Gri.	5
Boudevilliers c. Neuch.	26	Gossan c. St. Gall	5	Payerne c. Vaud	8	Troistorrens	2
Bourg Ain	6	Gottlieben c. Th.	5	Pfaffenhoffen b. rh.	13	Tinzen c. Grison	5
Bœzingen c. Berne	12	Grandfontaine c. B.	13	Pfessikon c. Zurich.	6	Unterseen c. Berne	7
Breitenbach c. Sol.	20	Grandval c. Berne	2	Poligny Jura	22	Urmein c. Grison	23
Bremgarten c. Argov.	7	Grandvillard h. rhin	13	Pont de Mart. c. N.	20	Uznach c. St. Gall	13
Breuleux c. Neuch.	22	Gruyères c. Frib.	7	Porentrui c. Berne	19	Valleir [Savoye]	2
Brevine c. Neuch.	21	Haguenaub. rhin	6	Port sur Saone D.	13	Vallorbes c. Vaud	27
Brugg. c. Argovie	13	Hericourt Doubs	3	Provence c. Vaud	16	Vernayaz c. Valais	15
Bulle c. Fribourg.	8	Huthwyl c. Berne	7	Rapperswyl c. St. G.	14	Verrières c. Neuch.	19
Buren c. Berne	7	Jenatz c. Grisons	30	Renans c. Berne	10	Villisau c. Lucerne	5
Busingen (Baden)	6	Ilantz c. Grisons	13	Rheinfelden c. Arg.	7	Vionnaz	5
Buttes c. Neuch.	13	Kaiserstul c. Argov.	5	Rochefort c. Neuch.	2	Vius en Sallas Sa.	21
Candel b. rhin.	6	Kublis c. Grisons	30	Rolle c. Vaud	30	Vouxvri c. Vallais	8
Carouge c. Genève	12	Lachen c. Schwyz	13	Romainmôtier c. Vaud	23	Vuippens c. Frib.	13
Cerlier c. Berne	14	Langenthal	6	Rorschach c. St. G.	8	Waldshut f. noire	2
Charles sous Salève	1	La Roche c. Frib.	2	Ruffach h. rhin	20	Wangen c. Berne.	2
Chaindon c. Berne	14	Lauffen c. Berne	5	Rumilly en Savoye	21	Weintelden c. Th.	8
Chambave Val d'A.	26	Laffenbourg. c. Arg.	13	Saillans Drôme	2	Wildhaus c. S. G.	29 27
Champvent	12	Lausanne	3	St. Amour	16	Wyl c. St. Gall.	6 20
Château d'OEx c. Vaud	21	Lauterbourg (b. rh.)	20	St. Blaize c. Neuch.	12	Zoffingen c. Argov.	13
Chatillon	5	Lenzburg c. Argov.	7	St. Brancher c. V.	2	Zug	13
Chaumergi	27	Lichtensteig c. St. G.	19	St. Claude Jura	12	Zurich	2 29
Chaux-de-fonds	27	Liestal c. Bale	28	Ste Croix c. Vaud	28	Zuzach c. Argovie	10
Cheane Thôn. Sav.	26	Lieu [le] c. Vaud	20				
Clerval Doubs	13	Loèche c. Valais	2				

Foires du mois de Juin. 1845.

Aarbourg c. Arg.	24	Gendré	21
Abondance N. D	5	Gigny (Jura)	10
Aiguebelle Savoye	7	Giromagny h. rh.	10
Aime en Savoye	3	Grand dessiat	25
Aix en Savoye	6	Grandson c. Vaud	26
Appenzell	25	Gras (les) Doubs	16
Beaufort	11	Kœlliken c. Arg.	25
Belfort (h. rhin)	2	Kloten c. Zurich	3
Bienne c. Berne	5	Lachassagne (Jura)	15
Biot en Savoye	2 16	La Clusaz Savoye	2
Blamont (Doubs)	4	Lagnieu (Ain)	25
Bletterans (Jura)	26	Lajoux c. Berne	10
Bouclans (Doubs)	5	Larivière	26
Boudry c. Neuch.	4	La Salle (Val d'A.)	5
Bourg (Ain) 4 et	16	Laufen c. Berne	9
Brevrai	9	Liliaire	13
Brugg c. Argovie	17	Lisle c. Vaud	5
Brumath h. rhin	24	Loche c. Neuch.	24
Buren Berne	25	Loèche en Valais	24
Challonge	28	Lonchamois	26
Châlons s. Saone	28	Lons-le-Saunier	16
Chamonix en Sav.	16	Lutry c. Vaud	26
et	30	Martigny en Val.	9
Champagne c. Vaud	7	Megève en Sa.	25
Champagnole (Ju.)	23	Moirans (Savoie)	30
Chancy c. Gen.	16	Montbéliard (D.)	9
Chaumont (haute		Montfleur	9
Marne)	25	Montmartin	13
Clairveaux (Jura)	20	Monthey en Valais	4
Clerval Doubs	10	Montjustin	30
Compestières	2	Mont le C.	24
Courchapoix c. Be.	16	Mont sur Vaud	27
Courtemaiche c. B.	9	Morbier	3
Cruseille en Savoye	2	Morges c. Vaud	25
Delémont c. Berne	25	Morteau (Doubs)	3
Delle h. rhin	23	Morzine en Sa.	9 23
Doucier	16	Motiers-travers	10
Draillant en Sav.	2	Moûtiers en Tar.	28
Echallens c. Vaud	17	Moutherot Doubs	13
Ensisheim h. rhin	9	Neu-Breisach h.r.	24
Estavayer c. Frib	11	Niedersept h. rh.	4
Evian en Savoye	2	Noirmont c. Berne	2
Faucogney (h. S.)	5	Orchamp	5
Feldkirch Voralb.	25	Orgelet (Jura)	24
Fourg	9	Ornans Doubs	17
Fraisans	17	Orsières en Valais	3
Gaillard en Savoye	11	Passavant (Doubs)	23



Petites Chiettes	28	S. Ursanne c. B.	30
Plot	15	Salez c. s. Gall	24
Pontarlier (Doubs)	19	Samoens en Savoye	4
Porentrai c. Berne	23	Sancey le grand	25
Port s. Saone D.	13	Salux c. Grisons	11
Regensberg c. Z.	12	Sempach c. Luc.	2
Rigney (Doubs)	9	Serre les sapins D.	9
Rixouze	21	Sidwald c. s. Gall	5
Rochevineux	27	Sissach c. Bâle	25
Romont c. Frib.	17	Stein am rhein	25
Roulous	23	Strasbourg	25
Rue c. Frib.	5	Sursee c. Lucerne	26
Ruffey	12	Tassenières	23
Rupt	16	Tervai le Ch.	10
S. Amour (Jura)	2	Thoirette	19
S. Aubin c. Nench.	9	Thône en Savoye	7
S. Claude (Jura)	7	Tour du mex	17
S. Croix G. T. h. r.	11	Vallengin c. Neuch.	2
S. Jean en Maur.	23	Wangen c. Berne	26
S. Imier c. Berne	9	Vercel (Doubs)	23
S. Joire en Savoye	6	Vielmergen c. Ar.	25
S. Julien en Sav.	5	Yverdon c. Vaud	3

Moyen de se rappeler le nombre de jours que contient chaque mois.

Trente jours en Novembre,
Avril, Juin et Septembre;
De vingt-huit il y en a un,
Les autres en ont trente-un.

1 Mardi	s Théobald		5		Ne	
2 Mercredi	<i>Violaine N. D.</i>		16			chaud
3 Jeudi	s Anatole, évêq.		28		<i>grand équinoc. du ☉</i>	
4 Vendredi	s Ulrich, évêque.		10		à 4 h. 57 m. ap. m.	
5 Samedi	s Zoé.		22			
27.	Lever du sol. 4 h. 15 m				Couch. du sol. 7 h. 54 m.	
6 <i>Diman</i>	s Goar, solit.		4			clair
7 Lundi	s Elisabeth, reine.		16			rappelle beau
8 Mardi	s Procope, mar.		28			un
9 Mercredi	s Zénon, martyr.		10			premier serein
10 Jeudi	<i>Frères, mart.</i>		23			bien-
11 Vendredi	s Pie I. pape. m.		6			rition.
12 Samedi	s Jean Gualbert.		19		à 2 h. 50 m. ap. m.	
28.	Lever du sol. 4 h. 20 m.				Couch. du sol. 7 h. 49 m.	
13 <i>Diman</i>	s Henri, em.		2			
14 Lundi	s Bonaventure, c.		16			
15 Mardi	<i>Marguerite, ep.</i>		0			ora-
16 Mercredi	<i>Canon de Samic.</i>		15			fait que yeux.
17 Jeudi	s Alexis.		0			par beau
18 Vendredi	s Camille de L.		15			
19 Samedi	s Vincent de P.		0		à 6 h. 50 m. av. m.	
29.	Lever du sol. 4 h. 27 m.				Couch. du sol. 7 h. 44 m.	
20 <i>Diman</i>	s Elie, Marg.		15			
21 Lundi	s Arbogast.		0			
22 Mardi	<i>Marie Madeleine</i>		14			va-
23 Mercredi	s Apollinaire		28			ria-
24 Jeudi	s Christine, mar.		12			ble.
25 Vendredi	<i>Jaques, ep.</i>		25			serein
26 Samedi	s Anne.		7		à 5 h. 48 m. av. m.	
30.	Lever du sol. 4 h. 35 m				Couch. du sol. 7 h. 36 m.	
27	s Pantaléon.		20			
28 <i>Diman</i>	s Victor, pape.		2			
29 Mardi	s Marthe, v. et m.		14			second.
30 Mercredi	s Ignace de Loyo.		25			
31 Jeudi	s Germain, évêq.		7			

Nouvelle lune le + à + h. 57 m. ap. m. promet du soleil.

Premier quart. le 12, à 2 h. 50 m. ap. m. orageux.

Pleine lune le 19, à 6 h. 30 m. av. mid produira pluie et vent.

Dernier quart. le 26, à 3 h. 48 m. av. midi promet du beau temps.

JUILLET tire son nom de la naissance de Jules César arrivée en ce mois. On l'appelait auparavant Quintilis. Le 23, le soleil entrera au signe du Lion.

Du 1 au 31 Juillet les jours ont diminué de 56 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet 1845.

Berne	1	Morges, c. Vaud	2	Payerne, c. Vaud	3
Cossonay, c. Vaud	10	Moudon, c. Vaud	7	Fevrey, c. Vaud	29
Lausanne,	12	Orbe, c. Vaud	28	Yverdon, c. Vaud.	29

Handwritten note: Un Lundi

Handwritten note: 57

Handwritten note: 30

Handwritten note: Selenbach laisser venir

Foires du mois de Juillet 1845.

Aarau c. Argovie	2	Delle h. rh.	21		
Aarberg c. Berne	2	Deschaud	17		
Ablentsch c. Berne	18	Eglisau c. Zurich	2		
Abondance N. D.	24	Echelles	26		
Altkirch h. rhin	25	Elgg c. Zurich	16		
Amancis	28	Erschweil c. Sol.	21		
Andelot	5	Faucogney h. rh	5		
Appenzell	30	Ferette h. rhin	15		
Arlay	30	Feuerthal c Zurich	1		
Arwangen c. Berne	17	Flumet en Savoye	5		
Audeux Doubs	8	Gelterkinden c. B.	9		
Bauma c. Zurich	16	Gessenai c. Berne	4		
Beaucaire Gard	22	Gimel c Vaud	14	Nidau c. Berne	15
Belfort h. rhin	7	Giromagny h. rh.	8	Nyon c. Vaud	5
Bellegarde c. Frib.	28	Habère-Lullin en		Oensingen c. Sol.	7
Bellevoye	22	Savoie le	10	Olten c. Soleure	7
Besançon Doubs	14	Heidelberg	21	Orbe c. Vaud	12
Bischofzell c. Thu.	24	Héricourt Doubs	17	Orchamp.	1
Blamont Doubs	4	Herzogenbuchsee c.		Orgelet Jura	24
Bonneville en Sav.	12	Berne	2	Petit bornand	7
Bons en Savoye	7	Ilanz c. Grisons	28	Pfaffenhausen b. rh.	8
Bornand (grand) en		Kaisersberg h. rhin	7	Pleure	14
Savoie	28	Klingnau c. Arg.	2	Pontarlier Doubs	17
Bœsingen c. Berne	14	Knonau c. Zurich	28	Porentroi c. Berne	21
Bregenz (Voralb.)	25	La Chapelle	1	Pouilli	21
Brevine c. Neuch	9	La Ferté s. Jouarre	5	Rheinach c. Arg.	5
Bulach c. Zurich	8	Langnau c. Berne	16	Rheims	21
Bulle c. Fribourg	51	Langres	15	Rheineck c. St. G.	25
Buttes c. Neuch.	15	Lasarraz c. Vaud	1	Romont c Frib.	8
Château du pré	21	Lons le Saunier J.	15	Rue c. Fribourg	25
Chaumergi	25	Madelaine p. la r.	22	Sæckingen c. Arg.	25
Chaumont sur Fran-		Madelaine pet. d.	21	S. Amour	16
gy en Savoye	28	Mayence	25	S. Claude	12
Chaussin	21	Megève en Savoye	25	S. Genis	21
Chauvin	2	Memmingen Wurt.	5	S. Hilaire Doubs	2
Chiaveuna	15	Montbéliard Doubs	7	S. Lupicin	7
Clerval Doubs	8	Motta montag.	11	S. Paul de V.	26
Cluses en Savoye	28	Moudon c. Vaud	2	Sallenoves	1
Concise c. Vaud	5	Munster c. Lucerne	22	Schleithelm c. Sch.	7
Cossonai c. Vaud	10	Naisey	12	Seignelégier c. Ber.	21
Davos c. Grisons	7	Neuchâtel	2	Selongey c. d'or	2
Dclémont a. Berne	25	Neustatt forêt noire	28	Sempach c. Lucern	9
				Soleure	8
				Sissach c. Basle	30
				Taguinge en Sav.	23
				Thann h. rhin	24
				Thonon en Savoye	2
				Ueberlingen	4
				Valence	15
				Vaudrey	14
				Vercel Doubs	21
				Vevey c. Vaud	29
				Vezellieux	21
				Villisau c. Lucerne	7
				Vinzier	1
				Vius - en - Sallaz en	
				Savoie	1
				Waldenbourg c.	
				Bâle	18
				Waldshut forêt n.	25
				Weinfelden canton	
				Thurgovie	9





1	Vendredi	s Pierre aux liens	19	♀ en ☿	☉ apparition.	
2	Samedi	s Etienne, pape.	1	♂ ☉ ☽		
31.		Lever du sol. 4 h. 44 m.			Couch. du sol, 7 h. 27 m.	Nouvel. lune le 3, à 8 h. 52 m. av. midi. est invariable.
3	Diman	E 11. In. s Etienne	13	☽ ☽	à 8 h. 52 m. av. m.	
4	Lundi	s Dominique	25	☽ ☽	C'est orageux.	
5	Mardi	s Oswald.	7	♂ ♀, ♂ ♀		
6	Mercure	Transfig. N. S.	20	♀ Δ ♀	une vent	Premier quart. le 10, à 11 h. 8 m. ap. m. s'éclaircit.
7	Jeudi	s Gaëtan.	3		perte beau	
8	Vendredi	s Cyriaque, mart.	15	♂ ☉, ♀ Δ ♀	brulant	
9	Samedi	s Romain, mart.	29		qu'un tonnère	
32.		Lever du sol. 4 h. 53 m.			Couch. du sol. 7 h. 17 m.	Pleine lune le 17, à 1 h. 44 m. ap. m. fait entrevoir de la pluie.
10	Diman	E 12. s Laurent	12	☽ ☽	à 11 h. 8 m. ap. m.	
11	Lundi	s Susanne.	26	☾ ☽, ☽ ☽	(♂)	
12	Mardi	s Claire, vierge.	10	☽ ♀	gain serein	
13	Mercure	s Hippolite	24	☾, ☽ ♀	brouillard	Dernier quart. le 24, à 6 h. 55 m. ap. m. est variable.
14	Jeudi	s Eusèbe.	9		fait ☉ apparition	
15	Vendredi	Assomption N.D.	24	♀ pl. gr. éloigne. occid.		
16	Samedi	s Roch, capit.	9	♂ ☽, ☽ ♀	Perig.	
33.		Lever du sol. 5 h. 1 m.			Couch. du sol. 7 h. 3 m.	
17	Diman	E 13. s Sévère.	24	☽ ☽	à 1 h. 44 m. ap. m.	AOUT emprunte son nom d'Auguste qui y est né; on le nommait avant Sextilis comme 6 ^{me} mois de l'année martiale.
18	Lundi	s Hélène, im.	8	♂ ☽ ☽	nebuleux	
19	Mardi	s Donat, prêtre.	23	♂ ♀, ♂ ♀	tonnère	
20	Mercure	s Bernard.	7		aux sombre	
21	Jeudi	s Jeanne Chantal.	20	♀ ☽ ♀	dé-plu-	
22	Vendredi	s Symphorien, m.	3		pens vieux.	
23	Samedi	s Philippe Beniti.	16	☾ ☽, ☽ ☽	♂ ♀, ☽ ☽	
34.		Lever du sol. 5 h. 10 m.			Couch. du sol. 6 h. 53 m.	Le 23, le soleil sera au signe de la Vierge.
24	Diman	E 14. s Barthélem.	28	☽ ☽	à 6 h. 54 m. ap. m.	
25	Lundi	s Louis, roi	10		de sa varia-	
26	Mardi	s Zéphirin, pape.	22	☽ en ☽	☽ ♀. ble	Depuis le 1 au 31 août les jours ont diminué de 99 minutes.
27	Mercure	fin canicule	4	☽ ♀	Apog.	
28	Jeudi	s Augustin, év.	16		répu-ven-	
29	Vendredi	Decolation S. J.	28	♀ retr.	tueux.	
30	Samedi	s Benjamin.	10	♀ retr. ☽ ♀, ♂ ☽	beau	
35.		Lever du sol. 5 h. 19 m.			Couch. du sol. 6 h. 40 m.	
31	Diman	s Raimond.	22	♂ ☽	tation. ☽	

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août 1845.

Berne	5	Moudon, c. Vaud.	4	Vevey, c. Vaud	26
Cossonay, c. Vaud.	14	Neuchâtel.	14	Yverdon, —	26
Lausanne, c. Vaud.	9	Orbe, c. Vaud.	25		
Morges, c. Vaud.	6	Payerne, Vaud,	7		

Foires du mois d'Août 1845.



Aarberg c. Berne	20	Felinge	12	Munster G. T. h. r.	25	St. Felix en Sav.	29
Aarau c. Argovie	6	Féterne en Savoye	18	Murgenthal c. Ber.	11	St. Jean d'Aulph	29
Aiguebelle	22	Frick c. d'Argovie	11	Neu-Breisach h. r.	25	St. Imier c. Berne	20
Allinges en Sav.	18	Gaillard c. Genève	29	Neuveville c. Ber.	26	St. Triviers (Ain)	18
Altstædten s. Gall	18	Gigny (Jura)	11	Noirmont c. Berne	5	St. Ursanne c. Ber.	18
Andilly	22	Giromagny h. rh.	12	Ormont dessous	25	Salins (Jura)	13
Ancecy en Sav.	25	Glaris	12	Orgelet (Jura)	25	Sallanches en Sav.	4
Auet c. Berne	27	Glise en Valais	16	Passavant (Doubs)	27	Samoens en Sav.	18
Annoire	20	Grandson c. Vaud	13	Pellionex	18	Sarnen c. Unterw	16
Appenzell	27	Grandval c. Ber.	26	Pesige	30	Schaffhausen	26
Arbois (Jura)	8	Huthwyl c. Berne	6	Pleure	9	Schlettstadt h. rh.	26
Arinthod (Jura)	19	Igny	29	Plot en Savoye	16	Schwellbrunn c. A.	19
Aubois	25	Ingweilerh. rhin.	21	Poligny (Jura)	1	Sciez en Savoye	25
Beaume (Doubs)	13	Jougne (Doubs)	25	Pont du bourg	21	Semoncel	4
Begnins c. Vaud	18	Lachen c. Schw.	19	Porentruai c. Berne	11	Soleure	12
Belfort (h. rhin)	4	Laferté s. Jouare	27	Port s. Saone D.	4	Sornetan c. Berne	25
Beufelden h. rhin	18	Lagnieu (Ain)	29	Provence c. Vaud	18	Steckborn c. Th.	21
Bienne c. Berne	14	Lamanche	6	Rapperswyl c. s. G.	20	Sursee c. Lucern	28
Blamont (Doubs)	4	Landeron c. Neuc.	11	Regensberg c. Zur.	14	Tagninge en Sav.	25
Boège	22	Landser h. rhin	16	Reichenau	16	Tassenières	29
Bons en Savoye	9	Larixouse (Jura)	16	Reichensee c. Luc.	11	Tervai le château	19
Bouclans	16	Les Bois c. Berne	25	Renans c. Berne	1	Toirette	21
Bourg Ain	4	Les Bouchoux (J.)	16	Rheinfelden c. d' A.	27	Ueberlingen	27
Bremgarten c. Arg	18	Le Muys	27	Rigney (Doubs)	9	Unterhal. c. Scha.	11
Brumath h. rhin	18	Les Fourgs	20	Rochevineaux	29	Urnaeschen c. Ap.	11
Brugg c. Argovie	12	Les Rousses (Jura)	9	Rolle c. Vaud	29	Val d'Illiez	18
Cerlier c. Berne	13	Liestall c. Basle	13	Romont c. Frib.	18	Vallengin c. Neuc.	16
Champagny	28	Lignièrès c. Neu.	4	Ronchaud (D)	29	Valleri	15
Chaux de crotenay	30	L'Isle c. Vaud	14	Rue c. Fribourg	28	Ville du pont	13
Chesne Thônex Sa.	2	Lons-le-Saunier	16	Ruffach h. rhin	16	Villisau c. Lucern	11
Chilli	30	Marlioz	2	Ruffey	18	Wattwyl c. S. Gall	13
Clairvaux (Jura)	20	Massevaux h. rh.	8	Rumilly en Savoie	25	Wyl c. St. Gall	19
Clerval Doubs	12	Megève en Sav.	30	Saillans (Drôme)	12	Zoffingue c. d'Arg.	25
Coligny Ain	18	Mellingen c. d'Ar.	11	St. Amour (Jura)	27	Zurzach c. Argov	30
Cossonay c. Vaud	28	Melz c. s. Gall	28	St. Cergue c. Vaud	11	Zweisimmen c. B.	27
Courendlin c. Bern	12	Mienzi	21	St. Claude (Jura)	12		
Dannemarie h. r.	26	Montbéliard	11	Ste Croix c. Vaud	27		
Delle h. rhin	18	Montmourol	4				
Diessenhofen c. Th	11	Mont s V.	25				
Dole Jura	30	Morat c. Frib.	20				
Douvaine en Sav.	2	Morez (Jura)	16				
Echallens c. Vaud	18	Morteau (Doubs)	5				
Einsideln c. Schw.	25	Morbier	5				
Einsisheim h. rh.	25	Moudon c. Vaud	28				
Epoisses c. d'or	18	Moussier	11				
Eternos (Doubs)	12	Moutherot Doubs	29				
Faucogney (h. S.)	7	Moutier gr. Val.	1				

1	Lundi	s Gilles Vêr.		4		à 10 h. 2 m. ap. m.	
2	Mardi	s Juste		17		La agréa-	
5	Mercre	s Rosalie.		29		ble.	Neuvel'e lune
4	Jeudi	s Esther.		12		♂ ♀. tom-	le 1, à 10 h. 2 m.
5	Vendre	s Laurent Justin		26		be est un	ap. m. promet de
6	Samedi	s Magnus, abbé.		9		able.	l'agréable.
	36.	Lever du sol. 5 h. 28 m.				Coucher du sol. 6 h. 27 m.	Premier quart.
7	Diman	E. 16. s Grat, évêq.		22		♄ ♀. ♄	le 9, à 5 h. 52 m.
8	Lundi	Nativité N.D.		6		♄	av. midi produira
9	Mardi	s Gorgon, mart.		20		♄	des brouillard et
10	Mercre	s Nicolas T.		4		♄	de la pluie.
11	Jeudi	s Felix et Ste Rég.		19		♄ ♀. ♄	Pleine lune le
12	Vendre	s Tobie. Guide.		3		♄ ♀. ♄	15, à 0 h. 41 m.
13	Samedi	s Materne.		18		♄ ♀. ♄	ap. m. amènera du
	37.	Lever du sol. 5 h. 37 m.				Coucher du sol. 6 h. 13 m.	beau temps.
14	Diman	E. 17. Exaltat. S.		2		♄	Dernier quart.
15	Lundi	s Nicomède.		17		♄	le 25, à 0 h. 5 m.
16	Mardi	s Corneille. P.		1		♄	ap. m. est à la pluie.
17	Mercre	4 T. s Lambert		15		♄	
18	Jeudi	s Ferréols Ferr.		28		♄	
19	Vendre	s Janvier, évêq		11		♄	
20	Samedi	s Paustin		24		♄	
	38.	Lever du sol. 5 h. 47 m				Coucher du sol. 5 h. 59 m	SEPTEMBRE lui
21	Diman	E. 18. s Mathieus		6		♄	vient de ce que ce
22	Lundi	s Maurice, m.		18		♄	mois était le sep-
23	Mardi	s Lin, Gape.		0		♄	tième de l'année
24	Mercre	s Gamaliel		12		♄	martiale.
25	Jeudi	s Cyprien, mart.		24		♄	Depuis le 1
26	Vendre	s Justine, mart.		6		♄	jusqu'au 30
27	Samedi	s Cosm. et Dam		18		♄	Septembre, les
	59.	Lever du sol. 5 h. 55 m.				Coucher du sol. 5 h. 45 m.	jours ont dimi-
28	Diman	E. 19. s Venceslas.		0		♄	nué de 106 mi-
29	Lundi	s Michel, archan		13		♄	minutes.
30	Mardi	s Jérôme, doct.		26		♄	

Erubon
42
Semin

Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre 1845.

Berne,	2	Bloudon, e. Vaud	1	Payerne, e. Vaud	4	Yverdon, e. Vaud	30
Cossonay, e. V.	11	Neuchâtel, suisse.	11	Fevoy, e. Vaud	50		
Morges, e. Vaud	5	Orbe, e. Vaud	29				

Faires du Mois de Septembre 1845.

A arbourg c. A. 22	Clerval (Doubs) 9	Les Rousses (Jura) 25	S. Amour Jura 25
A bondance N.D. 19	Cluse en Savoye 15	Lisle sur le Doubs 5	S. Brancher c. Val 20
Adelboden c. B. 16	Colfranc c. Neucha 1	Loèche c. Valais 29	S. Cergue c. Vaud 22
Aix en Savoye 5	Colmar h. rh. 17	Loerrach Baden 17	S. Claude (Jura) 12
Altkirch h. rhin 29	Constance 15	Lons-le-Saunier 5	S. Gervais en Sav. 15
Appenzell 24	Cornol c. Berne 1	Lucens c. Vaud 12	S. Hilaire Doubs 4
Arlai 15	Courtлари c. Bern 24	Lucerne 25	S. Jean d'Aulph 27
Aromas 26	Cruseille 9	Lutry c. Vaud. 25	S. Joire en Savoye 2
Aubonne c. Vaud 9	Dagmersellen c. L. 9	Mallera c. Berne 29	S. Julien en Sav. 4
Audeux (Doubs) 10	Davos c. Grisons 27	Megève Sav. 1. 6. 26	S. Lupicin 11
Avenches c. Vaud 5	Delémont c. Berne 24	Mels c. s. Gall 26	S. Marie aux Mines 4
Bagnes c. Valais 29	Delle h. rhin 15	Meyenberg c. Arg. 29	S. Trivier (Ain) 15
Beaufort en Sav. 29	Diesse c. Berne 16	Mirecourt (Vosges) 8	S. Vit 9
Belfort (h. rhin) 1	Echallens c. Vaud 29	Montbéliard [D]. 8	Salez c. s. Gall 29
Bellegarde c. Frib. 22	Engelberg c. Unt. 15	Montfaucon c. Ber. 15	Salins Jura. 11
Bellinzona c. Tessin 2	Erlenbach c. Ber. 9	Monthey c. Valais 10	Samoens en Sav. 29
Berne 2	Erlinsbach c. S. 9	Montmélian. lech. 9	Schœftland c. Arg. 1
Bernex en Savoye 30	Estavayer c. Frib. 3	Morgens c. Valais 18	Schwartzenbourg 25
Besançon (Doubs) 1	Ettiswyl c. Lucern 2	Morges c. Vaud 3	Sellières 11
Bienne c. Berne 18	Faucogney (h. S.) 4	Morteau [Doubs] 23	Selongey (c. d'or) 27
Bischofzell c. Th. 29	Feldkirch (Voral.) 30	Motiers travers 5	Serre-les-Sapins D. 20
Blamont Doubs 2	Ferrette h. rhin 9	Moutiers en Tar. 13	Sidwald c. s. Gall 18
Bletterans 10	Francfort s. Mein 8	Mulhausen h. r. 15	Siebnen c. Schw. 22
Boège en Savoye 23	Fribourg en Brisg. 1	Munster c. Luc. 22	Simplon c. Valais 29
Boisd'Amont Jura 15	Fribourg Suisse 15	Muttentz c. Basle 3	Soleure 16
Bolzano Tyrol 8	Frutigen c. Berne 5	Neu-Breisach 29	Sonceboz c. Berne 20
Bonadutz c. Gris. 29	Gex (Ain) 9	Neunkirch c. Sch. 22	Sonviller c. Berne 4
Bonneville en Sav. 11	Giromagny h. r. 9	Niedersept (h. r.) 3	Spicher c. Appenz. 15
Bornand (gr.) 22	Glaris 22	Nyon c. Vaud 25	Springen c. Uri 25
Bourg (Ain) 2 et 15	Grabs c. s. Gall 19	Oensingen c. Sol. 15	Steg c. Uri 27
Breitenbach c. So. 16	Grandfontaine Be. 9	Olten c. Soleure 1	Stein am Rhem 24
Brevine c. Neuch. 16	Grandvillard h. r. 9	Orgelet Jura) 16 24	Summiswald c. Berne 26
Bulle c. Fribourg 11	Gras (les) Doubs 22	Ormont dessus 9	Termignon en Sav. 30
Burdignin en Sav. 9	Gruyères c. Frib. 29	Ornans (Doubs) 16	Thaingen c. Schaff. 15
Chaindon c. Berne 1	Habère Lullin en Savoye. 16	Payerne c. Vaud 18	Thann h. rhin 8
Chambériat 6	Hundwyl c. App. 2	Petites Chiettes 5	Thône en Savoye 23
Chamonix en Sav. 30	Jenatz c. Grisons 25	Plansayon c. Frib 10	Thonon en Savoye 3 et 18
Champéry c. Val. 16	Jussi 4	Pontarlier (Doubs) 4	Thoun c. Berne 24
Chapelle d'Ab. 19	Kœlliken c. Arg. 19	Pont de Martel 2	Unterseen c. Berne 12
Charmey c. Frib. 16	La Clusaz en Sav. 15	Pont du bourg 19	Vald'illiez c. Valais 27
Château d'Œx c. V. 17	Langenbruck c. B. 24	Porentroi c. Bern e 15	Vallengin c. Neuch. 22
Chatillon 15	Langenthal c. Ber. 16	Rehetobel c. App. 26	Vallorsine en Sav. 19
Chaumergi 24	Langnau c. Berne 17	Reichenbach c. B. 23	Velcel (Doubs) 22
Chaumont sur Fran- gy en Savoye 2	Langwies c. Gris. 26	Reichensee c. Luc. 15	Verrières (les) c. N. 16
Chaussin 4	Larringes en Sav. 26	Rheims 30	Versoix c. Genève 4
Chaux de fonds 9	Lauffenburg c. Ar. 29	Ribeauvillers h. rh. 8	Vius en Sale 10
Chiètres c. Frib. 4	Lausanne 13	Rigney 13	Vouxxvi c. Valais 30
Cité d'Aost en Piém 5	Lentzbourg c. Arg. 25	Rue c. Fribourg 24	Wädenswyl c. Zurich 25
		Ruffach h. rhin 9	Waldshut for. noire 22
			Wegenstetten c. A. 15
			Weinfelden c. Thur. 24
			Wildhaus c. S. Gall 9
			Wimmis c. Berne 19
			Wyl c. St. Gall. 30
			Yverdon c. Vaud 2
			Zürich 18

Mois.	OCTOBRE.	ELECTIONS.	LUNAISONS.
1	Mercre Le saint Rosaire	9	à 11 h. 26 m. av. m.
2	Jeudi anges gardiens.	22	L'es- vari-
3	Vendre s Gérard, abbé.	5	♂ ♀, □ ♀. able.
4	Samedi s François	19	☾ ☽, ♂ ♀, □ ♂.
40	Lever du sol. 6 h. 5 m.		Couch du sol. 5 h. 32 m.
5	Diman E 20 s Placide,	3	♂ Δ ☽; cla- brouil.
6	Lundi s Bruno, chart.	17	☾. vage de- pluie
7	Mardi s Judith.	1	♀ en ☽, □ ♀. humide
8	Mercre s Brigitte,	15	☾ à 11 h. 58 m. av. m.
9	Jeudi s Denis;	29	♀ □ ♂
10	Vendre s Gédéon	14	♂ ♀, □ ♀. humide
11	Samedi s Firmin	28	♂ ♂, □ ♀. pluie
41	Lever du sol. 6 h. 14 m.		Couch. du sol 5 h. 18 m.
12	Diman E 21 s Maximil.	12	pouille l'hom- varia-
13	Lundi s Edouard.	26	me de la ble.
14	Mardi s Calixte, mart.	10	♀ en ☽, ♀ Δ ☽. ♂ ♀.
15	Mercre s Thérèse, vierge.	23	☽ à 10 h. 24 m. av. m.
16	Jeudi s Call, abbé.	6	♂ ♀, □ ♀. vent-
17	Vendre s Hedvige, veu.	19	☾ ☽, ♀ dirig. eux.
18	Samedi s Luc, évangel.	2	♂ ♀, □ ♂. brouillard
42	Lever du sol. 6 h. 24 m.		Couch. du sol. 5 h. 5 m.
19	Diman E 22 s Pierre d'A.	14	☾, moi- humide
20	Lundi s Vendelin.	26	♂ Δ ☽, tie fril-
21	Mardi s Ursule, vierge.	8	de sa leux.
22	Mercre s Colomb	20	□ ♀ (♀ Δ ♂. ☾ ☽)
25	Jendi s Séverin, évêque.	2	☽ à 8 h 42 m. av. m.
24	Vendre s Salomé.	14	☽ ☽ en ☽ ☽ ♀ troubl.
25	Samedi s Crépin, cordon.	26	* * ♀ ♂ ♂. vent
43	Lever du sol. 6 h. 34 m.		Couch. du sol. 4 h. 53 m.
26	Diman E 25 s Amand,	8	♀ ♂ ☽, □ ♀. clair
27	Lundi s Frumence, év.	21	♀ en ☽ ver- nua-
28	Mardi s Simon Juda;	4	♀ ♀ ♀. tu. geux.
29	Mercre s Narcisse.	17	♀ ♀ ☽. mouillé
30	Jeudi s Lucain, mart.	1	♂ ♀ (écl. ☽) □ ♀.
31	Vendre s Quentin, Vig.	15	☽ à 0 h. 9 m. av. m.

La
genis
42
Sera
nes

Nouvelle lune le 1, à 11 h. 26 m. av. m. est à la pluie.

Premier quart le 8, à 11 h. 58 m. av. m. est pareillement à la pluie.

Pleine lune le 15, à 10 h. 24 m. av. m. peut amener du vent et du froid.

Dernier quart. le 23, à 8 h. 42 m. av. m. produira de l'humidité.

Nouvelle lune le 31, à 0 h. 9 m. éclipse de soleil invisible à la quelle suivra du beau soleil.

OCTOBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars, il était le huitième de l'année martiale

Depuis le 1 jusqu'au 31 Octobre les jours ont diminué de 108 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois d'Octobre 1845.

Berne, le	7.	Morges, e. Vaud	le 1.	Orbe, e. Vaud	le 27.	Yverdon, e. Vaud	28
Cossonay e. Vaud,	9.	Moudon, e. Vaud	6.	Payerne, e. Vaud,	2.		
Lausanne, le	11	Neuchâtel, (Suisse)	9.	Fevoy, e. Vaud,	28.		

Foires du mois d'Octobre 1845.

Aarau c. Argovie.	15	Draillant en Sav.	28	Lieu (le) c. Vaud	16	S. Croix c. Vaud	2
Abondance N. D.	4	Einsiedeln c. Schw.	6	Lindau, lac de Cons.	31	S. Croix G. T. h.	1
Adelboden c. Berne	7	Ellg c. Zurich	1	L'Isle c. Vaud	16	S. Gall	16
Egeri c. Zug.	13	Emmendingen c. Ber.	21	Locle c. Neuchâtel	21	S. Gervais en Savoye	3
Aigle c. Vaud	29	Erlenbach c. Berne	14	Loèche c. Valais 13 et	28	S. Gingolph en Sav.	16
Aime en Savoye	6	Erschweil c. Soleure	6	Lons le Saunier	15	S. Jean de Gonville	11
Albert-Ville en Sav. 1	18	Eschalmatt c. Luc.	13	Lottstetten d. B.	20	S. Joire en Savoye	17
Albeuve c. Frib.	14	Estavayer c. Frib.	22	Lucerne	3	S. Laurent	17
Altorf c. d'Uri	13	Evian en Savoye	6	Lugano c. Tessin 16 et	28	S. Lupicin	29
Ambérieux (Ain)	29	Faucogney h. rhin	2	Lullin	1	Sallanches en Savoye	29
Annemace en Savoye	27	Favergeres en Sav. 1 et	15	Martigny c. Valais	20	Samoens en Savoye	21
Aoste en Piémont	28	Ferney-Voltaire	21	Massevaux h. rhin	13	Sarnen c. Unterwald	17
Appenzel	22	Ferrette h. rh.	21	Mayenfeld Grisons	29	Schwarzenbourg c. Be.	30
Arinthod	28	Feuernthalen Zurich	21	Menzingen c. Zug	20	Schwyz	16
Arwangen c. Berne	30	Flawyl c. St. Gall	30	Metmenstetten c. Zur.	30	Schüpfheim c. Lucern	7
Bagnes c. Valais	25	Flumet en Savoye	6	Mézières c. Vaud	8	Seewen c. Soleure	8
Basle	27	Frauenfelden c. Th.	20	Montbéliard (Doubs)	6	Seewis c. Grisons	28
Banma c. Zurich	3	Frutigen c. Berne	21	Monthey c. Valais	8	Seignelégier c. Berne	6
Beaulme c. Vaud	16	Gais c. Appenzell	6	Montreux c. Vaud	31	Sempach c. Lucerne	28
Belfort h. rh.	6	Gelterkinden c. Bâle	1	Montricher c. Vaud	10	Sentier (le) c. Vaud	3
Bellevaux en Sav.	9	Gessenai c. Berne	3	Mœrell c. Val. 15 et	30	Sidwald c. S. Gall	23
Bercher c. Vaud	24	Gex (Ain)	16	Morgex val d'Aoste	4	Sierre c. Valais	27
Berne	21	Gigny (Jura)	10	Morzine en Savoye	1	Signau c. Berne	23
Berthoud c. Berne	22	Gimel c. Vaud	6	Mossnang s. Gall	15	Sion c. Valais	25
Bex c. Vaud	15	Giromagny h. rhin	14	Motierstravers c. Neu.	28	Soleure	21
Bière c. Vaud	20	Glaris 10 et	27	Moudon c. Vaud	22	Stantz c. Unterwald	22
Biot en Savoye.	20	Gossau c. St. Gall	6	Moutier gr. Val.	16	Stein am Rhein	22
Blamont [Doubs]	7	Gross Hochstetten c. B.	29	Mümliswyl c. Sol.	15	Tamins c. Grisons	31
Boège en Savoye	29	Gruningen c. Zurich	21	Munster c. Lucerne	21	Tavannes c. Berne	29
Boltigen c. Berne	7	Gruyères c. Frib.	22	Neustadt f. noire	28	Teuffen c. App.	27
Bœsingen c. Berne	27	Gryon c. Vaud	11	Nidau c. Berne	28	Torens	17
Bourg [Ain]	20	Habsheim h. rhin	28	Noirmont c. Berne	21	Tour ronde en Sav.	16
Bregenz (Voralb)	17	Heiden c. App.	19	Olten c. Soleure	20	Travers c. Neuchâtel	9
Brevine c. Neuch.	22	Hericourt (Doubs)	30	Orbe c. Vaud	6	Tramclan c. Berne	15
Brigue c. Valais	16	Hérisau c. Appenzell	6	Orgelet [Jura]	24	Überlingen lac de Con.	22
Brugg c. Argovie	21	Hermance c. Genève	25	Ormont-dessous	20	Unterhallau c. Schaff.	20
Bulle c. Fribourg	16	Hitzkirch c. Luc.	13	et dessus	7	Untersee c. Berne	8 31
Buren c. Berne 1	29	Hundwyl c. App.	20	Orsières c. Valais	6	Urnäsch c. App.	21
Buttes c. Neuchâtel	7	Huthwyl c. Berne	15	Paléziens c. Vaud	23	Uznach c. S. Gall	18 25
Chables s. Saleive	2	Keisersberg h. rh.	6	Planfayon c. Frib.	16	Vacheresse en Savoye	14
Châlons sur Saone	28	Knonau c. Zurich	6	Pontarlier [Doubs]	16	Val d'Illicz c. Valais	23
Chamonix en Savoye	25	Kublis c. Grisons	17	Porentrui c. Berne	20	Vallorbes c. Vaud	21
Chancy c. Genève	25	Kalm c. Argovie	31	Port sur Saone (Doubs)	1	Valpelme	6
Chateau d'OEx	18	Kybourg c. Zurich	22	Ragatz s. Gall	20	Vernayaz c. Valais	8
Châtel d'Abondance	8	La Chapelle	20	Ramsen c. Sch.	2	Verrières c. Neuchât.	14
Chatelet pres Gessenay	11	Lachen c. Schw.	6	Rapperswyl c. S. G.	8	Villisau c. Lucerne	20
Châtel St. Denis	27	La Joux c. Bern.	13	Reichenbach c. Berne	28	Vionnaz c. Vallais	27
Chaux de fonds	28	La Rixouse (Jura)	25	Reinach c. Argovie	9	Vuipens c. Fribourg	28
Clairvaux [Jura]	20	La Roche c. Fribourg	20	Rochefort c. Neuch.	31	Waldenbourg	10
Clerval [Doubs]	14	La Roche en Savoye	9	Romainmotier c. Vaud	24	Waldshut foret noire	16
Coligny (Ain)	18	La Rochette	25	Romont c. Fribourg	14	Wangen c. Berne	16
Closes en Savoye	18	La Sagne c. Neuch.	14	Rougemont c. Vaud	10	Wattenwyl c. Berne	15
Collombay	23	La Sarraz c. Vaud	14	Rue c. Fribourg	23	Wiedlisbach c. Berne	28
Courendlin c. Berne	27	Laufen c. Berne	20	Russwyl c. Lucerne	6	Wimmis c. Berne	10 27
Cudrefin c. Vaud	27	Lauffenbourg c. Arg.	28	Saillans (Drôme)	15	Winterthur c. Zurich	9
Dannemarie h. rh.	21	Leipzig (Saxe)	2	Savigny c. Vaud	1	Yverdon c. Vaud	28
Davos c. Grisons 11 et	20	Lenk [an der]	9	S. Amarin h. rhin	28	Zizers c. Grisons	11
Delle (h. rh.)	13	Leyzin c. Vaud	10	S. Amour	26	Zolfigen c. Argovie	1
Dole	11	Lichtensteig c. St. G.	13	S. Brancher c. Valais	30	Zu	21
Douvaine en Sav.	23	Liestal c. Bâle	22	S. Claude Jura	13	Zweimimmen c. Berne	23

Day	Feast	Time	Signs	Notes
1 Samedi 44.	Toussaints.	29 Lever du sol. 6 h. 44 m	♀ □ ♀. □ ♂ ⊙	appari- tion.
2 Diman	E 24. Les Trépassés	13	☾, Les lois	Premier quart le 6, à 6 h. 42 m. ap. m. amènera de la pluie.
3 Lundi	s Hub. évêq.	27	♂ ♀. s'a-	Perig. doux.
4 Mardi	s Charles Borom.	12	cont ai-	
5 Mercredi	s Zacharie	16	gnent. ♀ □ ⊙.	Pleine lune le 14, à 1 h. 22 m. av. m. produit une éclip. visible, à laquelle suivra du froid.
6 Jeudi	s Léonard, solit.	10	à 6 h. 42 m. ap. m.	
7 Vendre	s Florentin, évêq.	24	☾ □ ♀ (♂ * ♀) □ ♀	Dernier quart. le 22, à 4 h. 35 m. av. m. orage et neige.
8 Samedi 45.	Vénération d. S.	8	♂ ♂. Les pré-	
9 Diman	E 25. Théodore,	22	♀ en ♀. c p-	Nouvelle lune le 29, à 0 h. 9. m. ap. m. se dispose au froid.
10 Lundi	s Triphon, m.	6	□ ♀ humide	
11 Mardi	s Martin, évêq.	19	tes de la ♄	Eclipse
12 Mercredi	s Imier, évêque	2	♀ en ♀ ♀ Δ ♀ ♂ ♀.	
15 Jeudi	s Stanislas Kost.	15	☾ ☽, □ ♀.	à 1 h. 22 m. av. m.
14 Vendre	s Frédéric.	27	☾	
15 Samedi 46.	s Léopold.	10	☾ ♂ ♀, □ ♂. rigou-	reux. fril-
16 Diman	E 26 s Othmar,	22	☾, ver- ⊙	
17 Lundi	s Grégoire,	4	♀ * ♂. tu	leux.
18 Mardi	s Odon, abbé.	16	♂ ♀,	
19 Mercredi	s Elisabeth	28	□ ♀. ♄. ☾ Apog:	frais
20 Jeudi	s Félix de Valois	9	♀ □ ♂ ♂ ♀.	
21 Vendre	Présentat. N. D.	21	☾ ♀ ♂.	à 4 h. 55 m. av. m
22 Samedi 47.	s Cécile, vierge.	4	☾	
23 Diman	E 27. s Clément	16	□ ♀, ♂ ♂.	tour- billon
24 Lundi	s Chrysog.	28	atti-	
25 Mardi	s Catherine.	11	rent. de neige	sombre
26 Mercredi	s Conrad.	25	□ ♀.	
27 Jeudi	s Jérémie.	9	♂ ♀, □ ♀.	ora- geux
28 Vendre	s Sostène.	25	☾ ☽,	
29 Samedi 48.	s Saturnin.	7	☾ à 0 h. 9. m ap. m.	pluie.
30 Diman	E 1. Adv. s André	22	☾, ♂ ♀, □ ♂.	

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre 1845.

Bonne; le	4 Morges, e. Vaud	5 Orbe, e. Vaud	24 Vevey, e. Vaud	25
Cossonnay, c. V.	13 Moudon, e. Vaud	3 Payerne, e. Vaud	6 Yperdon, c. Vaud	25

Foire du Mois de Novembre 1845.

Aarau	12	Cossonai c. Vaud	6	Lucens c. Vaud	12	S. Claude (Jura)	12
Aarberg c. Berne	12	Couvet c. Neuch.	10	Lutry c. Vaud	27	S. Genis	22
Aarbourg Arg.	25	Cruseille en Sav.	13	Martigny-vil. c. Val	10	S. Hélène en Sav.	5
Abondance N. D.	4	Delémont c. Berne	12	Massevaux h. r.	17	S. Jean de Gouv.	11
Aeschi c. Berne	4	Delle h. rhin	10	Massonger c. Val	27	S. Imier c. Berne	21
Aiguebelle en S.	11	Diessenhofen c. T.	17	Mellingen c. Arg.	26	S. Julien en Savoye	6
Altkirch h. rhin.	25	Divonne (Jura)	18	Meyenberg c. Arg.	17	S. Légiér c. Vaud	19
Altorf c. Uri	6	Echallens c. Vaud	15	Meyrin c. Genève	28	S. Marie aux Min.	5
Andelfingen c. Z.	10	Einsideln c. Sch.	10	Moirans (Isère)	3	S. Maurice c. Valais	3
Appenzell	19	Elgg c. Zurich	12	Montbéliard D.	17	S. Triviers (Ain)	3
Arbon c. Thurg.	17	Ensisheim h. rhin	25	Montmélian en S.	25	S. Ursanne c. Ber.	5
Attalens c. Frib.	10	Erlenbach c. Berne	11	Morat c. Frib.	19	S. Vit	25
Avenches c. Vaud	21	Erlinsbach c. Sol.	25	Morez (Jura)	3	Salins (Jura)	1
Baar c. Zug	17	Erstein b. rh.	24	Morges c. Vaud	12	Sarnen c. Unterw.	12
Baden c. Aarg.	17	Eschenez c. Thurg	27	Morteau (Doubs)	11	Saverne b. rh.	26
Balstall c. Sol.	6	Evian en Sav. 3 et	17	Morzine en Savoye	8	Schalflhausen	18
Belfort h. rh.	3	Faucogney (h. S.)	6	Moudon c. Vaud	19	Schiersch c. Gris.	24
Berne	25	Flamnet en Savoye	8	Moutherot (D.)	10	Schleitheim c. Sch.	24
Berneck s. Gall	11	Flums c. s. Gall	4	Mulhausen h. r.	4	Schlettstadt b. rh.	25
Berthoud c. Bern	6	Fribourg en Suisse	11	Munster c. Luc.	25	Schupfheim c. Luc.	11
Besançon Doubs	17	Frutigen c. Berne	21	Mury c. Argovie	11	Schwelbrunn c. Ap.	4
Bevaux c. Vaud	1	Gaillard c. Gen.	8	Naters c. Valais	10	Schwyz	12
Bienne c. Berne	15	Gersau c. Schwyz	11	Neu-Brisach h. r.	21	Seengen c. Arg.	18
Biot en Savoye	21	Giromagny h. rhin	11	Neuchâtel	5	Selongey c. d'or	12
Bischofzell c. Th.	13	Glaris	12 et 22	Neuveville c. Ber.	25	Semsaies c. Frib.	3
Blamont (Doubs)	6	Grandson c. Vaud	12	Nyon c. Vaud	27	Sierre c. Valais	26
Blankenburg c. B.	17	Grandvillard h. r.	11	Ollon c. Vaud	21	Sion	15 et 22
Bonneville en Sa.	11	Grindelwald c. B.	1	Olten c. Soleure	17	Sissac c. Bâle	12
Bons en Sav.	17	Gruyères c. Frib.	19	Orgelet (Jura)	24	Staefa c. Zurich	20
Bornand (gr.) Sav.	7	Haguenau b. rh.	18	Ormont dessous	28	Stammheim c. Zur.	3
Boudry c. Neuch.	10	Hérisau c. Appen.	21	Ormont dessus	4	Stanz c. Unterw.	12
Bourg (Ain)	12	Herzogenbuchsee	11	Ornans (Doubs)	18	Steckborn au lac de C.	13
Breitenbach c. Sol.	11	Horgen c. Zurich	13	Oron la ville	5	Stein am Rhein	26
Bremgarten c. Ar.	3	Huëmoz c. Vaud	10	Passavant	3	Sursée c. Lucerne	3
Brent c. Vaud	12	Ilanz c. Grisons	14	Payerne c. Vaud	6	Tagninge en Sav.	3
Briançon	17	Ingweiler b. rh.	25	Pfaffenhofen b. rh.	4	Teuffen c. Appen.	6
Brientz c. Berne	12	Kaysersthal c. Arg.	11	Pfessikon c. Zurich	13	Thaingen c. Schaff.	3
Bulach c. Zurich	4	Klingnau c. Arg.	26	Rances c. Vaud	7	Thône en Sav.	17
Bulle march. de bé.	6	Küblis c. Grisons	14	Renaos c. Berne	10	Unterséen c. Berne	19
Carouge c. Genève	3	Lachen Schwyz	4	Rheinau c. Zur.	5	Uster c. Zurich	27
Châindon c. Berne	10	Lagnieu (Ain)	12	Rheineck c. s. Gall	3	Utznach s. Gall.	8 22
Champagnole J.	26	Landeron c. Neu.	10	Rheinfelden c. Ar.	5	Vercel (Doubs)	12
Chât. d'Ex Vaud	27	Langenthal c. Ber.	4	Richterschwyl Z.	18	Vesoul (h. Saône)	25
Chesne Thonex S.	17	Langwies c. Gris.	18	Rolle c. Vaud	21	Vevey c. Vaud	25
Clerval (Doubs)	11	La Roche c. Frib.	26	Rorschach c. s. G.	6	Vouvry c. Valais	13
Coire Grisons	12	Laupen c. Berne	6	Ruffach h. rhin	28	Waldshut for. n.	6
Collonges f. l'Ecl.	3	Lausanne	8	Rumilly en Sav.	24	Weggis c. Lucerne	11
Colmar h. rh.	13	Loèche c. Valais	10	Saillans (Drôme)	20	Weinfelden c. Th.	5
Coppet c. Vaud	25	Lons le Saunier	15	S. Amour	17	Westhofen b. rh.	5
						Wilchingen	17
						Wildhaus	4
						Winterthur c. Zur.	6
						Wyl c. s. Gall.	18
						Zossingen c. Arg.	17
						Zurich	12

1	Lundi	s Eloi		7	Le glai ^e Per. vent	
2	Mardi	s Bibiane		22	♂ ♀, ve de froid	
3	Mercre	s Lucius. s Xav.		7	V en ♁ ♂ □. clair	Premier quart.
4	Jeudi	s Barbe, mart.		21	♁ Δ ♃. ♂ ♃. frais	le 6, à 3 h. 20 m.
5	Vendre	s Sabbas, abbé.		5	(♁ * ☉) ♂ ♂.	av. m. pourra pro-
6	Samedi	s Nicolas,		19	à 3 h. 20 m. av. m.	duire du vent et
49.		Lever du sol 7 h. 35 m			Couch. du sol. 4 h. 11 m.	du mauvais temps
7	Diman.	E. 2. Ad. s Ambr.		3	□ ♀. la loi gel	Pleine lune le
8	Lundi	Conception N.D.		16	est sou- brouillard	13, à 7 h 10 m.
9	Mardi	s Joachim.		29	□ ♀, ♂ ♃. nuageux	ap. m. est disposé à
10	Mercre	s Valerie M.		11	☾ ☽, □ ♁. ♀ plus	la pluie.
11	Jeudi	s Damase, pape.		24	grd. cloign. occident.	
12	Vendre	s Synèse, martyr.		6	vent trop ☉ appar.	Dernier quart-
13	Samedi	s Luc, QILL.		18	à 7 h. 10 m. ap. m.	le 21, à 11 h. 55 m.
50.		Lever du sol 7 h. 40 m.			Couch. du sol. 4 h. 10 m.	ap m. promet du
14	Diman	E. 3. Ad. s Nic.		0	□ ♂. court. doux	soleil.
15	Lundi	s Abraham		12	♂ ♀ ténébreux	Nouvelle lune
16	Mardi	s Adélaïde.		24	plu- ☾ Apog.	le 28, à 11 h. 20
17	Mercre	s Lazare		6	□ ♃. rien n'é- vieux	m. ap. mi. sera ac-
18	Jeudi	4 Temps s Unib.		18	♀ retr., ♂ ♀, ♂ ♁.	compagné d'un
19	Vendre	s Némèse.		0	chappe à sombre.	temps sec.
20	Samedi	s Théophile, m.		12	♀ ♂ ♁. ♂ □ ☉. ♃	
51.		Lever du sol 7 h. 44 m.			Couch. du sol. 4 h. 12 m.	
21	Diman	E. 4. Ad. s Thome.		24	à 11 h. 55 m. ap. m.	
22	Lundi	s Flavien		6	☾ pl. court. jr. ♀ plus	DÉCEMBRE
23	Mardi	s Dagobert.		19	le 22: ♁ on ♁ ♃ Δ ☉.	tire son nom de
24	Mercre	s Adam. Eve V.		3	♂ ♃. celui clair	ce qu'il était le
25	Jeudi	NOEL.		16	☾ ☽, □ ♀, □ ♁. ♃	dixième mois de
26	Vendre	s Etienne, mart.		0	♀ dirig. de frais	l'année martiale.
27	Samedi	s Jean, evang.		15	♁ ♂ ☉. la ☉	
52.		Lever du sol. 7 h. 47 m.			Couch. du sol. 4 h. 17 m.	Du 1 au 21 les
28	Diman	E. Les innocens.		0	à 11 h. 20 m. ap. m.	jours ont diminué
29	Lundi	s Thomas, mart.		15	☉ ☽ ♂. ☾ Per.	de 22 min. et du
30	Mardi	s David		1	□ ♃ reli- couvert de	21 au 31 ils ont
31	Mercre	s Sylvestre.		16	♂ ♁. gion. nuages.	crû de 4 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre 1845.

Berne,	2.	Moudon, e. Vaud,	le 1.	Vevey, e. Vaud, le	30.
Cossonay, e. Vaud,	le 11.	Orbe, e. Vaud,	le 29.	Yverdon, e. Vaud, le	30.
Morges, e. Vaud, le	5.	Payerne, e. Vaud, le	4.		

Foires du mois de Décembre 1845.

Aarau c. Argovie	17	Ermatingen c. Th.	1
Aigle c. Vaud	17	Erschweil c. Soleure	1
Altorf c. Uri	4	Estavayer c. Frib.	5
Altstædten c. s. Gall	11	Faucogney (h. S.)	4
Altkirch h. Rhin.	1	Feldkirch Voralb.]	22
Ambérieux (Ain)	6	Ferney-Voltaire	5
Annecy en Savoye	1	Ferrette h. rhin	9
Appenzell	10	Flums c. S. Gall	23
Arbois (Jura)	5	Fraisans	8
Arcey	22	Frauenfeld c. Th.	8
Aromas (Jura) 3 et	22	Fribourg en Brig.	22
Aubonne c. Vaud	2	Frick c, Argov.	1
Belfort h. rhin		Gais c. Appenzell	23
Belvoye (Doubs)	6	Gebweiler h. rh.	1
Berthoud c. Berne	31	Gendrey (Jura)	18
Bex c. Vaud	26	Gessenai c. Berne	5
Bienne c. Berne	31	Gex (Ain)	1
Blamont (Doubs)	6	Gigny (Jura)	10
Bolzano Tyrol	1	Giromagni h. rh.	9
Bonne en Savoye	8	Glaris	11
Bons en Savoye	1	Gossau c. s Gall	1
Bourg (Ain)	6	Grenoble (Isère)	4
Bregentz Voralb.	5	Hitzkirch c. Luc.	8
Bremgarten c. Arg.	22	Hutwyl c. Berne	3
Brugg c. Argovie	9	Ignny (Marne)	22
Bulle c. Fribourg	11	Ilanz c. Grisons	16
Buren c. Berne	10	Kaysersberg (h. rh.)	1
Cerlier c. Berne	3	Kayserstuhl c. Ar.	6
Chable s. Salève	18		et 29
Chaumergi	18	Klingnau c. Arg.	29
Chaumont sur Frangy		Küblis c. Grisons	19
en Savoye.	13	Lachen c. Schwitz	2
Clairvaux (jura)	20	Lagnieu (Ain)	15
Clerval (Doubs)	9	Langnau c. Berne	10
Cluses en Savoye	1	La Roche en Sav.	13
Coligny (Ain)	18	Lauffen c. Berne	15
Colmar (h. r.)	17	Lentzbourg c. Arg.	11
Constance	1	Lisle sur le D.	22
Cully c. Vaud	12	Lons le Saunier	15
Delémont c. Berne	31	Lucerne	23
Delle h. rhin	15	Martigny c. Valais	1
Dôle Jura.	4	Meilen c. Zurich	4
Echandens c. Vaud	26	Mellingen c. Argovie	1
Eglisau c. Zurich	2	Mirecourt (Vosge)	12
Einsideln c. Schwiz	4	Montbéliard	8



Monthey c. Valais	31	S. Trivier de C. [Ain	
Montmélian Sav.	26		24 et 29
Morez (Jura)	20	Salins [Jura]	23
Moudon c. Vaud	27	Samoens en Savoye	15
Mulhausen	6	Sancey le gr. [D.]	26
Neuenkirch c. Sch.	15	Sarnen c. Unterw.	1
Neuveville c. Berne	30	Schwitz	4
Nidau c. Berne	9	Seewis c. Grisons	12
Oensingen c. Soleure	1	Seillères	18
Olten c. Soleure	15	Selongey [côte d.]	22
Orbe c. Vaud	8	Sidwald c. S. Gall	11
Orgelet (Jura)	24	Soleure	9
Ornans Doubs	16	Sombacourt c. Berne	1
Payerne c. Vaud	18	Strasbourg	18 et 26
Poligny (Jura)	8	Sulz h. rhin	24
Pontarlier (Doubs)	11	Sursee c. Lucerne	6
Pont du bourg	2	Tassenières	22
Porentroi c. Berne	1	Teuffen c. Appen.	22
Port s. Saone	10	Thonon en Sav.	1-18
Ragatz c. S. Gall	1	Thun c. Berne	17
Rapperswyl S. Gall	17	Troistorrens	4 et 18
Recologne (Doubs)	15	Ueberlingen	10
Reichenbach c. Ber.	9	Vercel [Doubs]	24
Ribeauvillier h. Rh.	1	Vezellei	9
Romont c. Fribourg	2	Vielmergen c. Arg.	2
Roulous (Doubs)	27	Villeneuve c. Vaud	4
Rue c. Fribourg	18	Villisau c. Lucerne	15
Saanen c. Berne	5	Vius en Salaz	6
S. Amour (Jura)	2	Waldshut [for. n.]	27
S. Claude (Jura)	12	Winterthur c. Zur.	18
S. Hilaire	4	Yverdon c. Vaud	26
S. Lupicin [Jura]	4	Zug	2
Sackingen c. Arg.	1	Zweisimmen c. Ber.	11

E

Souverains de l'Europe.

Nés. S. S. LE PAPE. Élus

1765 GRÉGOIRE XVI, Maure Capellari 1831

EMPEREURS.

1793 Autriche FERDINAND I. roi de Bohême et de Hongrie . . . 1835

1796 Russie NICOLAS I. 1825

1823 Turquie, ABDUL-MEDJID-KHAN 1859

ROIS.

1773 France, LOUIS PHILIPPE I. : : 1830

1819 Grande Bretagne, ALEXANDRINE VICTOIRE I. 1837

1795 Prusse, FRÉDÉRIC GUILLAUME IV. 1840

1830 Espagne, ISABELLE II. 1833

1792 Hollande GUILLAUME II. 1840

1790 Belgique, LÉOPOLD I. 1832

1798 Sardaigne, CHARLES ALBERT . . . 1831

1810 Deux-Siciles, FERDINAND II. . . . 1830

1819 Portugal, DONA MARIA da Gloria. 1826

1786 Danemarck, CHRISTIAN VIII. . . . 1839

1786 Bavière, LOUIS CHARLES AUGUSTE 1825

1797 Saxe, FRÉDÉRIC AUGUSTE. I. . . . 1830

1799 Suède, OSCAR I. 1844

1781 Wurtemberg, GUILLAUME I. 1816

1771 Hanovre, Ernest Auguste 1837

1815 Grèce, OTHON I. 1832

GRANDS DUCS ET DUCS.

1790 Bade, Charles Léopold Frédéric 1830

1806 Brunswick, Auguste Louis Guill. 1831

1794 Anhalt-Dessau, Léopold Frédéric 1817

1778 Anhalt-Cæthen, Henri 1830

1797 Toscane, Léopold II. 1824

1791 Parme, Marie Louise. 1814

1818 Saxe-Gotha, Ernest Auguste . . . 1844

1800 Saxe-Meiningen, Bernard Erich 1803

1784 Saxe-Cobourg, Ernest 1806

Nés. Élus.

1783 Saxe-Weimar, Charles Frédéric 1828

1817 Nassau, Adolphe Guillaume Charles Auguste Frédéric 1839

1777 Hesse-Darmstadt, Louis II. 1830

1823 Mecklenbourg-Schwerin, Frédéric François. 1842

1779 Mecklenbourg-Strélitz, Georges Frédéric 1816

1779 Modène, François IV, Ar: d'Aut. 1814

PRINCES.

1789 Waldeck, Georges Frédéric Henri 1815

1796 Lichtenstein, Aloïs Joseph 1836

1783 Oldenbourg, Paul Fréd. Auguste. 1829

1776 Honhenzollern, Frédéric Herman. 1810

1796 Lippe, Paul Alexandre Léopold. 1802

1799 Lucques, Charles Louis 1824

1794 Reuss-Greiz, Henri XX. 1836

1785 Reuss-Schleiz, Henri LXII 1818

1797 Reuss-Ebersdorf, Henri LXXII. 1822

1801 Schwarzbourg, Gunther Frédéric 1835

ELECTEUR.

1784 Hesse-Cassel, Guillaume II. : 1821

LANDGRAVE

1784 Hesse-Philipsthal, Charles Auguste Philippe Louis. 1805

SUISSE.

Divisée en XXII Cantons souverains, réunis en Confédération sous une Diète et un Président. (Canton directeur Zurich p^r 1845 et 1846).

FRANCFORT SUR LE MEIN.

Un Sénat.

VILLES ANSEATIQUES.

Hambourg, Lubeck et Brême.

Un Bourgmaitre et un Sénat.



EPIHEMERIDES

DE MDCCCXLV.

DESCRIPTION des Quatre Saisons.

L'hiver.

Le quartier d'hiver fera son entrée le 21 Décembre 1844 à 4 h. 56 m. du soir, à l'entrée du soleil au signe du Capricorne; dans ce moment la lune se trouve au 27 degré du Taureau; Mercure au 19 du Capricorne, Venus au 26 du Scorpion; Mars au 11 du même signe. Jupiter au 26 des Poissons; Saturne au 6 du Verseau; La tête du Dragon au 4 degré du Sagitaire et enfin la queue du Dragon au 4 des Gémeaux.

Du Printemps.

L'entrée de cette agréable saison a lieu le 20 Mars à 6 h. 9 min du soir, époque où le Soleil entre au signe du Bélier. De façon que la lune est au 23^e degré du Lion; Mercure au 28 des Poissons; Venus au 16 du même signe; Mars au 8 du Capricorne; Jupiter au 15 du Bélier, Saturne au 16 du Verseau; la tête du Dragon au 29 du Scorpion et la queue du Dragon au 29 du Taureau.

De l'Eté.

L'entrée de cette belle saison s'opérera au moment où le Soleil atteindra le signe de l'écrevisse le 21 Juin à 5 h. 7 m. après midi. Pour lors la lune se trouvera au 24 deg. du Capricorne; Mercure au 14 des Gémeaux; Venus au 10 de l'Ecrevisse; Mars au 26 du Verseau; Jupiter au 4 du Taureau; Saturne quoique rétrogradant, au 19 du Verseau; la tête du Dragon au 24 deg. du Scorpion et la queue du Dragon au 24 du Taureau.

De l'Automne:

Ce quartier commencera le 25 Septembre à 5 h. 19 m. du matin, époque où le Soleil atteint le signe de la Balance; et alors la lune est au 27 deg. des Gémeaux; Mercure au 14 de la Vierge; Venus au 5 du Scorpion; Mars au 21 du Verseau; Jupiter rétrogradant au 19 du Taureau; Saturne aussi rétrogradant au 13 du Verseau; enfin la tête du Dragon au 19 du Scor-

pion , et la queue du Dragon au 19 du Taureau.

Des Eclipses.

Pour l'année 1845, quatre éclipses auront lieu, dont deux au Soleil et deux à la Lune.

La première au Soleil visible en partie, a lieu le 6 Mai avant midi, son commencement à 9 h. 11 minut. son milieu à 10 h. 12 minutes et la fin à 11 h. 13 minutes.

La première éclipse de lune a lieu le 21 Mai entre 3 et 6 heures du soir et est invisible pour toute l'Europe.

La deuxième éclipse de Soleil aura lieu le 30 au 31 Octobre entre 10 h. du soir et 3 h. du matin et est invisible pour nos contrées.

La deuxième éclipse de lune a lieu du 13 au 14 Novembre, est visible en Europe, en Afrique, et dans une partie de l'Asie et de l'Amérique. Elle commence pour nous à 11 h. 58 minutes; son milieu le 14 au matin à 1 h. 17 minutes, et la fin à 2 h. 56 minutes sa grandeur est de 11 pouces.

Du Zodiaque.

Le Zodiaque est un grand cercle ou bande circulaire; c'est une surface de 16 degrés de largeur; c'est sur cette surface et sur toute sa circonférence que sont placés douze amas d'étoiles, connus sous le nom de signes. La ligne qui divise ce cercle ou bande en deux parties égales s'appelle l'Équateur ou ligne équinoxiale. Les signes ou amas d'étoiles placés au nord de cette ligne sont nommés boréaux, ce sont: le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer ou l'Écrevisse, le Lion et la Vierge. Les six autres signes au sud de cette ligne sont les signes méridionaux, savoir la Balance, le Scorpion, le Sagitaire, le Capricorne, le Verseau et les Poissons.

Enfin une autre ligne qui divise la largeur du Zodiaque en deux parties égales, a le nom d'Écliptique parce que le soleil ne paraissant jamais hors de cette ligne, ce n'est que là que peuvent se faire les éclipses. Les deux endroits où cette ligne traverse l'équateur sont les points équinoxiaux, parce que le Soleil les atteint l'un l'équinoxe du printemps (environ le 22 Mars), l'autre à l'équinoxe d'automne, (environ le 22 Septembre).

EXPLICATION

de quelques signes astronomiques et abréviations.

♋ Nœud ascendant, ♌ Nœud descendant, sont les points dans lesquels arrivent les Eclipses.

♌ Conjonction, a lieu quand une planète se trouve placée au-dessous d'une autre, dans le même signe et le même degré.

♍ Opposition, se dit de deux planètes qui sont en opposition diamétrale.

△ Triangle, a lieu quand deux planètes sont éloignées entre elles de quatre signes, faisant 120 degrés, ou le tiers de l'écliptique.

□ Quadrature, a lieu quand deux planètes sont éloignées entre elles de trois signes, faisant 90 degrés, ou le quart de l'écliptique.

* Aspect sextil, forme 60 degrés ou le sixième de l'écliptique.

☾ Ap. Lune dans l'apogée, c'est-à-dire dans sa plus grande distance de la terre.

☾ Pér. Lune dans le périgée, c'est-à-dire dans son plus grand rapprochement de la terre.

Aphélie, point où une planète est à sa plus grande distance du Soleil.

Périhélie, point où une planète est à son plus grand rapprochement du soleil.

ERREURS PUBLIÉES

SUR

LE PAYS DE NEUCHÂTEL.

« A beau mentir qui vient de loin. » C'est là un proverbe fréquemment applicable aux voyageurs, mais dans aucun pays on ne doit être disposé à le leur appliquer autant que dans le nôtre, sur lequel ils ont publié plus d'erreurs que sur tout autre, au moins proportion gardée de l'étendue et de la population : erreurs si nombreuses, et plusieurs si étranges, qu'elles pourraient faire supposer que quelques cochers et conducteurs de diligences se sont plu à mystifier les voyageurs-écrivains qui à leur tour auraient mystifié leurs lecteurs, volontairement ou involontairement¹⁾.

Ce sont parfois des contes à ranger au nombre de ceux des Mille et une nuits, de Peau-d'âne ou de Ma Mère-l'oisie, les uns aux dépens de notre pays, les autres à son avantage, assez ordinairement ayant l'air de venir sous la plume de l'écrivain pour donner

¹⁾ On assure qu'un Hollandais, grand amateur de pêche, acheta dans le courant du siècle passé, le *Chanet*, sur la foi d'un voyageur qui lui avait dit que de la terrasse de cette campagne on pouvait commodément pêcher, et qu'il ne garda que quelques mois cette propriété qui ne lui procurait point les facilités annoncées : le *Chanet* est à une demi-lieue de distance du lac, un peu plus près, il est vrai du Seyon ; mais cela n'importait guère au Hollandais : il n'y a pas de poissons dans cette rivière. Eh bien, ce récit auquel on a peine à croire, n'est pas plus étrange que plusieurs de ceux que l'on trouve dans les voyages où il est parlé de notre pays.

plus d'intérêt, de piquant, de pittoresque à son récit, voire même plus de rondeur à sa phrase. On pourrait mettre en marge à côté de tel de ces contes le proverbe italien : *Se non e vero bene trovato*.

On a publié à Paris, au milieu du siècle passé, un magnifique ouvrage de *Vues pittoresques de la Suisse*, dont l'une représente le lac de Neuchâtel avec deux superbes îles. Lorsque l'ouvrage parut, un Neuchâtelois qui habitait Paris alla trouver l'éditeur, et lui fit observer que ces deux îles étaient une grave erreur. « Elles iraient, il est vrai, fort bien dans notre lac, » ajouta-t-il. — « Ah ! que vous me faites plaisir ! s'écria l'éditeur ; elles iraient bien dans votre lac, n'est-ce pas ? Elles vont donc bien dans le tableau ! » — Oui, mais. — Mais répétez-moi encore que c'est très-bien¹⁾. »

Et voilà comment on écrit l'histoire, et comment on a écrit des centaines de pages de voyage sur notre pays.

En commençant cet article, nous n'aurions

¹⁾ On ajoute que l'auteur du *Voyage dans la Suisse Occidentale*, le Baillif Sinner, crut avoir qualité pour envoyer à un journal de Paris un article dans lequel il niait l'existence de ces îles improvisées, mais que l'improvisateur français riposta par un article très-spirituel qui mit les rieurs de son côté, et que le Baillif bernois y fut pour ses frais et dépens avec sa courte honte pour avoir osé soutenir qu'il n'y avait pas d'île dans le lac de Neuchâtel.

pas imaginé avoir autant de matériaux à mettre en œuvre¹⁾. Ils nous ont étonné nous-même, et par leur nombre et par leur nature, et ils étonneront sans doute tellement les lecteurs, qu'on sera peut-être tenté quelquefois de nous accuser de nous laisser gagner nous-même par la contagion, et d'inventer à plaisir. Mais comme nous aurons soin de donner exactement le titre des ouvrages cités, les *incrédules* pourront vérifier par eux-mêmes les citations, dans le choix desquelles nous serons obligé de nous restreindre beaucoup. Nous laisserons de côté d'abord les erreurs publiées à l'occasion des événemens de 1831, quoiqu'elles soient des plus nombreuses et des plus étranges. On comprendra aisément les raisons de notre silence à cet égard, sans que nous ayons besoin de les indiquer.

Nous laisserons également de côté les erreurs que nous pourrions appeler *savantes*, parce qu'elles fixeraient peu l'attention de la plupart de nos lecteurs, telles que celles-ci que l'on trouve dans le voyage de Coxe en Suisse. « Le rocher qui forme la base du mont Jura (montagne de Neuchâtel) est *presque*²⁾ entièrement composé de pierres calcaires ; et il n'est peut-être pas d'endroits en Europe où l'on trouve, dans un si petit espace, une aussi grande quantité de coquillages pétrifiés et d'herbes marines³⁾, » et celle-ci que l'on est bien étonné de trouver dans

¹⁾ Aux citations en prose nous pourrions ajouter les citations en vers, telles que celle-ci, à laquelle nous nous bornerons :

Dans un vallon fort bien nommé Travers
S'élève un mont vrai séjour des hivers.
Son front altier se perd dans les nuages ;
Ses fondemens sont au creux des enfers.
Au pied du mont sont des antres sauvages,
Du Dieu du jour ignorés à jamais.
C'est de Rousseau le digne et noir palais.

Voltaire.

²⁾ *Presque* est de trop.

³⁾ De coquillages à 1 : bonne heure ; mais *d'herbes marines*, non-seulement il n'y en a pas là *une grande quantité* : il n'y en a point. Ce sont probablement des *polypiers* que M. Coxe prend pour des *herbes marines*.

le *Tableau des révolutions* de M. Ancillon, écrivain en général si exact et si consciencieux. « À la mort de Marie de Longueville, duchesse de Nemours, beaucoup de prétendants s'étaient présentés. Frédéric I^{er}, qui descendait par sa mère, Louise-Henriette, de la maison d'Orange, *alliée aux Nemours*, avait été du nombre des concurrents. »¹⁾

Enfin nous ne relèverons pas de légères erreurs, telles que des chiffres un peu trop élevés ou un peu trop bas, des distances un peu trop grandes ou un peu trop petites. C'est-là du fretin auquel nous ne prendrons pas garde. Si nous trouvons, par exemple, dans les récits des voyageurs, des passages de la nature de celui-ci qui est de Coxe, « Le nombre d'individus dans les Principautés de Neuchâtel et Valangin n'était en 1752 que de 28017 naturels et de 4318 étrangers, et en 1784 il se montait à 51575 naturels et 9714 étrangers, » nous ne rectifierons pas de tels chiffres, et ne relèverons pas non plus l'erreur du pluriel *Principautés*.

La grande difficulté de cet article est de savoir dans quel ordre il convient le mieux d'énumérer les *erreurs*. Faut-il en faire des classes, par exemple, celles qui sont relatives aux personnes, et celles qui sont relatives aux choses ? ou bien les classer d'après la langue des écrivains qui les ont commises, et qui sont français, allemands, anglais ? Ou bien enfin faut-il prendre pour ordre de matières simplement la date des publications ? Nous nous arrêtons de préférence à ce dernier parti, d'autant plus que ce sera aller passablement crescendo, les publications les plus récentes renfermant les plus grandes erreurs. Ne doit-il pas y avoir pour nous dans ce der-

¹⁾ Nous ne relèverons pas non plus dans les récits des voyageurs des choses qui ne sont plus vraies maintenant, mais qui l'étaient quand elles ont été écrites, par ex. celle-ci qui se trouve dans le *Manuel* d'Ebel : « La Longeaigne se précipite dans un gouffre où l'on a pratiqué un moulin connu dans le pays sous le nom de *moulin d'Enfer*. » Ce moulin existait bien autrefois, mais la foudre l'ayant plus d'une fois incendié, on l'a abandonné, et il est tombé en ruines.

mier fait un motif à publier sans délai cet article, qui en suggérera peut-être de beaucoup meilleurs ? Nous voudrions oser croire qu'il contribuera à mettre quelque borne à des erreurs croissantes qui finiraient pas rendre aux yeux des étrangers notre pays tout à fait méconnaissable, à le faire passer pour un pays tout autre qu'il n'est en effet ; et, outre l'intérêt général de la vérité, nous devons désirer qu'on connaisse notre pays tel qu'il est. Que nos compatriotes établis hors de leur pays apprennent de notre article à ne pas admettre à la légère tout ce qu'en disent et en écrivent des étrangers, comme aussi à ne pas parler et écrire eux-mêmes à la légère sur d'autres pays.

Mais à nous-même qui relevons ici les erreurs des autres, ne pourra-t-on point nous en reprocher aussi ? Elles seraient plus excusables de notre part, nous en convenons, puisque nous nous mêlons de les corriger et que nous vivons au milieu du pays dont nous parlons ; toutefois nous prions qu'on veuille bien un peu les excuser, cas échéant, en considération du but que nous nous sommes proposé, et attendu que nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour ne pas en commettre.

J'ai déjà cité deux fois William Coxe, auteur d'un *Voyage en Suisse*, publié au siècle passé. Il a vu notre hôtel-de-ville avec un microscope. « L'hôtel-de-ville de Neuchâtel, dit-il, a été construit avec des matériaux si solides, qu'il paraît élevé pour faire l'admiration de la postérité, et la rendre la rivale du fameux capitole romain. » Cela aurait l'air d'une plaisanterie sous une autre plume que celle du *Recteur de Bemetton* (c'est le titre de l'auteur) ; mais le grave recteur ne plaisante pas dans son voyage ; et s'il fait rire ici, ce n'est pas son intention. Avec sa permission nous rions encore de quelques-unes de ses phrases, de celle-ci, par exemple. « L'aisance et l'abondance règnent en général dans ces montagnes (de Neuchâtel), tout

y contribue, la fertilité du sol et l'industrielle activité de ses habitans. » *La fertilité du sol de nos montagnes* va de pair avec le capitole romain transporté dans notre ville. Si un peintre a gratifié notre lac de deux îles, M. Coxe paraît gratifier notre ville d'un second lac, dans la phrase suivante : « Entre les lacs et le Mont-Jura on voit s'échapper d'une immense masse de rochers un torrent impétueux. » Quoiqu'il soit assez difficile de reconnaître le *Seyon* à cette description, ce ne peut être d'un autre torrent que veut parler le voyageur ; et alors quels sont ces lacs ? L'auteur poursuit : « Plusieurs rivières se précipitent dans le lac : la plus large est celle de la *Ferrière*. Nous ne voulons pas chicaner M. Coxe sur cette *largeur* de la rivière qu'il appelle la *Ferrière* ; mais voilà un nom singulièrement estropié par lui ; c'est le cent et unième. M. Coxe cite au nombre des habitans du Locle et de la Chaux-de-Fonds qui se sont distingués le célèbre *Jacques Eroo*¹⁾. Il dit le *Val de Riez*, la source du *Réus*, *Bouveresse*, *Noiragne* et vingt fois invariablement *Moitier*.

Plusieurs de ces dernières fautes doivent être mises peut-être sur le compte du traducteur de M. Coxe. Voici de courts extraits, non pas d'une traduction, mais d'un ouvrage original, d'un voyage fait en Suisse, à peu près en même temps que celui de Coxe, par un français, le citoyen Deloges, médecin²⁾.

Nous ne voulons pas reprocher à M. le docteur en médecine des erreurs géographiques telles que celle-ci : « En passant du pays de Neuchâtel pour entrer dans le canton de Berne on passe le pont de Bienne. » Il était, à ce qu'il paraît, tellement préoccupé de son art en traversant notre pays, qu'il lui était permis de se tromper sur tout le reste. Ne

¹⁾ Jaquet Droz.

²⁾ On trouve des fragments de ce voyage dans le *Magasin encyclopédique* de Millin T. 2. p. 450.

le prenons donc que sur son terrain ; or voici quelques-unes de ses observations, découvertes et questions médicales. « Quelques habiles médecins de Neuchâtel ont observé que les remèdes qui leur ont réussi dans cette capitale n'ont plus produit le même effet dans les mêmes maladies à Bienne qui n'en est qu'à cinq lieues de distance. — Pourquoi y a-t-il peu d'érouelles à Neuchâtel ? peu de fièvres tierces à Olten et à Berne, et beaucoup plus à St. Aubain et à Neuchâtel ? Pourquoi à St. Aubain n'observe-t-on point d'épidémies, mais seulement des maladies de saison ? — Les hydropisies sont très-fréquentes à Neuchâtel : on dirait que les habitans y naissent avec une disposition particulière à de telles maladies. — Les apéritifs ne réussissent nulle part mieux qu'à Neuchâtel. » Tout cela nous paraît on ne peut plus étrange ; mais n'étant pas de l'art, nous ne voulons pas nous compromettre en nous prononçant à cet égard d'une manière trop positive, *Cuique suum*. Nous laissons aux confrères de M. Deloges le soin de juger ses thèses précitées ; mais en voici une contre laquelle nous nous inscrivons formellement en faux. « On observe à Neuchâtel une mollesse, un air d'apathie chez les femmes, qui ont les pieds très-gros. »

M. Deloges aura fait comme un de ses compatriotes, qui, faisant un voyage en Angleterre, et trouvant au débarquer une femme anglaise acariâtre, écrivit sur ses tablettes : *Femmes anglaises acariâtres*.

Un autre français faisait à peu près dans le même temps une remarque plus flattense que celle de M. Deloges, mais peut-être aussi légèrement hasardée. « On a observé, dit Lantier, dans les *Voyageurs en Suisse*, que depuis l'inoculation plus usitée à Neuchâtel qu'ailleurs, les générations s'embellissent. » Les autres observations du compatriote de M. Deloges sont de la force des siennes. « Un des agréments de cette ville (Neuchâtel) écrit Lantier, c'est que les plai-

sirs y sont de tout âge. Il n'est pas étonnant de voir danser trois générations ensemble. — Dans l'hiver les jours y sont si courts, qu'il faut allumer les bougies dès que le soleil commence à baisser. » Si l'ouvrage de Lantier passe à une postérité reculée, ce qui est douteux, comme cette dernière phrase va intriguer les savants des générations futures, qui ne pourront pas s'expliquer *ces jours si extraordinairement courts*, dans une ville située au 47^e degré de latitude, au bord d'un lac et dominée par une montagne très-peu haute!

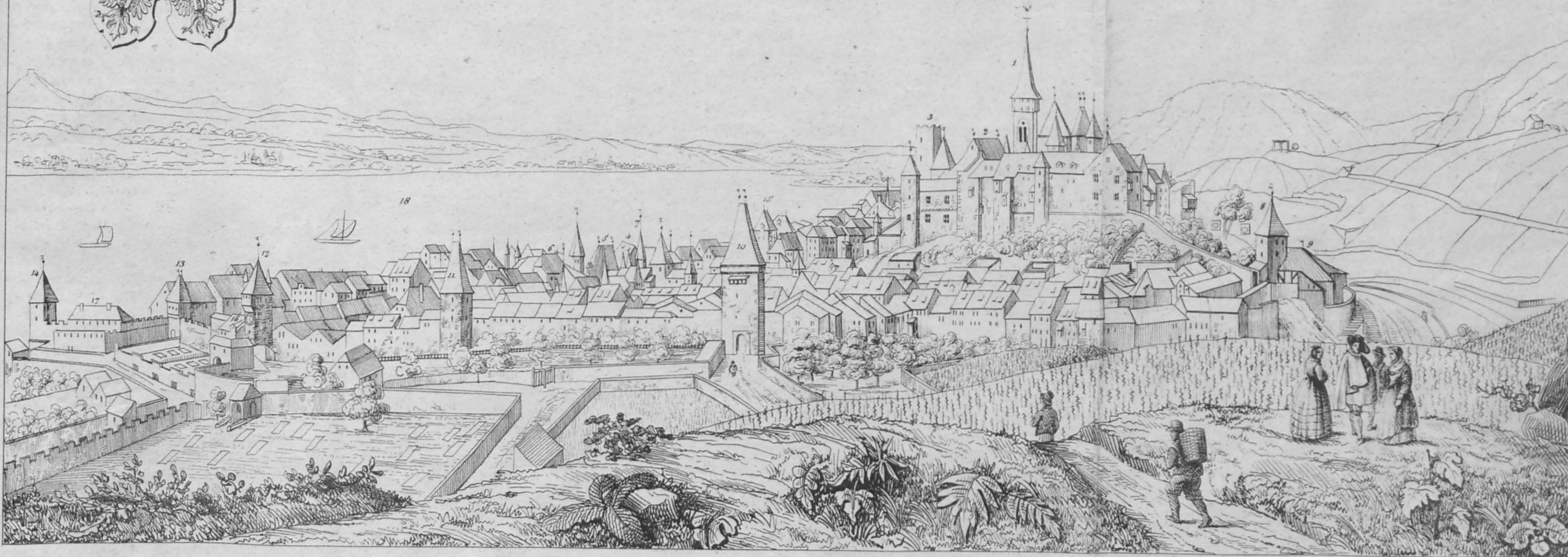
Vosgien a depuis long-temps une assez grande réputation comme auteur d'un *dictionnaire géographique universel*. Eh bien, ouvrez ce dictionnaire à l'article *Neuchâtel*, vous y lirez : « Neuchâtel ville¹⁾, manufactures de toiles peintes, draps, dentelles, papiers, fil de fer, fonderie de cuivre, mines dans son territoire. Le lac, l'Orbe, la Reuss, le Syon, la Dièse en sort. » L'article a 14 lignes : n'y a-t-il pas à-peu-près autant de fautes que de lignes ?

Aucun écrivain ne s'est autant étendu sur notre pays que Ebel (Manuel du voyageur en Suisse). Il le juge d'une manière si favorable, que nous aurions un vrai plaisir de dire que son livre est exempt des fautes que nous reprochons à d'autres ; il y en a certainement moins, beaucoup moins dans le sien que dans ceux des voyageurs dont nous avons déjà parlé et dont nous avons à parler encore, du moins en tenant compte de l'étendue des articles ; mais il y en a et de plus d'un genre ; d'abord des mots estropiés à en être quelquefois méconnaissables. « L'ancien Noidenolex était situé entre l'extrémité du rocher de *Chazel* et le rocher du *Nid-di-Cro* — Le lac d'*Etablières* — Les bateliers désignent le vent d'ouest par le nom d'*Ouberra* — Il y a des cornes d'Ammon à *Dupaquier* — On arrive à la maison de cam-

¹⁾ Il y a un autre article sur *Neuchâtel Principauté*.



VUE DE NEUCHÂTEL VERS LE MILIEU DU 17^e SIÈCLE.



1. Eglise de Notre Dame.
2. Le Château du Prince.
3. Tour de l'ancien Château.

4. Halle au blé.
5. Hôtel de Ville, (Faucon actuel).
6. Boucherie.

7. Vésou.
8. Tour aux poudres.
9. Maison des mousquetaires.

10. Tour de Neubourg.
11. Tour aux Chiens.
12. Porte de l'Hôpital.

13. Porte St. Maurice.
14. Tour du port Salanchon.
15. Tour de Dièze.

16. Hôpital.
17. Maison des pestiférés.
18. Le Lac.

des gens de campagne en habit de fêtes, allant au service divin de la paroisse. Ce qui me frappa davantage, ce fut de voir *partout des militaires en bel uniforme comme à un jour de parade*; et ces militaires se trouvaient précisément *dans les lieux les plus écartés, dans les bois, dans les champs, au milieu des rochers*. Je me demandai avec étonnement d'où pouvaient venir *tant de soldats, si bien parés*, quoique les jours précédents il n'y en eût pas un seul dans tout le pays. — Nous découvrîmes la vallée de *la Chaux*. Les militaires se montraient de nouveau dans les campagnes; et je vis même plusieurs grenadiers, en uniforme neuf, sortir d'une forêt de sapins. Pour le coup ma curiosité n'y tint plus. Comme ils s'avançaient vers moi, je les attendis, je les priai de me dire ce que faisaient ces militaires qui sortaient de tous les coins de la campagne. Vous ignorez peut-être, me répondirent-ils, que les Suisses sont tous soldats, quand il le faut. C'est aujourd'hui le grand jour de pénitence; presque tous les habitans des campagnes sont à l'église; les maisons et les champs sont abandonnés; c'est nous qui les gardons. Ainsi *cette belle milice, aussi brillante que la garde d'un souverain*, se composait des jeunes gens des campagnes, et retournait le lendemain à la charrue ou à la vigne.»

Il y a certainement quelque chose de vrai dans ce récit; mais quelle exagération! Même observation sur ce qui suit: «Le fer-blanc est à Neuchâtel un ornement en dehors des édifices. On en garnit les tours, on en fait des tuyaux de cheminées, et on en couvre même la façade des maisons en forme des corniches. Quand le soleil frappe sur la ville, on croirait voir les coupoles argentées des minarets turcs. Ce qui plaît moins, c'est la couleur jaune dont on peint beaucoup de maisons. *Le jaune paraît être la couleur favorite des Neuchâtelois; ils en ont revêtu l'hôtel de ville, le château et les églises*»

— M. Depping n'a pas pris la peine de regarder de près ces édifices: il aurait vu que cette couleur jaune qui l'offusque, est celle des pierres mêmes dont ils sont construits. Voici maintenant plus que des exagérations: «De nombreux villages ornaient les bords du lac; de petits navires y voguaient en diverses directions.» L'académie dit: *Navire, vaisseau, bâtiment propre pour aller sur mer*, et tous les autres dictionnaires disent de même. Décidément donc M. Depping transforme en mer notre lac. «*Neuchâtel a trois églises*. La petite église est située auprès de l'hôtel-de-ville. *Un peu plus haut s'élève la tour de la grande église*; et sur les deux domine l'église attenant au château.» Cette tour que le voyageur prend pour celle *de la grande église*, laquelle est-ce donc? Probablement celle des Chavanes ou de Diesse!

«Les petites villes ont rarement une maison commune aussi belle, mais il faut songer que *le gouvernement est partagé entre le prince et les états*, que Neuchâtel est en quelque sorte *la résidence du congrès*; que par conséquent *cet hôtel-de-ville est aussi la maison commune des représentants de toute la principauté*.»

«Tous les rez-de-chaussée sont loués à des marchands. *Il est d'usage dans ce pays de n'habiter que le premier*.»

Les lettres sur la Suisse, écrites en 1819 par M. Raoul-Rochette, semblent être de la même plume que le voyage de M. Depping. On va en juger par les citations suivantes. «Les vallées du Locle et de la Chaux-de-Fonds sont *souvent ensevelies, pendant des hivers de sept mois, sous trente pieds de neige*.»

«Les diverses couches de cet énorme rocher sur la croupe duquel s'élève la route de la Clusette laissent entièrement à nu *le granit qui les compose*.»

Le granit! et l'auteur est membre de l'académie des sciences! «Du point le plus élevé de la route, j'ai contemplé avec une

émotion indéfinissable le petit village de Noiraigue dont ma vue en plongeant avec effort dans le plus profond du précipice avait bien de la peine à distinguer les habitations.» Cela est d'autant plus étrange que l'auteur ajoute immédiatement : « La Reuse blanchissante d'écumes, y fait mouvoir plusieurs moulins ; et je voyais des enfans se jouer au bord du torrent et des femmes en escalader lestement les deux rives — sans se douter apparemment, poursuit-il, qu'ils eussent la mort à la fois sous leurs pieds et sur leurs têtes. » Cela vaut la description que fait Baggesen du *Staubach* qu'il voit descendre avec impétuosité de l'empyrée, partir avec le fracas du tonnerre et menacer d'engloutir toute la contrée. Mais Baggesen faisait un poëme, et M. Raoul-Rochette un voyage. Le reste à l'avenant. « Près de la cîme du mont à l'endroit où sa pente est le plus roide, et à une hauteur où il semble que les corbeaux seuls puissent atteindre, j'ai vu des cabanes. . . Ainsi des hommes naissent, vivent et meurent sur le penchant rapide de ces monts voisins des nues ; et des deux côtés du roc où ils ont été obligés de tailler la place de leur misérable habitation, ils n'ont peut-être pas de quoi mettre un pied devant l'autre. » — « Le revers de la montagne est sillonné des deux côtés de petits ravins que je croyais d'abord formés uniquement par la chute des eaux ; mais que dus-je penser, quand je vis des hommes descendre par cette voie effroyable jusque sur le bord du torrent où elle aboutit ? »

Eh bien, l'auteur a trouvé moyen de renchérir encore sur tout cela dans la phrase suivante ; après avoir parlé de la pureté de l'air de notre pays, il ajoute : « Il en est de même de la limpidité et de la transparence des eaux : on y plonge sa main, quand on croit l'en approcher. »

M. Alexandre Dumas n'a fait qu'une page sur Neuchâtel dans ses *Impressions de vo-*

yage, et il a trouvé le moyen d'y mettre la comparaison la plus ridicule, et une phrase où la fausseté de l'idée rivalise avec l'intelligibilité de l'expression. Voici la comparaison : « Une seule chose nuit au caractère du paysage, c'est la couleur jaunâtre des pierres avec lesquelles les murs sont bâtis, et qui donnent à la ville l'apparence d'un immense joujou taillé dans du beurre. » Et voici maintenant la phrase que j'ai qualifiée d'une manière un peu sévère ; on jugera si c'est à tort : « La ville de Neuchâtel a sa noblesse et son peuple qui relèvent d'elle et qui sont royalistes, et sa bourgeoisie et ses paysans, qui ne relèvent que d'eux-mêmes, et qui sont républicains. » Que les lecteurs devinent ce logogryphe : nous le leur donnons en cent. C'est-là plus que de l'étrange, c'est de l'impossible. Aussi est-ce le même auteur qui raconte dans le même ouvrage, que dans le lac de Genève on pêche la truite à la faucille !

Nous avons considérablement interverti l'ordre des dates pour rapprocher M. Dumas de MM. Depping et Raoul-Rochette avec lesquels il a beaucoup de rapport. M. Simond, auteur d'un *voyage en Suisse*, fait dans les années 1817, 1818 et 1819, écrit de manière à inspirer beaucoup plus de confiance au lecteur ; et cependant ! . . . « Nous nous arrêtâmes, écrit-il, un moment au pont de Serrières. Un château crénelé et flanqué de tours, assis sur son trône de rochers, au milieu des forêts, domine le paysage. Serait-ce la résidence féodale du Seigneur puissant qui commande ici à tout ce qui respire ? En effet, c'est-là que demeure le maître manufacturier de calicots et de percales ; et tout un petit peuple de fileurs et de tisserands vit sous ses lois. » Le propriétaire de ce château a bien été chef du pays comme président du Conseil d'Etat, mais il ne l'a jamais été d'une manufacture, ce que chacun aurait pu dire à M. Simond, s'il eût pris la peine de s'en informer. M.

Simond a également écrit un *voyage en Angleterre*; mais comment un Neuchâtelois qui aura lu l'article précité, pourra-t-il se défendre d'un peu de défiance en lisant ce voyage?

Le Marquis de Lally - Tollendal a écrit, deux ans après M. Simond, un in-quarto ayant pour titre : *Recueil de pièces relatives au monument de Lucerne, suivi de la lettre d'un voyageur français*, dans laquelle il appelle une de nos montagnes *le mont Tourbe*, et dit que la route de la Clusette est coupée dans des rocs *de granit*. Nous avons déjà cité un autre voyageur qui fait notre Jura *granitique*. Heureusement les Mémoires de notre Société des sciences naturelles, qui se répandent de plus en plus, finiront pas faire justice de cette erreur.

En voici une, sinon plus grande, du moins plus singulière, à reprocher à M. le *Pair de France*. Il crée dans notre pays, de sa propre autorité, un office qui n'a jamais existé, celui de *Grand-Justicier*. Le morceau est assez curieux pour mériter d'être cité. « J'ai appris que ce bon et respectable homme (M. Jeanrenaud), qui m'eût paru mériter ces deux épithètes par sa seule conduite envers moi, y avait des droits bien plus étendus, que ce n'était pas seulement un propriétaire usant fort bien de sa fortune, un hospitalier donnant de fort bons repas aux voyageurs, un maître de poste leur fournissant de fort bons chevaux, mais que c'était encore un magistrat rendant de fort bons arrêts, qu'enfin il avait dans le *Val-de-Travers* le même emploi et le même titre qu'avait eu en Angleterre, sous Henri II, cet Hubert de Burgho à qui, selon Matthieu Paris, il n'a manqué de la dignité royale que le nom de roi, que Renaud était grand-justicier du *Val-Travers* comme Burgho avait été grand-justicier d'Angleterre. Qu'il était le premier dans six villages qui relèvent de sa justice, » etc.

J'ai dit, en commençant, qu'avec les années les erreurs des voyageurs deviennent plus

nombreuses et plus grossières : c'est ce qu'il s'agit de justifier, par des citations tirées des trois ouvrages les plus récents où il soit question de notre pays, savoir : *Excursion d'une famille américaine en Suisse, par Cooper*; — *Itinéraire de la Suisse par Joanne*, et *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*.

Comment un auteur qui a une réputation à soutenir, comme l'auteur des *Pionniers* et de plusieurs autres ouvrages d'un mérite reconnu, a-t-il pu écrire ce paragraphe? « Lors des troubles de 1831 Neuchâtel se sépara ouvertement de la confédération Suisse, et elle fait aujourd'hui purement et simplement partie des Etats Prussiens. »

Même question sur ce second paragraphe : « La Suisse, lors de la dernière grande invasion, tendit une énorme chaîne sur cette route (de la Chaîne) pour arrêter l'artillerie et le bagage des ennemis; mais les Français parvinrent à la rompre en dirigeant contre elle la bouche d'un canon, tandis que leurs troupes légères tenaient en respect les carabiniers qui défendaient le passage. »

Il est vrai que M. Cooper, après avoir fait l'observation qu'Ebel n'est pas exempt d'erreurs, ajoute : « Quel est le *Guide du voyageur* où l'on ne trouve pas de graves méprises? Je ne me flatte pas moi-même que ces lettres fassent exception. » Mais des méprises comme celles que nous venons de lui reprocher, passent par trop la permission. Qui ignore que les troupes françaises, en entrant dans notre pays en 1806, ne tirèrent pas un coup de fusil, bien moins des coups de canon (on n'était point en guerre) et qu'elles n'y sont jamais entrées auparavant? Et qui croirait qu'une erreur de la nature de celle que nous venons de reprocher au voyageur américain, pût se reproduire dans un *Manuel-itinéraire*, et encore dans un manuel qui paraît avoir la prétention de se substituer à celui d'Ebel? M. Joanne a, pour

ainsi dire, copié Cooper dans l'article suivant qui, il faut l'espérer, ne sera pas copié par d'autres : « A l'extrémité de la vallée boisée des Verrières, on traverse un défilé étroit, nommé *la Chaîne*, parce qu'il fut fermé par une énorme chaîne, à l'époque de la guerre de Bourgogne pour arrêter l'artillerie de Charles le Téméraire, et lors des guerres de la fin du siècle dernier, pour arrêter l'artillerie des armées révolutionnaires ; mais les Français la brisèrent à coups de canon tirés à bout portant. »

Nous en venons enfin à notre dernière citation, dans laquelle on trouvera plusieurs choses qui ne rappellent pas mal le combat de cavalerie livré sur le *Niesen*, au dire d'un journal français ; elle est tirée d'un ouvrage publié il y a peu d'années ; celle-ci nous la donnons sans notes ni commentaire. « Un des faubourgs de Neuchâtel forme un avant-port, une petite baie, où s'abritent pendant l'orage une foule de barques de pêcheurs, de navires marchands, des bateaux à vapeur qui sillonnent nuit et jour le lac. Les édifices s'élèvent semblables à des phares qu'on aperçoit de tout le Valais, des Alpes, du pays des Grisons.... enfin c'est un lieu de délices, pour l'habitant et l'étranger, que cette ville... Le château entouré de larges fossés et flanqué de tourelles et de bastions... Cette ville est la patrie de Vaucanson, du chroniqueur Pury de Rive, de l'érudit Montmollin, des Horry, des Ostervald, des Bourguet, des Abauzit, des Béchat, des Ruchat, des d'Yvernois, des Garcin, des Attman, des Watteville, des

Engel, des Ebel... du savant capitaine Chaillet, de David Pury qui a augmenté à sa mort le budget de Neuchâtel de plus de six millions. La Thièle traverse le lac du midi au nord, après avoir parcouru tout le Valais, où elle prend sa source. Les habitants retirent de grands profits du thé et des eaux vulnérables, ainsi que de l'exploitation des mines de fer, de plomb, de zinc, de cuivre, de charbon, d'ardoises, de marbre, de grès et d'asphalte. Parmi les curiosités qui attirent et fixent l'étranger dans ce pays, nous devons signaler... les affreux précipices et les belles forêts de pins du Val-de-Travers, les rochers de Locle et de Valengin... l'ermitage de Jean-Jaques, les promenades de la côte aux Fées, la belle colline de la Loge, les carrières de granit de Rochefort, le Val-des-Rangs, les ruines romaines dispersées dans toute la principauté, les sources de la Serrière, dont le volume est immense, les cascades de Loche, et sur le lac de Biemme la petite île de Saint-Pierre.... L'atmosphère en été est souvent gazée de vapeurs bleuâtres et froides, qui ne sont pas sans danger. La saison des promenades sur le lac commence au printemps, et finit avec l'été ; tout y est en mouvement ; des flottilles de barques, de nacelles élégantes, de délicieux yachts montés par des groupes fashionables, se croisent dans tous les sens et font retentir l'immensité de leurs cris et de leurs chansons.

J. SAINT-AMOUR

*Dictionnaire de la conversation
et de la lecture.* »

Résumé de ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce pays depuis le 1^{er} septembre 1843 au 31 août 1844.

Plusieurs lecteurs du *Messenger* boiteux lui ont demandé pourquoi il ne donnait plus, comme ci-devant, un précis des événements les plus dignes d'attention, qui se passent parmi nous d'une année à l'autre. Il a d'abord tenté de se

défendre en disant, qu'ils sont racontés au long dans le *Constitutionnel*, et que chacun peut les y lire ; mais quand on a insisté, en objectant que bien des gens ne le lisent pas, et que l'on aime bien à trouver tous ces événements réunis, il n'a plus su que répondre, et il a promis qu'il reprendrait son ancienne marche. Il vient accomplir sa promesse ; mais il prie le lecteur, s'il venait à en oublier quelqu'un, de se souvenir

qu'un pauvre boiteux comme lui, avec sa jambe bois, ne saurait aller ni bien vite, ni partout.

Il n'est point d'année où l'on n'ait à signaler quelques événements fâcheux, aussi l'année qui vient de s'écouler nous en présente-t-elle plusieurs. Ce qui l'a caractérisée, c'est la cherté des vivres : l'abri du froment a été fait à 27 bz l'émine, le pain s'est vendu 5 $\frac{1}{2}$ cr. la livre, le bœuf jusqu'à 13 cr., les pommes de terre jusqu'à 10 bz la mesure. De plus la température a été souvent mauvaise. Déjà en octobre 1843, les pluies avaient grossi la rivière de l'Areuse à tel point, qu'elle a emporté le glacis qui est au-dessous de la ville de Boudry, et qui en dirige un bras sur les fabriques, et plus d'une fois dans le cours de cette année, si ce n'est ruiné, au moins endommagé les réparations qu'y faisaient les ouvriers. La neige à son tour a été si abondante, qu'elle a non-seulement interrompu dans bien des endroits les communications, et les a rendues dans d'autres si difficiles, que le courrier a mis un jour à franchir l'intervalle entre la Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, 14 heures, tandis qu'il ne lui en faut que 3 ou 4 dans les temps ordinaires, mais encore que lorsqu'elle s'est rapidement fondue, vers la fin de février, elle a mis en péril les villages de Corcelles et d'Auvernier, auxquels il a fallu porter secours des villages voisins. Le torrent qu'elle a formé renversait tout sur son passage, ruinait les routes, arrachait les pavés, mettait les rochers à nu, entraînait les arbres, les vignes, les terres jusqu'au lac, où il a formé des attérissements considérables, en laissant dans le village d'Auvernier, sur son passage, près d'un millier de chars de remblais. A Gorgier, les eaux se faisant un passage souterrain entre la marne et la terre végétale qui la recouvre, ont déplacé plus de 20 poses de beaux vergers, au milieu desquels se trouvent un moulin et quelques maisons qui ont été fortement ébranlées et endommagées. La route qui coupe en deux ce terrain, est sortie de la ligne qu'elle occupait, et fait maintenant avec les murs et les haies qui la bordent, une courbe de 7 à 8 pieds; les limites des propriétés ont été changées; tel arbre s'est trouvé transporté d'un verger dans un autre sans souffrir de ce déplacement; mais à qui sera-t-il? est-ce à l'ancien ou au nouveau maître du sol?

Il est bien difficile que cela ne donne pas lieu à plus d'une question litigieuse.

Nous n'avons eu à déplorer qu'un seul incendie un peu considérable, c'est celui d'une maison d'Hauterive, consumée le 29 janvier; et l'on ne saurait assez se réjouir de la vigilance qu'exercent les commissions du feu, à qui nous devons d'en être préservés. Mais de tous les événements fâcheux que nous offre cette année, il n'y en a point eu de plus douloureux pour nous que de voir en péril les jours du Roi et de la Reine, qui le 26 juillet ont failli périr l'un et l'autre par la main d'un assassin. Espérons que Celui qui dispose de la vie des rois, les gardera toujours comme il l'a fait dans cette occasion.

Que ne perdriions-nous pas en perdant de si bons souverains! Le pauvre Messenger boiteux, qui a peine à parcourir, clopin-clopant, notre petit pays, ne sait pas trop ce qui se passe dans d'autres; mais il ne croit pas que dans aucun le souverain se montre aussi généreux que dans le nôtre. Voyez seulement ce qu'il a fait cette année. Il a alloué L. 2000 pour la chapelle de Brot, L. 3360 pour le temple des Ponts, L. 7000 pour le bâtiment qui doit abriter la source d'eau ferrugineuse de la Brévine, L. 12000 pour la rectification du cours de l'Areuse dans le Val-de-Travers, et 30,000 fr. de Fr. pour aider les actionnaires qui ont entrepris de faire par le Col des roches la nouvelle route du Locle à Besançon. A tout cela combien il faudrait joindre de gratifications secrètes, que fait sa main droite sans que la gauche en sache rien!

Si le Roi a fait éclater sa générosité, les Neuchâtelois se sont montrés dignes de ses bienfaits, en s'élargissant à leur tour toutes les fois qu'ils s'est présenté une occasion de faire du bien. Ainsi communes et particuliers se sont empressés de venir au secours de la pauvre commune de Brot, qui voulait ériger une chapelle et une maison d'école, et qui manquait totalement de fonds; des dames ont confectionné des ouvrages, qu'elles ont mis en loterie, dont le produit a été de L. 2111; l'institut des Billodes, l'hospice du Locle, l'asile des Bayards, la société de patronage et plusieurs autres établissements de bienfaisance qui se multiplient dans le pays, ont continué à être soutenus par des dons et des souscriptions. Ainsi encore un ap-

pel⁽¹⁾ ayant été fait pour ériger un monument à David de Purry, bienfaiteur de la ville de Neuchâtel, de toutes parts les dons ont abondé, et s'élèvent déjà à la somme de près de 20,000 fr. de Fr., qui forme les deux tiers de celle qui sera nécessaire pour amener à bien cette entreprise. Mais qu'est-ce que tout cela au prix de ce que va faire un de nos compatriotes, M. Auguste de Meuron, de Bahia? Rivalisant avec Lallemand, fondateur de la Maison des orphelins bourgeois de Neuchâtel, avec David de Purry et Jacques-Louis de Pourtalès, il va fonder près de Marin un hospice d'aliénés, où la plus grande des misères humaines trouvera la guérison, du soulagement, ou tout au moins un asile, bienfaits qu'il fallait aller chercher à grands frais ailleurs, et dont la plupart des aliénés pourront désormais jouir gratuitement.

D'autres objets excitent encore la reconnaissance et l'admiration du Messager, qui, s'il est boiteux, n'est ni aveugle, ni insensible. Tels sont la correction de la route de Bevaix à St Aubin terminée en quelques mois, l'établissement de celle du Col des Roches, maintenant en construction, les travaux qui s'exécutent à Neuchâtel pour combler le lit du Seyon, faire au lieu des ponts, qui ont été enlevés, la plus belle place de la ville, au lieu d'un cloaque dégoûtant et infect la plus belle de ses rues, et au lieu d'un torrent devastateur, qui plus d'une fois l'a inondée et en partie ruinée, un des plus commodes moyens de communication entre les différents quartiers; enfin l'agrandissement du cimetière de Neuchâtel, qui permettra d'inhumer une génération entière, sans déplacer les restes d'aucun cadavre, et qui a été inauguré le 4 du mois d'août⁽²⁾.

Si la partie matérielle n'a pas été négligée,

(¹) Un autre appel très en place fait en faveur d'un nouveau temple à construire à Neuchâtel, sera également entendu. Un projet de cette nature ne peut manquer d'être réalisé plus tôt ou plus tard.

(²) Cette année-ci est certainement celle où il s'est fait le plus de changemens dans la ville de Neuchâtel; aussi avons-nous cru que c'était celle où il y avait le plus d'à-propos à mettre sous les yeux de nos lecteurs une *Vue de Neuchâtel prise du lac au commencement du 17^e siècle*. (Voyez la planche ci-contre). Cette *Vue* semble maintenant être celle d'une autre ville.

ce qui tient au développement intellectuel ne l'a pas été non plus. Une seconde cure a été instituée à Saint-Aubin où le nombre et la dissémination des communes, et l'accroissement de la population l'avaient rendue nécessaire, comme l'avait senti M^{lle} de Gorgier qui a fourni à la compagnie des pasteurs les moyens de l'établir. Deux de nos compatriotes, MM. le pasteur Andrié, et Fr. Caumont, instituteur à Bâle, ont livré à l'impression d'excellents ouvrages de lecture pour les écoliers avancés. L'éducation publique continue à être chaque année mieux soignée, soit à la ville, soit à la campagne; les écoles se multiplient et se perfectionnent; les régens s'instruisent toujours davantage et se pénètrent, dans leurs utiles conférences annuelles, soit dans les districts, soit à Neuchâtel, de la noblesse et de l'importance de leur belle vocation; et la jeunesse, en s'éclairant, se forme aux bonnes mœurs, comme le prouve toujours mieux chaque année sa conduite à l'école militaire de Colombier, où les punitions, même légères, deviennent de plus en plus rares.

Delà l'accroissement général de bien-être que l'on remarque dans le pays. Si les fabriques de dentelles et de toiles peintes ont perdu quelque chose de leur activité, en échange celle d'horlogerie prend toujours plus d'extension; cela est si vrai, qu'en 1843, le nombre des montres, y compris celles que l'on tire du Val-de-Saint-Imier, s'est élevé à plus de cent-quarante deux mille, dans les seuls grands centres du Locle et de la Chaux-de-Fonds. En même temps on y perfectionne la fabrication de manière à préserver d'accidents funestes la santé des ouvriers; c'est ainsi qu'on a substitué au mercure, pour dorer l'intérieur des montres, un moyen plus économique et qui prévient tous les maux que l'emploi si dangereux du mercure causait aux doreurs.

Le Messager boiteux n'oubliera pas non plus de faire mention de l'exposition de fleurs, qui a eu lieu pour la première fois à Neuchâtel en mai 1844, et qui a été si brillante, ni de celle des tableaux, faite pour la seconde fois en juillet, et qui a été rendue si remarquable par les chefs-d'œuvre de nos compatriotes, soit de l'intérieur, soit du dehors, quoique plusieurs de

nos peintres distingués n'y aient envoyé cette fois aucun de leurs ouvrages (1).

Comme le *Messenger* boiteux n'aime pas à se mêler de politique, il ne dira rien des discussions animées qui ont eu lieu dans tout le pays sur le rachat de la dîme, d'autant plus qu'elles ne sont pas terminées; mais il ne peut s'empêcher de faire remarquer à ses lecteurs combien ils ont sujet de bénir le ciel de la prospérité et du bonheur dont ils jouissent, et que le tableau qu'il vient de tracer, quelque imparfait qu'il soit, est si propre à faire ressortir.

Nécrologie.

Le Constitutionnel neuchâtelois a consacré deux articles à l'un de nos concitoyens que nous avons eu le malheur de perdre cette année; et ce n'était pas trop, puisqu'il s'agissait d'un homme d'un aussi grand mérite, et aussi distingué que M. de Sandoz-Travers, trésorier-général et maire de Travers. Dans l'une de ses places, il avait si bien mérité de la juridiction qu'il administrait! et dans l'autre, on peut le dire, du pays tout entier! Toutes les années le Corps législatif, après avoir pris connaissance des comptes de l'État, lui votait des remerciements particuliers. Dans d'autres places qu'il avait occupées, il avait toujours su se concilier les suffrages, l'approbation, l'affection et l'estime soit de ses collègues, soit de ses administrés: nous en appelons au témoignage de la juridiction des Verrières, où il commença en qualité de maire sa carrière administrative, si jeune encore, mais déjà si mûr! de celle du Landeron, dont il devint ensuite commandant et châtelain, du Tribunal d'appel, et du Corps législatif dont il avait été membre plusieurs années. C'était un de ces hommes dont on ne peut pas voir les succès d'un œil jaloux, chacun sentant qu'ils sont bien mérités. Il les devait à des études bien faites, à l'amour du travail, aux bonnes traditions et aux bons exemples héréditaires dans une famille où de père en fils on apprend à travailler au bien public, à

(1) L'exposition de fleurs a fait voir qu'un jardin botanique était possible à Neuchâtel, et le succès de l'exposition de tableaux, ne suggérera-t-il point l'idée d'en voir également une des divers produits de l'industrie?

la noblesse de son caractère, à l'agrément et à la sûreté de son commerce, à cette vraie et toujours plus précieuse politesse, qui ajoute au mérite du fond celui de la forme, et surtout à des principes religieux très-solides qui lui faisaient porter un esprit de conscience dans tous ses travaux, et lui rendaient tout facile quand il s'agissait de services à rendre, de personnes à obliger. Que de traits ne pourrions-nous pas citer de son rare désintéressement!

S'il eût cherché des succès en dehors de ses fonctions (c'est ce que diront toutes les personnes qui l'ont connu particulièrement) il eût pu aisément en obtenir; disons même qu'il en a obtenu. Quand nous n'aurions à citer en preuve que quelques-uns de ses articles publiés par le Constitutionnel, cela serait suffisant pour faire apprécier et son style et la portée de son esprit. Il maniait également bien la plume en vers et en prose. Il avait l'âme foncièrement poétique, dans le sens le plus relevé de cette expression: nous pourrions en donner plusieurs preuves, dont la principale, sans contredit, est la délicieuse élégie qui commence par ce vers: *Etranger, que fais-tu sous ces arbres antiques?* On reconnaissait en lui le neveu du poète le plus distingué de notre pays, M. d'Ivernois. Et à son âge, les dons nombreux et divers qu'il avait reçus, pouvaient se développer davantage encore, et une plus longue expérience eût ajouté à tous ses autres mérites, qu'il fallait souvent deviner, tant il avait de modestie et cherchait peu à se faire valoir. Les services qu'il avait déjà rendus au pays étaient des gages d'espérance; et c'est au milieu de sa carrière, d'une carrière si honorable et si utile, qu'il a été enlevé à son pays, à ses amis, à sa digne et respectable famille, qui a acquis encore de nouveaux droits aux respects de tous ceux qui la connaissent, par sa pieuse résignation dans une pareille épreuve. Il est mort de la même maladie que M. Junod, dont nous avons eu à déplorer la perte l'année dernière, et avec lequel il avait d'ailleurs tant de rapports.

A l'enterrement de l'un comme de l'autre on a pu juger de l'impression produite par des pertes aussi sensibles. Par la manière dont la juridiction de Travers a honoré la mémoire de son chef, en lui rendant les derniers devoirs, elle s'est honorée elle-même: c'était véritable-

ment comme une seule famille pleurant un tendre père. Aucun œil n'est resté sec, quand le pasteur, qui, plus que personne, sentait tout ce que perdait sa paroisse, a été, à côté de la tombe entr'ouverte, l'interprète du deuil général et des regrets du troupeau, quand il a dit : (nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici quelques-unes de ses touchantes paroles,) « Sa mort est une grande perte, une perte immense pour tous ceux qui l'ont connu : elle l'est pour sa famille, dont il était le chef, le soutien et l'appui ; elle l'est pour cette juridiction : tous sans distinction étaient assurés de trouver auprès de ce Magistrat intègre et éclairé les conseils le plus utiles et les directions les plus conciliantes ; elle l'est pour l'État : dévoué de cœur à sa patrie, il aimait à lui consacrer ses talents et ses lumières ; elle l'est pour l'église : chrétien humble et sincère, il était en édification au milieu de cette paroisse par la manière dont il remplissait ses devoirs religieux. »

Sa vie, trop courte hélas ! au gré de nos vœux et de nos prières, a cependant été constamment remplie. Le souvenir de tout le bien qu'il a fait doit rester gravé dans nos cœurs ; mais lui-même n'y attachait aucun prix devant Dieu. Dans ses derniers jours il ne voulait pas qu'on le lui rappelât ; il ne s'appuyait point sur ses œuvres ; toute sa confiance pour le salut de son âme, il la mettait uniquement dans les mérites de son Rédempteur. Et quelques instants encore avant d'expirer, lorsque son pasteur lui demandait, s'il avait toujours bonne confiance, ces mots : *Oui en Jésus*, ont été les derniers qui soient sortis de ses lèvres mourantes. (1)

Parmi les pertes qu'a faites cette année notre pays, nous devons citer encore celle de M. le pasteur Fabry (2), l'un des hommes en place les moins connus et l'un des plus dignes de l'être. Il ne l'a guère été que dans les paroisses où il a exercé son ministère ; et cela par l'effet même de quelques-unes de ses qualités, de sa modestie et de son goût pour la retraite. Il n'a pu

(1) M. François de Sandoz-Travers, né le 3 octobre 1804, est mort le 3 juillet 1844.

(2) On apprendra sans doute ici avec intérêt que M. Fabry était un des descendants de Christophe Libertet ou Fabry, qui fut collègue de Farel comme pasteur de Neuchâtel en 1552.

être apprécié, comme il le méritait, que par les personnes qui ont vécu dans une certaine intimité avec lui, et qui pourront dire si nous exagérons, quand nous le représentons comme ayant eu quelques côtés de l'homme de génie. Il avait un esprit d'une finesse, d'une vivacité et d'une portée peu communes, et aussi d'une grande originalité. Il appliquait incessamment son intelligence à tout ce qui mérite le plus d'occuper l'homme qui pense. Un fait entre plusieurs autres que nous pourrions citer, suffira pour donner une idée du degré de ses facultés intellectuelles et de la puissance de sa volonté. Sans le secours d'aucune leçon et par lui-même il avait poussé très-loin l'étude des mathématiques et découvert des méthodes de calcul qui le conduisaient aux résultats par des chemins très-abrégés. Par lui-même encore, il était parvenu à une connaissance assez approfondie de la musique, qui, avec la belle et haute littérature, faisait ses plus chers délassements. Doué d'une imagination vive et d'une sensibilité profonde, il était charmé, ravi de tout ce qui est beau, et le cherchait à sa vraie source, auprès de Dieu. Extraordinairement sensible aux beautés de la nature, il l'était bien davantage encore à celles de la Révélation. Ce n'était jamais sans émotion qu'il parlait de l'Évangile, et qu'il montait en chaire pour le prêcher ; aussi le prêchait-il avec succès ; et sa belle vie, exempte de taches, a été comme une prédication continuelle, surtout sous le rapport de la bonté et de la simplicité. Peu d'hommes ont accompli aussi bien que lui ce précepte de l'Évangile : *Soyez simples comme la colombe*. Sa famille pourrait dire ce qu'il a été en particulier pour elle. Aussi quels regrets il y laisse ! Pendant la longue maladie qui l'a conduit au tombeau, il a montré une patience à toute épreuve, cherchant à épargner toute espèce de peines à ses alentours. Son humeur n'était en aucune façon altérée par ses souffrances, dont il ne parlait même pas ; il demeura jusqu'à la fin serein, on pourrait même dire enjoué ; et il ne se faisait pourtant point d'illusion sur son état. « Je m'avance, écrivait-il à l'un de ses amis, quelques jours avant sa mort, je m'avance, mais à pas lents, vers la santé parfaite. »

La paroisse de la Sagne qui a été assez heureuse pour avoir un quart de siècle ce digne pasteur, est peut-être celle du pays dans la-

quelle il pouvait se trouver le plus à sa place, (et il avait eu le bonheur de commencer ses fonctions pastorales dans la paroisse des Ponts qui a tant de rapports avec celle de la Sagne, outre celui de la proximité.) Comment n'eût-il pas été bien au milieu de paroissiens qui ont conservé, malgré une aisance assez générale, des mœurs simples, austères, patriarcales, qui cherchent leur bonheur principalement sous le toit domestique, et chez qui une loyauté et une piété antiques sont encore si généralement en honneur? Aussi leur avait-il voué une vive et profonde affection. Quelque temps avant sa mort, un dimanche matin, voyant passer devant sa fenêtre les fidèles qui allaient au temple, il se mit à pleurer. Comme on lui demandait la cause de ses larmes, il les expliqua par ces paroles si simples, et qui le peignent parfaitement: «Je les aime tous tant!» Ils le payaient bien de retour, ce bon pasteur. Une des marques de sympathie et d'estime qu'ils lui donnèrent, fut

sa nomination au Corps législatif où il se bornait d'ordinaire à écouter, quoiqu'il s'exprimât, dans des conversations particulières, sur les sujets de délibération de ce corps, de manière à montrer avec quel succès il eût pu y prendre la parole. Mais c'est surtout pendant sa maladie et à sa mort que ses paroissiens donnèrent des preuves touchantes et non-équivoques des sentiments qu'ils lui portaient, et qui ont dû être pour sa famille un sensible adoucissement à sa profonde douleur.

Le souvenir de l'extrême modestie de M. Fabry qui aimait par dessus tout le silence et l'obscurité, et redoutait la louange, nous a fait hésiter un moment à publier cet article; mais nous avons été tiré de cette hésitation par la pensée que nous devons à notre pays de lui révéler un mérite caché qui l'honorait, et à nos lecteurs de mettre sous leurs yeux, au moins par quelques traits, l'exemple édifiant d'une aussi belle vie.

MÉLANGES.

Histoire-anecdote de deux grenadiers français.

L'Aurore et Point-du-Jour.

Dans ce temps-là, les grenadiers avaient six pieds de haut, et la fille du roi se mettait à la fenêtre pour les voir passer, quand ils défilaient sous les murs du palais, fifres et tambours en tête. On eût dit une muraille de paladins qui s'avancait tout d'une pièce; il n'y avait pas une queue qui dépassât les autres de l'épaisseur d'un cheveu, et tous les boutons de guêtres semblaient tirés au cordeau. C'est de quoi l'on ne doit point s'étonner, puisque les sergents recruteurs rassemblaient les plus beaux hommes de chaque province pour composer les compagnies de grenadiers, comme on fait un bouquet en cueillant les plus belles fleurs du jardin. De fait, c'étaient de telles troupes, qu'on a pris plus tard de simples soldats parmi leurs débris pour faire des maréchaux de France.

Or, entre les grenadiers des divers corps, les premiers sans contredit étaient ceux du

régiment du roi. Superbes hommes! et quel riche uniforme! habits blancs, revers bleu céleste et galons orange. Si vous les aviez vus un jour de parade, rasés de frais et poudrés de neuf, vous eussiez pris les soldats pour des officiers, et les officiers pour des généraux.

Le régiment du roi était alors en garnison à Nancy en Lorraine, la plus jolie ville de France, alignée comme un bataillon sous les armes, de bon séjour et d'agréable vie au soldat, sinon que le vin y est un peu cher. Et de même que les grenadiers de ce régiment l'emportaient sur toute l'armée, le plus fier, le plus beau, le plus glorieux de ces grenadiers était Desœillets, dit *L'Aurore*, grand garçon du Languedoc, tenant bien du crû, hardi comme un page, brave comme un sabre, bel esprit, dansant bien, jouant du fifre, prévôt d'armes, tirant l'espardon, la pointe, la contre-pointe, faisant des contes à tenir un corps-de-garde éveillé toute la nuit, et en état de chanter, quand il était en train, chansons, marches, romances et complaintes d'ici à demain, sans chanter la même. Vous jugez que *L'Aurore* était admiré de ses camarades, estimé de ses chefs et de la garnison entière; aussi, n'ayant qu'à se louer de son état, et ne trouvant rien de plus beau dans

le monde que d'être grenadier au régiment du roi, il fit venir au corps son jeune frère Jean Desœillets pour être grenadier comme lui.

C'était encore un bel homme que le petit Desœillets cadet, mais il avait quelques lignes de moins que son frère. On le surnomma *Point-du-Jour*. Il ne reçut de toutes parts dans la compagnie que des instructions et des honnêtetés, en sorte qu'il promit de devenir en peu de temps, pour l'honneur du corps, le digne et deuxième tome de Desœillets l'ainé, dit l'*Aurore*. —

Mais, quoi! rien n'était plus capable que ces démonstrations bienveillantes d'aigrir un cœur bassement haineux et jaloux. Point-du-Jour se fit détester du major Lerpinière, qui n'était pourtant qu'un soldat de fortune. Farouche, dur, brutal, le major n'était pas aimé dans la compagnie; et ces marques d'amitié prodiguées à un blanc-bec nouvellement enrôlé excitèrent sa jalousie. Cherchez d'ailleurs, dans certaines âmes noires, la piqure imperceptible qui s'envenime jusqu'à devenir une grosse haine; essayez de comprendre le sentiment inhumain qui ne répugne point à des vengeances lâches et faciles : ce sont là des choses que je ne suis point en état de vous expliquer.

Rien n'étant plus aisé, pour un major, que d'envoyer un grenadier en prison, Point-du-Jour passait le meilleur de son temps dans la salle d'arrêt du quartier. Les fautes, les rébellions, les manquements à la discipline se donnaient rendez-vous sur ses états de service : les châtimens ne manquaient jamais de prétextes.

Les choses en vinrent au point que la compagnie indignée se concerta pour aider Point-du-Jour dans son service, afin de constater l'injustice des punitions. L'*Aurore* était à la tête de cette ligne; mais tant de vigilance et de précautions demeurèrent long-temps en défaut.

Vous ne connaissez point la caserne de Nancy? Vous la connaissiez, qu'il n'en serait ni plus ni moins, puisqu'il est ici question des anciennes casernes qui sont détruites depuis long-temps.

L'armurier du régiment travaillait au fond des cours, dans un petit bâtiment d'un seul étage; et c'était là, le long de ce bâtiment, que le major passait tous les jours, à onze heures,

l'inspection de la compagnie. Les grenadiers s'alignaient sur une file; et si vous connaissez l'ancienne sévérité de la tenue militaire, vous croirez bien que la première compagnie du roi était ordinairement irréprochable. Ces braves gens, depuis la cocarde blanche comme un lis jusqu'au talon du soulier noir comme un jais, semblaient tous les jours sortir d'une boîte.

Le major, sa canne en main, passait lentement devant et derrière le front de bataille, s'arrêtant auprès de chaque grenadier immobile, et les examinant l'un après l'autre avec un œil doué, pour le moment, de la propriété d'un verre grossissant.

Or, tous les jours, quand il s'arrêtait derrière Point-du-Jour, qui frémissait dans cette attente, le major se baissait en silence, et, posant son doigt sinistre en quelque place de l'uniforme du jeune soldat, il disait ce seul mot d'une voix sourde : — Une tache! Le sergent savait ce que cela voulait dire, et marquait sur son livret *vingt-quatre heures de salle de police* après le nom de Point-de-Jour.

Les rangs étant rompus, les grenadiers s'assemblaient autour du malheureux et ne vérifiaient le fait que trop aisément : une tache noire sautait aux yeux sur l'éblouissante blancheur de l'uniforme.

L'infortuné Point-du-Jour suait dès l'aube à nettoyer son harnais; ses camarades l'éprouvaient dans une inspection préparatoire. Rien n'y faisait : le doigt du major s'arrêtait impitoyablement sur la tache incompréhensible, qui changeait de place, mais non de couleur, et trouvait toujours moyen de se glisser en quelque bel endroit de l'uniforme.

Un jour, l'*Aurore* tordit sa baïonnette dans ses doigts nerveux et l'alla redresser chez l'armurier à l'heure de l'inspection, et tandis que l'armurier redressait la baïonnette, l'*Aurore* se mit tout doucement à la fenêtre, d'où il pouvait voir la compagnie alignée lui tournant le dos, et le major qui faisait ses pauses et se remettait à marcher de son pas pesant. Quand il fut à Point-du-Jour, le major se baissa comme de coutume, et . . . et l'*Aurore*, se retournant tout pâle vers l'armurier, lui demanda s'il n'avait point là, par hasard, un fusil chargé. Comme l'armurier s'étonnait de cette demande, l'*Aurore* reprit heureusement son sang-froid

et parut s'arrêter à meilleur avis. Savez-vous ce qu'avait vu l'Aurore ? Il avait vu que le major Lerpinière, en marchant derrière la file, passait sournoisement son doigt sur la cire de ses souliers, composée de graisse et de noir de fumée, et qu'en appuyant ensuite ce doigt sur l'uniforme de Point-du-Jour, il faisait lui-même la tache qu'il semblait montrer.

L'Aurore, après l'inspection, conta froidement la chose à son frère, en ajoutant : Point-du-Jour, renferme les bouillons d'une colère bien naturelle, et ne nous va point servir quelque plat du tempérament méridional. Ton innocence reluit comme ta giberne, ta cause est juste, ne l'embrouille point. Je vais en conférer avec les anciens ; le colonel sera instruit, et nous allons détacher au major une botte supérieure dont il ne reviendra pas.

Cela dit, à l'heure de la soupe, la compagnie étant réunie autour des gamelles du roi, l'Aurore porta la parole avec une éloquence qui n'avait pas besoin pour dominer les esprits d'une cause si révoltante. Un seul cri d'horreur lui répondit, et, lancées par un mouvement simultané, toutes les cuillères s'allèrent planter dans le potage massif du gouvernement.

On commençait à peine à délibérer, quand, hélas ! la délibération fut troublée par un grand tumulte qui se fit dans la caserne.

Le tambour de garde battit un roulement, le poste prit les armes, et des fusiliers, les larmes aux yeux, vinrent dire à l'Aurore, au milieu de ses camarades bouillants, qu'on venait de jeter Point-du-Jour au cachot, tandis qu'on emportait le major blessé dans son appartement. Autant valait annoncer la mort même de Point-du-Jour.

Le malheureux Desœillets cadet, venant à rencontrer le major, dans le premier feu de sa colère, l'avait renversé à coups de crosse de fusil.

L'Aurore prit son chapeau, qui était de bon feutre bien galonné, et l'aplatit contre un mur du quartier en s'écriant : Point-du-Jour est perdu !

Et, en effet, Point-du-Jour fut condamné à être fusillé. On connaît la marche des procédures militaires : la haine et l'ardeur de la vengeance ressuscitèrent le major en quelque sorte pour presser celle-ci. Il ordonna que Point-

du-Jour serait fusillé par sa propre compagnie.

L'Aurore alla trouver le major, et lui demanda si l'on prétendait qu'il dût tirer sur son frère ; à quoi le major répondit que les règlements ne marquaient aucune exception et qu'il n'y en aurait point. L'Aurore dit alors qu'il se ferait plutôt sauter la cervelle, et le major répliqua qu'il en était bien libre. Les grenadiers, sachant cela, prièrent l'Aurore de se soumettre.

Oh ! si vous aviez vu quelle tristesse était répandue, le lendemain, sur tout le quartier ! Le tambour, qui battit la diane dès le matin, laissait tomber sur sa caisse de grosses larmes qui ne faisaient qu'un roulement avec ses baguettes. On eût dit que la diane, marquant l'aube de ce jour néfaste, était le signal de la mort pour tout le régiment.

Les grenadiers étant sous les armes, on tira de son cachot Point-du-Jour, qui était fort pâle ; on l'enferma dans les rangs, escorté du prévôt, et l'on se mit en marche, les mousquets renversés, les tambours roulant en lugubre cadence. Les grenadiers, mornes, silencieux, marquaient le pas à longues enjambées, et ce qui fut bien surprenant, vu l'amitié qu'ils portaient à Point-du-Jour, ce fut que pas un ne pleurait ; mais jamais ils ne parurent plus farouches et plus formidables. Le major marchait en tête de la compagnie, s'appuyant méchamment sur sa canne, son chapeau de travers, et sa queue suivait la mesure, badinant de droite à gauche avec je ne sais quel air implacable.

On arriva derrière le cimetière situé sur le revers d'un côteau, à quelque distance de la ville. Il y avait là un mur au pied duquel on avait creusé une fosse. Point-du-Jour s'agenouilla sur le bord de cette fosse, et le prévôt lui banda les yeux en lui disant tout bas : « Bon courage, » de peur que le major ne l'entendît.

Celui-ci suivait les préparatifs d'un œil tranquille ; puis, comme s'il n'eût commandé qu'un exercice, il se retourna vers la compagnie rangée en bataille, et, tirant un peu de côté, il leva sa canne. Les tambours battirent à ce signal, et s'arrêtèrent quand ils virent retomber la canne en terre.

— Grenadiers ! . . . portez . . . armes !

Le commandement fut exécuté d'un seul coup métallique et vibrant comme un éclat de

cymbales. Le major parcourut toute la file d'un regard rapide.

— Apprêtez . . . vos armes ! . . . joue !

Tous les canons des fusils, comme une grande machine mue par un seul ressort, tombèrent obliquement vers le major. Entraîné par l'habitude, il n'eût que le temps de crier :

— Feu !

Le major roula par terre criblé comme une cible.

Or la ville de Nancy n'est pas loin de la frontière, comme vous savez, et l'armée de l'empereur était alors rassemblée sur cette frontière dans un appareil menaçant.

Que firent les grenadiers du régiment du roi ? Ils jetèrent le corps du major dans la fosse, firent partir Point-du-Jour, et envoyèrent dire à leur colonel par un trompette qu'on eût à reconnaître que la première compagnie de grenadiers du régiment du roi n'avait fait que justice, sans quoi elle allait passer avec armes et bagages, comme Point-du-Jour, au service de l'empereur.

Que faire à celà ? Un état ne se décide pas aisément à perdre une compagnie de grenadiers comme celle-là. Le colonel pardonna, et les grenadiers rentrèrent au quartier tambours en tête comme ils en étaient sortis.

Mais tant s'en fallait que ce fût assez pour Desœillets l'ainé, dit l'Aurore. Dans son profond ennui, il ne pouvait souffrir cette idée que son frère, un Desœillets, un grenadier au régiment du roi, fût au service des ennemis de la France, quelque bon accueil qu'il en eût reçu ; car on sut que l'empereur avait enrôlé Point-du-Jour dans ses houlans, et même que, dans les premiers transports de sa joie, il l'avait invité à sa table ; mais cela n'a pas été bien prouvé. L'Aurore se mit donc en tête d'obtenir la grâce de son frère, et s'en ouvrit à ses camarades, disant qu'il la demanderait à son capitaine.

— Et s'il te la refuse ? lui dirent-ils.

— Je la demanderai au colonel.

— Et si le colonel te la refuse ?

— J'irai la demander au roi.

Il n'y avait rien à dire à cela, et chacun admira cette noble persévérance. L'Aurore alla donc trouver son capitaine, et lui demanda la

grâce de Point-du-Jour. Le capitaine la lui refusa. L'Aurore, comme il l'avait dit, recourut au colonel ; mais le colonel refusa de même.

J'irai donc trouver le roi, dit l'Aurore.

Ferme dans son dessein, il fit ses adieux à ses camarades, mit son petit paquet au bout de son sabre, et le voilà parti d'un pas accéléré en chantant à pleine gorge sur le chemin ; car l'Aurore était si gai naturellement, que ses déplaisirs ne lui avaient point ôté le goût des chansons. On l'entendait d'un grand quart de lieue chanter son air favori :

Oui, je suis soldat, moi !

Et pour ma patrie

Pour la France et pour mon roi

Je donnerais ma vie !

Ce qui ne l'empêchait point de marcher si bien qu'il faisait des étapes prodigieuses ; et les gens qui passaient sur la route, cavaliers, marchands, moines, pastoureaux et meneurs de cochés, admiraient ce joli soldat qui marchait si vite et qui chantait si bien, une fleur des champs entre les lèvres, le chapeau sur l'oreille et le nez au vent.

— Beau grenadier, où allez-vous ?

— Je vais à Paris, chez le roi.

— Bon voyage, beau grenadier !

Voici que, sur le soir d'un beau jour, il vient à tomber de larges gouttes de pluie, et l'Aurore, voyant le ciel chargé de brume, était fort inquiet de se mettre à l'abri ; il avait beau doubler le pas, le vent et l'orage allaient plus vite que lui. Enfin, il découvrit sur la lisière d'une forêt une petite lumière qui était dans une petite maison qui était couverte de chaume ; il marcha de ce côté.

— Pan, pan ! —

— Qui est-là !

— C'est un grenadier du régiment du roi, Desœillets l'ainé, dit l'Aurore, qui demande à se mettre à couvert un moment.

Le bûcheron ouvrit, et voyant un beau soldat d'un visage franc et jovial, il lui dit :

— Vous arrivez à propos : nous allions souper, et vous souperez avec nous.

— Mais, dit l'Aurore, bien obligé toutefois de l'honnêteté, — je n'ai guère le temps d'arrêter, car encore faut-il que j'arrive à la couchée.

Le bûcheron mit le nez à la porte et regarda le ciel.

— Mon brave militaire, vous ne le pourriez point, car voilà un orage qui va durer toute la nuit. Nous avons un lit à vous offrir; vous y coucherez, et vous repartirez demain matin tout gaillard.

— Corbleu, mon brave homme, vous ne m'obligez pas à demi; grand merci et touchez-là, dit l'Aurore en serrant cordialement la main du bûcheron. Il jeta là son sabre, secoua son chapeau, et se mit à causer avec son hôte en se séchant au coin du feu.

— Cependant la bûcheronne mettait une nappe grise bien propre sur la table, sur la nappe de belles assiettes à fleurs, et dans les assiettes une bonne soupe aux choux qui embaumait. Et comme le vent et la pluie faisaient rage dans le bois, le bûcheron dit à son hôte :

— Ça, mettons-nous à table; cela vaut mieux que de courir les champs par le temps qu'il fait.

— Ils s'assirent donc, le ventre à table et le dos au feu, où petillaient des bourrées bien sèches; mais ils avaient à peine mangé les premières cuillerées qu'on entendit heurter à la porte.

— Pan! pan!

— Qui est là?

— Un pauvre voyageur qui demande à se mettre à couvert un moment.

— Faut-il ouvrir? dit la bûcheronne.

— Ouvrez, dit le bûcheron, car voici un brave militaire qui saurait bien nous défendre des malfaiteurs.

— La bûcheronne ouvrit, et l'on vit entrer un homme tout trempé, qui avait la mine d'un gentilhomme en habits de chasse. L'étranger salua la compagnie civilement et dit qu'il s'était en effet égaré en chassant, et que l'orage, étant survenu, l'avait mis dans la nécessité de chercher un abri.

— Oh bien! dit le bûcheron, vous arrivez à-propos, car nous allions souper, et vous souperez avec nous.

L'inconnu se montra fort reconnaissant de cet accueil, but et mangea de bon appétit et sans cérémonie, puis enfin il demanda si l'on ne pouvait point aussi lui donner à coucher.

— Par ma foi! dit le bûcheron, nous n'avons

qu'un lit, et je viens de l'offrir à ce brave grenadier que vous voyez-là; mais si vous n'avez point de répugnance à le partager avec lui, je gage qu'il vous en cédera la moitié.

L'inconnu répliqua honnêtement qu'il professait la plus grande estime pour les militaires, qu'il avait lui-même porté le mousquet, et qu'il se trouverait fort honoré d'avoir un tel camarade de lit, ce à quoi l'Aurore répondit comme on pense. La conversation s'étant engagée, l'étranger demanda à l'Aurore si l'on pouvait savoir ce qu'il allait faire à Paris. Celui-ci en prit occasion de raconter son histoire à la grande satisfaction du bûcheron et de la bûcheronne. Il finit donc en disant : — J'ai demandé à mon capitaine la grâce de Point-du-Jour, et il me l'a refusée; je l'ai demandée à mon colonel, mon colonel me l'a refusée; je vais la demander au roi.

— Et si le roi vous la refuse? dit l'inconnu.

L'Aurore redressa vivement la tête, tourna sur l'étranger un œil à demi clos où brillaient la surprise et l'audace, et coupant l'air tout-à-coup d'un geste tranchant et dominateur, il s'écria :

— Je l'enverrai!

Je n'ajouterai point ce qu'ajouta l'Aurore; mais ce qu'il dit, son geste, son regard, respiraient tant d'empire et de libre fierté que le bûcheron, la bûcheronne et l'étranger, en demeurèrent abasourdis. Il ne leur vint point dans l'esprit qu'on pût rien répliquer à cela, et sans-doute il leur parut impossible que Sa Majesté voulût s'exposer à pareille réponse, en sorte qu'ils gardèrent un silence respectueux et continuèrent de manger paisiblement.

— En attendant, reprit l'Aurore, buvons à sa santé.

— Bien volontiers, dit le bûcheron en remplissant les verres.

L'inconnu ne se fit pas prier, et l'on but par trois fois à la santé de Sa Majesté le roi de France.

Ayant achevé de souper tranquillement, on s'alla coucher, et l'Aurore ne manqua point de divertir son camarade de lit par sa bonne humeur.

Le lendemain, de grand matin, l'inconnu, ayant pris congé, s'en alla par un petit sentier à travers le bois, et il n'avait pas fait un quart

de lieue qu'il rencontra un brillant cortège d'officiers, de pages et de gentils-hommes, qui couraient de toutes parts à sa recherche.

Ces gentilshommes mirent pied à terre, et se découvrirent en le voyant, car cet inconnu n'était autre que le roi lui-même. Il monta sur un beau cheval qu'on lui présenta, et, piquant des deux, il retourna en toute hâte dans son château de Versailles.

En arrivant, il fit venir son majordome et les gens de la maison, et il leur dit : S'il venait, ces jours-ci, un grenadier au régiment du roi, fait comme ci et comme ça, de tel air et de tel visage, me demander, ne manquez pas de m'avertir, et qu'on le laissè monter.

En effet, quelques jours après (car l'Aurore, tout dégoûré qu'il était, ne marchait point aussi vite que le cheval du roi), on alla dire à Sa Majesté qu'il y avait à la porte un grenadier de son régiment, fait comme-ci et comme-ça, qui demandait à lui parler.

Aussitôt le roi s'habilla convenablement, la couronne en tête et le sceptre au poing, et il s'en alla, suivi de toute sa cour, dans la salle où était son trône; et s'étant assis sous le dais, entouré de ses officiers qui formaient un spectacle éblouissant, il dit : —

Faites entrer.

L'Aurore, en entrant, fut bien un peu surpris de cet appareil majestueux; mais il s'avança résolument d'un pas militaire jusqu'au pied du trône, et fit le salut selon l'ordonnance.

— Que veux-tu? lui dit le roi.

— Sire, je viens demander à votre majesté la grâce de Point-du-Jour.

Le roi lui ayant permis de s'expliquer, l'Aurore raconta l'histoire de son frère, et, en étant venu à la fin, il dit qu'il avait demandé la grâce de Point-du-Jour à son capitaine; que son capitaine l'ayant refusée, il l'avait demandée à son colonel, lequel l'avait refusée de même.

— C'est pourquoi, ajouta-t-il, je suis venu la demander à votre majesté.

Le roi prit alors la parole avec une solennité qui fit frémir l'assistance jusqu'à la racine des cheveux, quoique les courtisans fussent alors en perruques.

— Et si je te la refuse?

Mais le malin grenadier avait bien reconnu

que le roi était cet étranger qui avait soupé avec lui chez le bûcheron; il redressa donc la tête avec une assurance qui surprit la cour, et déployant le bras avec autant de noblesse que de fierté, il reprit :

— Sire, ce qui est dit . . . est dit!

Le roi fit un gros éclat de rire qui mit toute la cour dans l'embarras, car ce rire n'en finissait point.

— Morbleu! dit enfin Sa Majesté, il faut que tu soupes tout-à-l'heure avec moi. Va m'attendre à l'office. Et vous, qu'on le traite bien.

L'Aurore fut ainsi logé, nourri, blanchi aux frais du gouvernement, durant huit jours, au bout desquels il vit arriver son frère Point-du-Jour, qu'on avait envoyé chercher en poste. Cela fut même, dit-on, l'objet de bien des pourparlers diplomatiques, car l'empereur s'était tellement attaché au cadet Desœillets, qu'il eut toutes les peines du monde à le laisser partir.

Pour en finir, le roi réunit les deux frères Desœillets, l'Aurore et Point-du-Jour, et les fit officiers de sa garde, les comblant de bienfaits et les honorant de son amitié; si bien que Desœillets l'aîné, dit l'Aurore, devint plus tard, à ce qu'on assure, souverain de je ne sais quel empire hyperboréen, par suite des révolutions les plus surprenantes qui aient jamais mis toutes choses sens dessus dessous, de mémoire de grenadier.

Banque de ménage ou recette éprouvée contre les soucis d'argent.

On entend si souvent parler de *banques*, qu'est-ce donc proprement que cette institution?—Je vous l'expliquerais bien volontiers, ami lecteur, si je le savais et le comprenais mieux moi-même; mais tout ce que j'en sais, et encore bien en gros, c'est qu'une *banque* est en général, « un établissement autorisé et protégé par le gouvernement, d'où l'on peut em-

prunter, et où l'on peut prêter de l'argent à intérêt ».

Je comprends de plus, que comme l'institution des marchés et des foires offre de grandes facilités tant aux vendeurs qu'aux acheteurs, celle des *banques* est plus ou moins utile et à ceux qui cherchent de l'argent, et à ceux qui voudraient en placer. Je comprends enfin, que les banques peuvent souvent offrir un excellent et précieux remède contre les *soucis d'argent*.

Or, quand on en vient aux *soucis d'argent*, on arrive sur un terrain qui n'est que trop bien connu de tout le monde. Je me sens, à moi, bien assez d'expérience pour en parler pertinemment, et quant à vous, chers lecteurs, je ne pense pas qu'il y ait aucun d'entre vous, soit riche soit pauvre, auquel la maladie appelée *soucis d'argent* soit tout-à-fait inconnue, et dans la mémoire duquel le seul mot de *soucis d'argent* n'ait déjà réveillé quelque souvenir plus ou moins fâcheux.

J'espère donc que personne ne m'accusera de parler un langage inconnu, un jargon inintelligible en vous disant: 1^o Que les *soucis d'argent* ne deviennent que trop souvent une bien cruelle, bien douloureuse et bien accablante maladie. 2^o Que cette maladie-là est beaucoup plus commune qu'on ne le pense, qu'elle n'épargne pas plus les habitans des palais que ceux des chaumières; que tandis qu'un petit berger se désole de ce qu'il lui manque 4 ou 5 batz, le riche auquel il porte envie est peut-

être plus angoissé que lui, parce qu'il lui manque 20 ou 30 mille francs, et tel souverain, parce qu'il lui manque quelques millions.

C'est pour remédier aux soucis d'argent des riches, des grands et des gouvernemens, que l'on a imaginé les banques, lesquelles leur offrent, on n'en peut pas douter, de grandes et précieuses ressources.

Mais ces banques ont un inconvénient... bien grave, à mon avis, oui, un inconvénient tout-à-fait majeur: c'est que, pour en profiter, il faut être déjà plus ou moins riche, et que pour le pauvre elles sont à-peu-près comme nulles et non avenues. Ce n'est point aux banques, en effet, que peut aller s'adresser avec confiance celui qui a besoin de quelques batz, de quelques francs, ou de deux ou trois écus.

Que fera donc le pauvre? Doit-il se résigner à être toute sa vie dévoré de soucis d'argent, ainsi que tel malade doit prendre son parti de porter toute sa vie des infirmités décidément incurables? Non assurément, quelque cruelle et douloureuse que puisse être la maladie des soucis d'argent, je ne croirai jamais qu'elle soit incurable pour personne.

A qui donc le pauvre aura-t-il recours? aux usuriers, aux prêteurs sur gage, aux prêteurs à la petite semaine? Il est vrai que ces gens-là ne refuseront pas leurs services aux pauvres. Quoique par des raisons faciles à deviner, ils préfèrent en général avoir affaire au riche, leur basse cupidité sait fort bien, quand il le

faut, spéculer sur les haillons de la misère; jamais ils ne dédaigneront de s'emparer du dernier sol de l'indigent, ni de lui arracher son dernier morceau de pain. Trop semblables à certains insectes qu'il n'est pas besoin de nommer, c'est souvent sur le plus malheureux qu'ils s'acharnent particulièrement. Nul profit n'est assez misérable, assez bas, assez vil, assez dégoûtant pour rebuter cette vermine. Ces gens-là, je le répète, ne seront que trop empressés à offrir au plus pauvre leurs services si durement intéressés. Mais quelle désastreuse ressource! Ah c'est bien entre les mains de pareils médecins que la maladie des soucis d'argent devient promptement incurable.

Mais, encore une fois, que feront et doivent faire pour se délivrer de leurs soucis d'argent, tous ceux qui ne sont ni assez grands, ni assez riches pour recourir soit aux grands capitalistes, soit aux grandes banques? C'est à quoi j'en voulais venir.

Si l'on trouvait moyen d'établir, dans chaque ménage pauvre ou peu aisé, une petite *banque* particulière dont toutes les ressources fussent ouvertes en tout tems à la famille et à elle seule..... pensez-y bien, cher lecteur, le problème ne serait-il pas résolu? n'aurions-nous pas, ou du moins, à très-peu de chose près, trouvé ce que nous cherchons?

Or, comment parvenir à établir cette banque dans les familles pauvres ou peu aisées? C'est ce que je vais tâcher d'expliquer, en réclamant de la part du lecteur quelques instans d'attention.

J'ai connu une famille, non pas précisément pauvre, il est vrai, mais qui n'étant nullement riche, était fort souvent obligée, par des circonstances impérieuses, à faire et à agir comme si elle eût été riche. Et chacun conviendra sans peine que c'est surtout et particulièrement dans une situation pareille, que l'on est exposé aux *soucis d'argent*. Lasse enfin des soucis qui la tourmentaient, et dont aucun effort de travail, d'activité, ni d'économie ne pouvait la délivrer, cette famille eut l'idée de se créer ce que l'on pourrait appeler un fonds de réserve.

Elle se procura donc un coffret ou cassette; et cette acquisition ne fut pas difficile. Ce qui l'était davantage, c'était de *remplir* la dite cassette; et voici comment on en vint à bout.

De tout argent qui entrait dans la maison, une parcelle quelconque devait être détachée et scrupuleusement déposée dans la cassette. Ainsi, rentrait-il un écu neuf? on déposait du moins un batz; si un louis, quatre fois plus, et ainsi de suite. La somme la plus minime était inexorablement taxée; un simple *batz*, faute de pouvoir s'acquitter à moins, devait fournir un *creutzer*, etc.

Mais ne survenait-il jamais quelque urgent besoin qui obligeât à vider la cassette en tout ou en partie? Cela n'arrivait que trop souvent, sans doute, surtout dans les commencemens; et je dois avouer, que dans ces cas-là, la famille ne se faisait aucun scrupule, ni de puiser dans la cassette, ni même de l'épuiser.

Mais, écoutez bien! (car c'est en

ceci que consiste le grand mystère). « Tout ce que l'on puisait dans la cassette devait être, 1^o considéré comme un *emprunt*; 2^o soigneusement *noté* sur un carnet déposé dans icelle; 3^o scrupuleusement *remboursé* avec le premier argent qui rentrait ». Nulle dette n'était plus urgente, ni plus sacrée; jamais on ne se dispensait de la solder le lundi, par exemple, lors même qu'on était très-assuré que dès le mardi matin, il faudrait encore vider la cassette par un nouveau emprunt.

Et que résulta-t-il de cet arrangement?.. Que d'un côté, toujours exactement remboursée, de l'autre, toujours insensiblement accrue par de nouveaux dépôts, la cassette devint enfin une vraie *banque* en état de faire face d'abord aux plus *petits*, puis aux plus *grands* besoin du ménage, — une *banque*, dis-je, qui fit enfin disparaître de la maison tous les *soucis d'argent*. Oui, tel fut le résultat que cette brave famille obtint, non pas, sans doute, les premiers jours, ni les premières semaines, mais cependant infiniment plus tôt et plus promptement qu'elle n'avait osé l'espérer.

Et tel est aussi le résultat que vous obtiendrez vous-mêmes, lecteurs, si vous en faites autant. Croyez-moi, établissez chez vous une *banque de ménage*, et plus tôt ou plus tard, mais beaucoup plus tôt que vous ne le pensez, vous n'aurez plus rien à démêler avec les *soucis d'argent*. — Je puis vous garantir d'avance que l'essai n'en sera ni *difficile*, ni *coûteux* — et je vous garantis de plus, qu'avec

de la patience et de la persévérance, le succès en est infailible.

Anecdotes allemandes.

Rapprochés de leur peuple par les limites mêmes de leur puissance, les princes d'Allemagne ont avec lui des rapports immédiats, continuels et souvent très-familiers. Il suffit de voir les capitales des diverses principautés de l'Allemagne pour comprendre qu'il ne saurait en être autrement. Le prince est là, au milieu même d'une petite ville, dans un château gardé par deux ou trois factionnaires. Il ne peut faire un pas hors de sa demeure sans entrer immédiatement dans le mouvement journalier de la rue, sans se trouver en contact direct avec les plus petits bourgeois et les plus pauvres gens. Les grands événements sont rares, d'ailleurs, dans ces Etats restreints, qui ne peuvent exercer aucune action sur les hautes questions politiques; et à défaut de ces grands événements qui agitent les puissances de premier ordre, on s'occupe de ce qui se passe dans le duché, d'une fabrique qui s'élève, d'une école qui prospère, d'un embranchement de chemin de fer qui arrivera jusqu'à tel bourg et tel village. Le prince connaît d'un bout à l'autre ses Etats, comme un propriétaire connaît ses domaines. L'aristocratie de naissance ou de fonctions qui l'environne, l'étiquette traditionnelle qui subsiste encore autour de lui, ne forment à ses côtés qu'une

barrière de convention, et ne lui déroberent point l'aspect, la voix, les vœux du peuple. Ce que nous disons ici des petits princes d'Allemagne, nous pouvons l'appliquer même aux souverains des grandes monarchies. Il y a chez eux un sentiment de confiance envers leur pays, des habitudes héréditaires de popularité, qui l'emportent sur toutes les règles des réserves officielles et toutes les cérémonieuses précautions de l'étiquette. Que de fois n'avons-nous pas rencontré dans les rues de Vienne, l'empereur François I^{er} se promenant à pied, seul, vêtu d'une simple redingote sans décoration ! Les habitants de la ville le saluaient respectueusement en le voyant venir, et lui s'arrêtait avec l'un, avec l'autre, avec un enfant qui courait follement à sa rencontre, avec une pauvre femme qui lui demandait l'aumône. Le même souverain avait chaque semaine un jour d'audience publique, où il recevait, sans distinction de rang ni de fortune, tous ceux de ses sujets qui avaient une requête à lui présenter, parlant à chacun dans le dialecte particulier de sa province, à celui-ci l'idiôme du Tyrol, à celui-là italien, à un autre bohème, dalmate, hongrois.

Les biographes de Frédéric-le-Grand ont recueilli sur ce prince une foule d'anecdotes qui donnent une idée de cette simplicité dans les relations ordinaires. En voici quelques-unes que nous croyons peu connues.

Frédéric avait coutume, chaque fois qu'il était à table, de raconter dans les plus minutieux détails ses

campagnes. Un jour qu'il faisait un long récit d'une attaque nocturne, le général Ziethen, qui était à ses côtés, l'interrompit tout-à-coup :

— Votre Majesté se trompe, lui dit-il, ce n'est pas ainsi que l'affaire s'est passée.

— Eh bien ! raconte-la donc comme tu la sais.

Lorsque Ziethen eut terminé sa narration, le roi s'écria avec un ton d'aigreur :

— Cela n'est pas vrai ! Prétends-tu donc savoir les choses mieux que moi ?

— Dans le cas dont il s'agit, reprit Ziethen ; oui, je dois mieux les savoir, car c'est moi-même qui ai dirigé l'attaque dont il est question. Mais j'aperçois dans la chambre voisine le vagemestre Krüger, qui ce jour-là a bravement combattu à mes côtés ; interrogez-le, et vous verrez.

— Eh bien ! fais-le venir.

Le vagemestre s'avança la tête haute et d'un pas délibéré près de la chaise du roi, puis se mit à raconter la bataille dans son naïf langage de soldat.

— Tu mens ! dit le roi.

Le hussard fit un pas de plus, prit la fourchette du roi, et, l'enfonçant dans les flancs d'un faisan rôti :

— Je veux, s'écrie-t-il, avaler la mort avec ce faisan, si je ne dis pas toute la vérité !

Et sans attendre de réponse il se retira, emportant le butin qu'il venait de ravir à la table du roi.

Le roi rit beaucoup de cette façon d'affirmer la vérité. Il se hâta d'en-

voyer une bouteille de vin au hussard pour accompagner le faisan : puis, se tournant vers Ziethen :

—Voilà comme j'aime mes braves soldats. Allons, général, prenez une prise ; je vois bien que vous avez roisan.

Après la guerre de Sept-Ans, Ziethen devint un des commensaux les plus habituels de Frédéric, et, à moins qu'il n'y eût des princes à la table du roi, c'était lui qui occupait la place d'honneur. Un jour qu'il venait de recevoir une des fréquentes invitations à dîner du roi, il fit prier Frédéric de vouloir bien l'excuser, disant que ce jour-là était celui où il avait coutume de communier, et qu'il n'aimait point alors à se distraire de ses pensées de recueillement. Lorsqu'il reparut ensuite à Sans-Souci, le roi lui dit :

—Eh bien ! Ziethen, comment s'est fait votre communion ?

Et à ces mots, tous les courtisans éclatèrent de rire.

Ziethen se leva en secouant la tête, s'approcha de Frédéric, et, s'inclinant devant lui, il lui dit d'un ton de voix grave et ferme :

—Votre Majesté sait que je n'ai redouté aucun des périls, et que j'ai courageusement combattu pour vous et pour la patrie. Ce que j'ai fait, je suis prêt à le faire encore, dès que Votre Majesté me l'ordonnera. Mais il y a au-dessus de nous un être plus puissant que vous, que moi, que tous les hommes, c'est le Rédempteur qui a versé son sang pour racheter le monde. Je ne souffrirai pas qu'on l'of-

fense par une parole d'ironie, car c'est en lui que repose ma foi, mon espoir, ma consolation. C'est avec ce sentiment religieux que votre armée a remporté mainte victoire ; si vous voulez y renoncer, renoncez aussi à la prospérité de l'Etat. Voilà ce que j'avais à dire. Excusez-moi.

Le roi, que ces paroles avaient vivement ému, tendit la main droite au général, et, lui mettant la main gauche sur l'épaule :

—Heureux Ziethen, dit-il, je respecte votre croyance. Gardez-la précieusement, et soyez sûr que ce qui vient de se passer ne se renouvellera plus.

Un jour que Frédéric avait travaillé jusqu'à minuit, son valet de chambre vint lui dire qu'il devrait prendre un peu de repos.

—J'ai là, répondit le roi, un travail qui ne souffre aucun délai. Si je me couche à présent, il faut que je sois levé demain à quatre heures. Viens donc m'appeler, et, quelque résistance que je fasse, force-moi à sortir du lit.

Le lendemain, le valet de chambre arrive à l'heure dite :

—Sire, il est quatre heures.

—Tant pis ! il faut que je dorme au moins encore deux heures ; retire-toi.

—Impossible ; Votre Majesté ne se souvient-elle pas de l'ordre qu'elle m'a donné hier ?

—Qu'importe ? va-t-en.

—Non, non, il faut que vous vous leviez.

Et en même temps il lui arrache



A. SONREL LITH.

Passe cela à ton voisin!

la couverture. Le roi se lève et dit, en étendant les bras :

— Hélas ! que ne suis-je un de mes conseillers d'Etat !

Voici une autre anecdote, qui peut servir aussi à caractériser le genre de vie de quelques uns des princes d'Allemagne.

Le duc Ch.-Guillaume de Brunswick, qui vivait il y a une soixantaine d'années, attachait un grand prix à la stricte observation des fêtes et dimanches. Un jour il apprend que les paysans d'un village avaient l'habitude de se réunir, à l'heure de l'office, dans un cabaret, et de passer à boire tout le temps qu'ils auraient dû passer à entendre le sermon et le chant des psaumes. Les exhortations des prêtres, les remontrances mêmes des magistrats, n'avaient pu arracher ces intrépides buveurs à leur funeste penchant. Le duc, vêtu d'une redingote grossière boutonnée jusqu'au menton, se rend un dimanche dans l'auberge qu'on lui avait désignée. Au moment où la cloche appelait les fidèles à la prière, arrive la troupe des mécréants, précédée d'un large et lourd personnage qu'à son nez rubicond, à sa figure enluminée, on pouvait aisément reconnaître pour le président de la bande joyeuse. Il s'assoit au haut bout de la table, et fait asseoir sans mot dire le duc à côté de lui, non toutefois sans jeter un regard de défiance sur ce convive que personne ne se rappelait avoir vu dans la chère enceinte du cabaret. Cependant l'aubergiste apporte devant le président une énorme cruche

d'eau-de-vie. Celui-ci la prend avec les deux mains, en avale une bonne dose, et la remet au duc en lui disant : *Passe cela à ton voisin*. La cruche fait ainsi le tour de la table, puis revient au président, qui, après lui avoir donné une cordiale accolade, la remet de nouveau en circulation. Chaque convive la saisit successivement avec bonheur, et la quitte en disant : *Passe cela à ton voisin*. A la troisième tournée de la bienheureuse cruche, le duc se lève en fureur, et, déboutonnant sa redingote et laissant voir à tous les regards son uniforme bien connu et ses insignes de souverain, il donne de toutes ses forces un soufflet au président, en lui disant : *Passe cela à ton voisin*.

Comme celui-ci hésitait, le duc saisit son épée et s'écrie :

— Que celui de vous qui frappera trop doucement ou trop lentement prenne garde à lui, car j'en ferai bonne justice.

A ces mots tous les bras se lèvent, les soufflets pleuvent d'un bout de la table à l'autre, cinq et six fois de suite; jusqu'à ce qu'enfin le duc, satisfait du châtement qu'il vient d'infliger à cette incorrigible troupe de buveurs, les laisse en repos. — Et l'on dit que le dimanche suivant nul d'entre eux ne fut tenté de retourner au cabaret.

On lit dans la correspondance entre quelques hommes honnêtes, ou *Lettres philosophiques et politiques* (at-

tribuées à M. Servan, avocat-général au parlement de Grenoble). Novembre 1794 :

« Avec le dangereux voisinage de la France, et dans ce moment d'effervescence, la neutralité du petit pays de Neuchâtel offre un des plus singuliers exemples de la sagesse qui sait conserver la paix chez soi, en la faisant respecter par ses voisins : il est très-singulier en effet que des Français d'un côté, et des Prussiens de l'autre, que la nature avait pris soin de séparer par deux cents lieues, et qui ne semblaient pas faits pour se battre ensemble, fassent pourtant si bien à force de marches, qu'à la fin ils se joignent, et le tout pour s'égorger, tandis que les habitans de Neuchâtel, sujets aussi du roi de Prusse, trafiquent paisiblement avec ces mêmes Français, leurs plus proches voisins, ne leur faisant et n'en recevant d'autre mal que celui que d'honnêtes marchands ont coutume de se faire en vendant le plus cher qu'ils peuvent. Je dis que cet état de paix fait autant d'honneur à la modération des voisins de Neuchâtel qu'à la sagesse du gouvernement de ce petit pays. Car enfin ce n'est pas merveille que le gouvernement de Neuchâtel, qui a toujours été sage, le soit encore; mais que des Français, impétueux, inconsidérés par caractère, les Français, pour tout dire, qui ont toujours passé pour les fous de l'Europe, que ces gens là s'avisent d'être modérés dans une circonstance où il serait excusable d'être cent fois plus fou encore, une circonstance où on

a vu les peuples les plus flegmatiques devenir insensés jusqu'à la fureur; que dans l'ivresse de leur révolution, ils aient conservé sur la frontière de Neuchâtel la vue assez nette pour ne pas se figurer de voir un Prussien dans un Suisse, et distinguer toujours clairement ces deux personnages, voilà ce qui m'étonne.»

L'anecdote suivante qui se lit dans les *Mémoires et correspondance* de M^e d'Épinay (Tom. 3) et que peu de gens connaissent, est assez curieuse pour mériter d'être rapportée ici. « Pendant le séjour que M. de Jully fit à Genève, il n'y resta jamais un mois sédentaire; il fut presque toujours en Suisse, sous prétexte de la curiosité que lui inspirait ce pays; il alla plus d'une fois jusqu'à Neuchâtel. Une très-grande dame de la cour persuadée que le roi de Prusse ne pourrait résister à toutes les puissances qui se tournaient contre lui (dans la guerre de sept ans), avait porté l'ambition jusqu'à devenir Souveraine de Neuchâtel; elle voulait prévenir les esprits en sa faveur; mais, incertaine de l'événement, elle ne tenta qu'une négociation indirecte, et qui ne pût pas la compromettre. Ce projet était le comble de la folie; tout autre que M. de Jully ne s'y serait pas prêté; mais Mad. de Pompadour trouva le secret de le lui rendre vraisemblable. Comme il était important de choisir un homme honnête, conciliant, sans ambition, et qui ne fût pas assez considérable pour donner de l'ombrage, on jeta les yeux

sur M. de Jully, et on lui promet de le tirer de ce poste aussitôt après la guerre, avec des récompenses telles qu'il les demanderait. Il donna dans le piège et fut trop heureux de s'en tirer sans dommage personnel.»

Pierre Davity, sieur de Montmartin, dans sa description de l'Europe (au milieu du 17^e siècle) ayant pour titre : *Estats et Empires du monde*, dit en parlant du militaire de Neuchâtel : «Ce sont de bons soldats qui vont à la guerre avec les autres Suisses par toute l'Europe ; mais quand ils font bande à part, ils ne se rangent point sous les Suisses, ains se disent aventuriers de Neufchâtel, et vont au combat plus hazardeusement et avec un autre ordre que les Suisses.»

Frédéric-le-Grand écrivant à Voltaire le 16 septembre 1771, s'exprime ainsi sur ses rapports avec la principauté de Neuchâtel. «J'ai voulu dans ce pays protéger Jean-Jaques : on l'a chassé ; j'ai demandé qu'on ne persécutât point un certain Petitpierre : je n'ai pu l'obtenir. Je n'ai point eu recours au remède dont se sert la cour de France pour obliger les parlemens du royaume à savoir obtempérer à ses volontés ; je respecte des conventions sur lesquelles ce peuple fonde sa liberté et ses immunités ; et

je me resserre dans les bornes du pouvoir qu'ils ont prescrites eux-mêmes en se donnant à ma maison.»

L'ouvrage du grand Frédéric intitulé : *Dernières pensées du grand Frédéric, roi de Prusse, écrites de sa main à Berlin en 1756*,* est devenu très-rare ; on peut juger de l'intérêt qu'offre ce petit volume par la citation suivante. «J'avais rapproché, dit l'auteur en parlant de Voltaire, les barrières qui nous séparaient : il voulut les franchir ; je vis que le despotisme des hommes de génie était encore pire que celui des rois ; je fus obligé de l'éloigner. Ce ne fut ni pour mon linge sale qu'il avait à blanchir, ni pour les bêtises de Maupertuis. Voltaire oublia que son ascendant ne devait pas aller au-delà des agrémens de la société, et que la familiarité d'un roi ne va pas chercher l'oubli de son amour-propre. Il me quitta avec légèreté ; il ne fit rien pour rentrer en grâce. Je le punis à Francfort des regrets qu'il me laissait : il en fut vengé, parceque ne pouvant me passer d'un esprit comme le sien, je recommençai ma correspondance avec lui.»

C'est-là une confession naïve qui peint bien l'homme et le roi.

(*) M. le Duc de Meklenbourg, ami intime de Frédéric-le-Grand, permit à M. Champelle de copier le manuscrit qui lui avait été confié.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

1843.

OCTOBRE. Ce mois a commencé par un temps couvert et pluvieux, le thermomètre marquant 10° au-dessus de 0 : le 5 et les jours suivans, brouillards : le 7, il a plu : le 8, vent d'ouest violent : le 9, pluie chaude et abondante : le 15, la température s'est rafraîchie, le thermomètre ne marque que 5° : le 19, blanche gelée : le 21, le froid continue : le grand marais est couvert d'eau et ne forme qu'un lac : en trois jours, l'eau dans quelques localités, a monté de 35 pouces : le 23, la vendange a commencé, la récolte est chétive, dans quelques quartiers presque nulle : le 24, la température s'est adoucie : le 27 et les deux jours suivans, il a plu : le 30, le temps est clair le matin, léger air de bise : inondations dans plusieurs contrées,

NOVEMBRE. Le 1^{er} de ce mois il a plu, par une température douce de 10° : le 2 et les cinq jours suivans, brouillards : le 6, il a plu ; le soir vent d'ouest violent : le 11, bise forte et froide : le 14, le thermomètre est descendu à 0 : le 16, il a gelé : le 17, le thermomètre a marqué 3° au-dessous de glace : le 19, il a monté à 3° au-dessus : le 22, temps clair, baromètre élevé : le 25, il a plu ; la température a été douce et humide jusqu'à la fin du mois. Baisse du lac 6 pouces.

DÉCEMBRE. Le 1^{er} du mois, il pleut dès le matin, et il neige aux montagnes : le 3, au lever du soleil, le thermomètre était à 0 : le 5, il a un peu gelé : le 7, le temps est clair et beau ; il s'est maintenu tel jusqu'au 11 : le 12, brouillard épais et bas : le 14, le

thermomètre marque 0 : le 18 et le 19, brouillard très-épais : le baromètre se soutient à une hauteur remarquable : le 26, brouillard humide, le baromètre toujours élevé, il ne varie pas, non plus que le thermomètre : le 29, un degré au-dessous de glace, léger air de bise, le niveau des eaux baisse sensiblement, le brouillard les absorbe : pendant le mois de décembre le lac a baissé de plus d'un pied.

1844.

JANVIER. La température n'est pas froide : le soir du 1^{er} du mois il pleut : le 2, le thermomètre marque 1° au-dessous de glace, après midi vent d'ouest violent et neige : le 5, temps clair, température douce : le 10, elle s'est refroidie, et le thermomètre est descendu à 3° au-dessous de glace : le 11, il a marqué 4° : le 12, $7\frac{1}{2}^{\circ}$, au Val-de-Travers 14° , et au Locle 24° : le 16, il est tombé un peu de neige, et la température s'est adoucie : le 19, le thermomètre est monté à 2° au-dessus de 0 : le 21 et les jours suivans la neige a fondu, dégel : le 24, il a gelé ; les trois jours suivans le thermomètre a marqué de 2 à 4° au-dessous de glace : le 28, il a neigé pendant la nuit, les derniers jours du mois n'ont pas été froids : le 31, vent d'ouest violent et giboulées de neige.

FÉVRIER. Le 1^{er} jour du mois il a neigé, et le vent a tourné à l'est, le baromètre commence à baisser : le 3, le thermomètre est descendu à $3\frac{1}{2}^{\circ}$ au-dessous de glace : le 4, à 5° : le 6, il a beaucoup neigé : le 8, dégel, le baromètre est bas, et l'air d'ouest : le 12, le thermomètre est à 0, ainsi que les jours suivans jusqu'au 20 : le 21, temps

clair le matin ; il a gelé à 3° de froid : le soir vent d'ouest violent et bourrasques de neige : le 22, la température s'est adoucie, il dégèle : le 23, les vigneron commencent à tailler la vigne : le 24, il a plu, la neige fond entièrement, vent d'ouest, la taille de la vigne est interrompue : le 29, il tombe une neige fine, la fonte des neiges accumulées aux montagnes a causé des dégâts et des inondations partielles.

MARS. Dans les premiers jours du mois il a neigé par un air d'ouest : le 4, la taille de la vigne a pu recommencer : le 7, il a un peu neigé : le 9, le thermomètre a marqué 4 1/2° au-dessous de glace : le 10, l'air s'est adouci : le 11, il pleut par le vent d'ouest : le 12 et le 13, il neige : le 16, la température est de printemps, le thermomètre marque 5 1/2° au-dessus de 0 : le 18 et le 19 il pleut : le 21, il a neigé : le 22, le thermomètre est descendu à 2° au-dessous de glace : le 24, le temps s'est adouci : le 27, la température est très-douce, et le baromètre au beau : le 31, le temps est clair et beau dès le matin.

AVRIL. Le premier du mois, beau soleil, température douce à midi, le thermomètre est monté à 9° : le 2, le premier labour de la vigne commence, les abricotiers fleurissent : le 5, le thermomètre a marqué 12° : le 6, il a plu : le 7, neigé : les jours suivans ont été beaux, le labour de la vigne se fait bien : le 14, il a un peu plu : le 17, température chaude, il a tonné dans l'éloignement, la végétation fait de grands progrès, les arbres commencent à se couvrir de feuilles et de fleurs, la température est élevée, et le baromètre haut, les eaux du lac baisse, et la neige, si abondante cette année, a presque entièrement disparu aux montagnes : le 26, tourbillons de vent, précurseurs d'un orage qui n'a pas duré : le 27, il a grêlé à Chaumont : le 28, bise forte et froide, le thermomètre est descendu à 7° : le 30, le temps est clair et beau, et le baromètre toujours élevé.

MAI. Le mois a commencé par la bise, qui a soufflé avec force pendant plusieurs jours, les vigneron provignent les vignes qui n'ont pas souffert de la grêle l'été dernier, le thermomètre se tient à 10°, la sécheresse commence à se faire sentir : le temps est très-favorable à la vigne, la montre des raisins commence, elle paraît très-petite, mais il faut attendre la suite, et ne pas désespérer de l'année, même sous le rapport de la quantité du vin : le 15, la température s'est rafraîchie, et la bise continue : le 18, il a plu : le 20 et le 21, il a plu : la vigne est belle et vigoureuse : le 23, le thermomètre a marqué 17 1/2° : le 26, il a plu par un air parfaitement calme : le 27, le thermomètre est descendu à 7° : le 28, petite pluie : le 31, temps agréable, température douce.

JUIN. Le temps est légèrement couvert et hâlé : la bise continue, ainsi que la sécheresse : le 2, il a plu, air de bise : le 6, le thermomètre a marqué 17 1/2° la bise continue, on a vu les premiers raisins en fleurs : le 8, le thermomètre a marqué 20° et le baromètre est très élevé, la température est favorable à la floraison du raisin, elle avance, il faut compter qu'elle dure trois semaines, quand il n'y a aucun retard : le 13 et les deux jours suivans, 22° degrés de chaud : le 16, la température s'est rafraîchie, à Berne le thermomètre est descendu à 2° : le 18, il a plu : le 20, joran froid, qui, heureusement, n'a duré ; la température n'a pas tardé à se rétablir et le beau temps à se rétablir : le 21, il a tonné et il est tombé de la pluie mêlée d'un peu de grêle, qui n'a point fait de mal : le 30, la fleur du raisin a généralement passé, le soir orage, pluie chaude et abondante : l'année est avancée.

JUILLET. Ce mois a commencé par un temps clair, la température est de 14° : le 2, il a beaucoup tonné pendant la nuit ; vent d'ouest : le 4, pluie chaude, les trois jours suivans il a encore plu, la température est

très-favorable à toutes les productions, le raisin grossit sensiblement, et il pousse encore de petites grappes dont quelques-unes tiennent au cep même, le baromètre continue à être élevé malgré la pluie : le 11, le temps est hâlé : le 13, il a plu : le 14, le temps est clair, vent d'ouest : le 15, température très-chaude, le baromètre ne varie pas : le 16, le thermomètre a marqué 22° : le 17, il a un peu plu : il a plu pendant le jour et la nuit, le 19 : le 20, le thermomètre est descendu à 10° au lever du soleil : le 25, le thermomètre a marqué 22° ; le 26, pluie chaude ; les jours suivans la température est chaude et favorable à la maturité de toutes les productions de la terre, la moisson est très-belle, et le grain rempli et d'une bonne qualité, la paille est courte, et les blés ne sont point versés : le 29, le temps est couvert, il a un peu plu le soir : le 30, le temps est clair, léger air d'ouest : le 31, vent d'ouest violent, le baromètre a baissé.

AOUT. La température s'est rafraîchie ; le 1^{er} du mois, pluie abondante après midi : le 2, le thermomètre est descendu à 10° et le temps est couvert : il a gelé aux montagnes : le 6, vent d'ouest violent, qui annonce un dérangement dans la température et l'état de l'atmosphère, le soir orage, pluie pendant la nuit : le 8, pluie abondante, le baromètre a beaucoup baissé, alternatives de

soleil et de pluie : le 11, le temps est encore sombre et couvert, le thermomètre marque 14°, air d'ouest : le 13, il a plu, vent d'ouest froid ; les jours suivans la pluie a continué, le temps est dérangé, et la température s'est refroidie : le 16, le thermomètre marque 9°, la température continue à être variable : le 26, le beau temps paraît s'établir : le 30, bise, le baromètre est élevé : le 31, le temps est beau.

SEPTEMBRE. La température est chaude et le temps clair : le 2, forte bise, le baromètre a baissé : le 3, temps légèrement couvert, le baromètre est bas : le 4, brouillards : le 9, il a tonné et plu, la température chaude et humide, le baromètre a baissé : le 11 et le 12, pluie chaude et abondante, le 13, temps clair, air de bise, le baromètre a monté : le 15, atmosphère chaude et humide : le 18, violent orage, pluie chaude : le 19, orage dès le grand matin, grêle aux montagnes : le 22, le thermomètre marque 10°, rosée abondante le matin : le 23 pluie douce, les jours suivans jusqu'à la fin du mois, le beau temps d'automne s'est rétabli, des brouillards le matin, pendant le jour un soleil chaud, et le baromètre élevé : température favorable à la maturité des fruits et du raisin : le 30, forte bise, le baromètre a monté.

POIDS ET MESURES DE NEUCHÂTEL.

Poids.

La *livre* est de 17 onces poids de marc ; l'once a 24 deniers, le denier 24 grains. L'or et l'argent se pèsent avec la livre de 16 onces poids de marc.

Mesures de longueur.

Le *piéd* a 130 lignes de l'ancien piéd de France ; il se divise en 12 pouces, le pouce en 12 lignes. L'*aune* contient 45 pouces $5\frac{595}{1000}$ lignes ; 9 aunes de Neuchâtel font 10 mètres de France. La *toise commune* a 10 piéd.

La *perche* de champ est de 15 piéd 8 pouces ; elle se divise en 16 parties (de 141 lignes) appelées piéd ; la perche de vigne a 16 piéd ordinaires.